

MASTER EN ARCHITECTURE À FINALITÉ SPÉCIALISÉE

TFE « EN ET SUR L'ARCHITECTURE »

DIMENSION HÉRITAGE :
DOSSIER DE RECHERCHE THÉORIQUE

LE DEVENIR DES ÉGLISES CHRÉTIENNES CONCILIAIRES

UN PATRIMOINE CONTEMPORAIN MALAIMÉ À VALORISER ?

Auteure : Athénaïs-Amélie DARDOU
Expert : Bernard-Louis GHISLAIN
Co-promoteurs : Christophe GILLIS
David VANDENBROUCKE
Cécile MAIRY
Assistant : Andrea ANSELMO

Année académique 2021-2022

REMERCIEMENTS

A mon expert, Monsieur Bernard-Louis Ghislain, pour son suivi et son enthousiasme lors de nos échanges à distance et en personne.

Aux professeurs et co-promoteurs de l'atelier et séminaire Héritage, Monsieur Christophe Gillis, Monsieur David Vandenbroucke, Madame Cécile Mairy et Monsieur Andrea Anselmo pour leurs conseils et remarques tout au long de l'année.

A Monsieur Quentin Bliquez et le bureau d'architecture OSK-Ar pour les plans et éléments d'archives essentiels pour le travail appliqué.

A Monsieur Paul De Saddeler pour la visite complète de l'église de la Résurrection, ainsi que ces explications précieuses.

A mes amis, mes proches et ma famille, pour leur perpétuel soutien, leur présence et leur aide pendant la réalisation de ce travail ainsi que pendant la totalité de mes études supérieures.

Aux lecteur·rice·s qui s'intéressent à la thématique développée dans ce travail.





Collage réalisé à partir d'une photo de Notre-Dame de Fatima de Jonquière à Saguenay (Canada) dessinée par Léonce Desagagné et Paul-Marie Côté en 1962 en détruite en 2017, personnage de Chappatte et citation d'Ebe Gianotti.

PREAMBULE

« La laideur des églises modernes »¹, tel est le titre de l'article d'Ebe Gianotti paru en 2011. D'après lui, cette affirmation arrive à réunir pour une fois les fidèles, intellectuels laïques et critiques d'art. Ces nouvelles constructions sont un amas d'éléments abstraits, simples et issus d'une transposition de formes géométriques et « non du difficile processus qui, dans l'apparente simplicité de la forme, concentre complexité et articulation [...] ». ² Les églises modernes, « froides et dépouillées »³, semblent étrangement se rattacher à un dieu méconnu.

Cet article démontre le dégoût de certaines personnes face au patrimoine ecclésiastique du XXème siècle, celles-ci ayant perdu tout aspect « biblique, pictural ou sculptural »⁴.

Quelle est l'origine de ce mépris pour les lieux de culte ? Ces édifices ont-ils réellement aucune qualité, ressemblant plus à un accident qu'à un édifice réfléchi ? Qu'en est-il de leur avenir ?

¹ GIANOTTI, E., La laideur des église modernes [en ligne], 2011.

² *Ibidem*

³ *Ibidem*

⁴ *Ibidem*

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	4
PREAMBULE	8
PREFACE	12
INTRODUCTION	13
ETAT DE L'ART	16
METHODOLOGIE	18
CHAPITRE I : LES MUTATIONS DE L'ARCHITECTURE DANS LA RELIGION CHRETIENNE	20
I.1 SYNTHESE DE L'HISTORIQUE DE LA RELIGION CHRETIENNE	22
I.1.1 <i>Les origines de la religion et des édifices chrétiens</i>	22
I.1.2 <i>Les spécificités architectoniques des différentes branches chrétiennes</i>	26
I.2 L'EDIFICE CHRETIEN AU SEIN DE LA SOCIETE	28
I.3 XXEME SIECLE : EPOQUE D'UN BOULEVERSEMENT ARCHITECTURAL ECCLESIASTIQUE	30
I.3.1 <i>La phase de reconstruction post guerres mondiales</i>	32
I.3.2 <i>Ilème concile œcuménique du Vatican (1962 – 1965)</i>	35
I.3.3 <i>L'impact sur l'architecture des églises</i>	38
I.4 SYNTHESE	50
CHAPITRE II : LE POTENTIEL DES EGLISES CONCILIAIRES	52
II.1 LES VALEURS PATRIMONIALES DES EGLISES	54
II.1.1 <i>Les valeurs sociétales</i>	56
II.1.2 <i>Les valeurs intrinsèques</i>	58
II.1.3 <i>Les valeurs constructives</i>	60
II.2 CONFRONTATION AVEC LES IDEaux DU CONCILE VATICAN II	62
II.3 ANALYSE DES VALEURS ENONCEES AU TRAVERS D'EXEMPLES CONSTRUITS	66
II.4 SYNTHESE	76
CHAPITRE III : INTERVENTIONS POSSIBLES AU SEIN D'UNE EGLISE CONCILIAIRE	78
III.1 LES PARAMETRES D'ANALYSE	80
III.1.1 <i>Recommandations officielles concernant la réaffectation</i>	80
III.1.2 <i>La (dé)sacralisation des édifices religieux</i>	86
III.1.3 <i>La réversibilité des interventions</i>	88

III.2 ANALYSE DE CAS D'ETUDE : SINT-MARTINUSKERK A HASSELT	90
III.2.1 <i>Analyse qualitative</i>	90
III.2.2 <i>Possibilités d'intervention</i>	100
III.3 SYNTHÈSE	104
CONCLUSION GÉNÉRALE DE LA PARTIE THÉORIQUE : L'AVENIR DES ÉGLISES CONCILIAIRES	105
CONCRÉTISATION DE LA THÉMATIQUE : L'ÉGLISE DE LA RESURRECTION A MOLENBEEK-SAINT-JEAN.	108
HISTOIRE DE LA COMMUNAUTE	108
HISTORIQUE DU SITE ET DU BATI	110
ANALYSE DE L'ÉGLISE	112
ANALYSE DU CONTEXTE	116
PROGRAMME PROJETÉ	118
DÉMARCHE CONCEPTUELLE	120
BIBLIOGRAPHIE	123
ICONOGRAPHIE	128
ANNEXES	135

PREFACE

L'intérêt porté pour les édifices religieux date de mon plus jeune âge. Ayant eu une éducation catholique et vivant dans un pays où les traditions actuelles sont encore fortement liées au culte chrétien, mon enfance a été ponctuée de moments passés au sein d'églises.

Lors de voyages à l'étranger, attirée par les églises, ma famille m'a toujours encouragée à visiter celles-ci, dont l'architecture se démarque souvent du reste du tissu construit. Ces édifices religieux, en plus de leur climat intérieur tempéré pendant les chaudes journées d'été, offrent la plupart du temps de magnifiques découvertes. En effet, les églises chrétiennes sont souvent ornées de peintures, sculptures et autres objets décoratifs et la minutie de confection ainsi que les détails m'ont toujours fasciné.

Plus tard, lors d'un stage effectué sur chantier en France, j'ai eu la chance de travailler sur la réhabilitation de la chapelle Notre-Dame des Neiges à Susville, près de Grenoble. Celle-ci a été désacralisée et désaffectée il y a quelques années et fait l'objet d'un chantier participatif, afin de préparer à sa nouvelle fonction en tant que lieu de rencontre et d'exposition.

Un autre exemple d'affectation m'a frappé pendant un séjour aux Pays-Bas : la Laurenskerk à Rotterdam. Cette église dispose d'un programme partagé. En effet, le dimanche et les jours fériés chrétiens, l'église fonctionne tel un lieu de culte ordinaire. Le reste du temps, l'église est utilisée comme une salle polyvalente où des concerts et soirées sont organisés.

En creusant davantage la question du devenir des églises chrétiennes, j'ai remarqué que certaines églises, datant surtout du XXème siècle étaient marginalisées. Ce constat m'a poussée à analyser la raison de cette mise à l'écart face aux édifices ecclésiastiques plus anciens et leur possible intégration dans la société actuelle et future.

INTRODUCTION

Les édifices religieux et la religion chrétienne ont longtemps eu une grande importance dans la société. Durant le Moyen-Age, à l'apogée de la société chrétienne occidentale⁵, la religion chrétienne avait un rôle considérable dans la vie des hommes et les croyants suivaient les lignes de conduites strictes dictées par ce culte. Pourtant, depuis quelques années, l'intérêt pour la religion chrétienne est en déclin⁶ et de plus en plus d'églises ne sont plus utilisées à bon escient, voire sont délaissées ou détruites⁷.

Si le concept de rénovation des églises est loin d'être récent, ces rénovations sont cependant surtout portées sur des édifices anciens, datant donc d'avant le XXème siècle. Les édifices d'après-guerre, quant à eux, ne sont pas encore considérés comme faisant partie du patrimoine qu'il faudrait conserver. En effet, l'architecture datant de la seconde moitié du XXème siècle est jugée comme « purement fonctionnaliste, dénuée d'âme et reposant sur des matériaux de moindre valeur. »⁸ Les édifices datant de cette époque, et plus spécifiquement les églises, sont souvent menacés car ils arrivent au bout d'un premier cycle de vie qui nécessiterait des travaux de grosse ampleur⁹ afin de les remettre en état. Ainsi, ceux-ci sont plus aisément rénovés profondément en détruisant des éléments d'origine voire l'entièreté du bâtiment, cela par manque de financement et par leur valeur moribonde aux yeux de la société actuelle.

De plus, au regard des enjeux climatiques et sociaux actuels, la destruction d'édifices potentiellement encore utilisables est contestable. En effet, le secteur de la construction, respectivement de la destruction et de la rénovation, entraîne des grands amas de déchets. A Bruxelles, à titre d'exemple, cela correspond à 30% des déchets produits et correspond à environ 700 000 T de déchets par an.¹⁰

⁵ BRIEL, P. « Christianisme 0 – 2000. L'apogée médiévale. » Le Temps [en ligne], 1999.

⁶ MASQUELIER, J. « Troisième rapport annuel de l'Eglise catholique de Belgique : le regard sur elle-même d'une Eglise 'en transition'. » Observatoire des Religions et de la Laïcité [en ligne], 2021.

⁷ EDMOND, D. *Les églises paroissiales en Wallonie : une gestion au service du réemploi ? Les limites d'un système aux multiples intervenants*. Mémoire de ULiège, 2021.

⁸ DUMONT, P., STERKEN, S., SCHOONJANS, Y., VAN GERREWEY, C., DE KOONING, M., DE MEYER, R., HOUSSIAU, J., LHOAS, P., SYMONS, T., VERDONCK, A., VERSWIJVER, K., VANDER BRUGGHEN, B., KIR, E., *L'architecture depuis la seconde guerre mondiale*. Bruxelles : Région de Bruxelles-Capitale, 2008.

⁹ BOLLE, C., *La conservation intégrée – La réaffectation du patrimoine religieux*. Cours LTARC 1366, UCLouvain, s.d.

¹⁰ DARDOU, A., HEMY-DUMAS, C., LEMAIRE, G., MONFORT, C., *Homo Detritus*. Travail étudiant dans la cadre du cours LBARC2240, 2022.

Différentes questions se posent donc : quel est le devenir de ces églises conciliaires¹¹ ? Est-ce un patrimoine contemporain malaimé qu'il faudrait valoriser ? Ces questions serviront de fil conducteur tout au long du travail. Celui-ci est structuré en trois phases afin de répondre aux différents aspects de cette thématique.

Afin de comprendre le contexte actuel, la première partie traitera un bref historique du christianisme et des églises ainsi que les différences architectoniques des branches principales de la religion chrétienne. L'importance de l'édifice au sein de la société sera analysée de manière chronologique et territoriale. Ensuite, les changements induits pour la religion catholique, aussi bien suite aux Première et Seconde Guerres Mondiales, qu'à travers le concile Vatican II, seront mis en exergue.

La deuxième partie aura comme objectif d'évaluer les églises conciliaires. Ce dernier sera illustré à travers différentes valeurs spécifiques aux églises formalisées par des théoriciens et architectes au fil du temps. Ces valeurs seront confrontées aux directives du concile. L'outil d'évaluation émanant de la considération de celles-ci permettra d'analyser différents cas d'étude datant du XXème siècle.

La troisième partie exposera l'aspect pratique de la thématique. Concrètement, ce dernier traitera des interventions possibles au sein d'une église conciliaire. Le cadre international pour la restauration et transformation du patrimoine bâti sera exposé ainsi que d'autres recommandations d'ordre informel. Les effets de la désacralisation ou désaffectation partielles ou totales de plus que la question de la réversibilité des interventions seront développés. L'analyse d'un cas concret illustrera les contraintes et avantages des différentes interventions envisageables au sein d'une église d'après-guerre.

Finalement, suite à ce volet théorique, les enseignements émanant seront appliqués au travers d'un cas d'étude : l'église de la Résurrection à Molenbeek-Saint-Jean¹².

¹¹ Églises construites suite au concile Vatican II.

¹² Annexe 1 : BX59

ETAT DE L'ART

La question du devenir du patrimoine religieux n'est pas nouvelle. Au fil du temps, les édifices religieux ont vu leur fonction adaptée aux différents besoins. En effet, les églises, surtout au Moyen-Age, étaient non seulement des lieux où le culte chrétien était célébré, mais également des lieux de réunions publiques. Il n'est donc pas rare de trouver, dans la littérature ancienne, des mentions d'utilisation d'édifices religieux autre que pour des célébrations proprement dites.

En raison du déclin d'intérêt pour la religion chrétienne, il est de plus en plus courant de trouver des articles de presse qui déplorent l'état physique de certains édifices ou qui questionnent l'avenir d'autres ou encore qui annoncent une future démolition.

La thématique de l'avenir des églises est particulièrement étudiée en Outremer et plus précisément au Canada¹³. Depuis quelques années, des recherches et colloques y sont entrepris afin d'essayer de répondre collectivement à ce sujet. Suite à ceux-ci, certains projets ont pu être réalisés et ont ainsi permis de sauver certains édifices religieux d'une démolition certaine.

En Europe, la question commence à prendre un peu plus d'ampleur. Quelques colloques¹⁴ sont organisés et certaines études sont réalisées afin de commencer à résoudre ce problème. La question semble intéresser d'avantage les générations plus jeunes, le nombre de travaux étudiants¹⁵ concernant de près ou de loin ce sujet augmentant chaque année.

¹³ MORISSET, L., NOPPEN, L., COOMANS, T. (dir.) *Quel avenir pour quelles églises ? What future for which Churches ?* Québec : Presses de l'Université du Québec, 2006.

ROUTHIER, G., « Compte rendu de [Laurier Turgeon (dir.), *Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel*, Québec. ». Québec : Recherches sociographiques, 48(2), p.172-176, mai - août 2007.

SAUVE, J., COOMANS, T. (dir.) *Le Devenir des églises : patrimonialisation ou disparition*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2014.

¹⁴ CHAVARDES, B., DUFIEUX, P. (dir.) *L'avenir des églises*. Lyon : PU Lyon. 2019.

¹⁵ DELFOSSE, A., *La réaffectation du patrimoine religieux : vers un changement d'atmosphère*. Mémoire en LOCI, 2020.

EDMOND, D. *Les églises paroissiales en Wallonie : une gestion au service du réemploi ? Les limites d'un système aux multiples intervenants*. Mémoire de ULiège, 2021.

PERRIN, T. *Quelles sont les dimensions et les caractéristiques à prendre en compte dans l'évaluation du potentiel patrimonial des églises ?* Mémoire en LOCI, 2016.

METHODOLOGIE

La recherche sur la thématique énoncée a tout d'abord débuté par une collecte d'informations sur le patrimoine en général par le biais de livres de référence, d'articles et de cours universitaires. Suite à cela, la recherche s'est portée davantage sur le patrimoine religieux en se limitant aux églises et non pas à la totalité des édifices religieux. La récolte de données s'est effectuée à travers la lecture de livres issus de divers pays et de différentes années, articles de presse et scientifiques et travaux de fin d'études. Finalement, le cadre de recherche a été restreint au cas des églises chrétiennes du XXème siècle, cette question étant encore assez peu développée en Europe actuellement.

Un référencement d'églises bruxelloises et belges francophones¹⁶ a mis en évidence la panoplie d'églises construites depuis le début du XXème siècle en Belgique et le caractère unique de chacune.

Les questions de leur avenir et de leur intérêt dans la société actuelle et future se sont ensuite posées. La recherche s'est donc dirigée vers la mise en valeur d'édifices patrimoniaux, pour ensuite se restreindre au potentiel de mise en valeur d'églises conciliaires. Le potentiel de celles-ci sera jugé par la mise en place d'un outil d'évaluation et aidera à justifier un certain type d'intervention.

Une collecte de données a donc été effectuée à travers d'exemples construits et projetés afin d'en déduire les possibilités d'interventions dans le patrimoine construit en général d'abord puis, plus spécifiquement, dans les églises.

Le constant va-et-vient de généralités au particulier a permis de fonder différents a priori de départ, puis à étoffer d'autres aspects. De plus, la décortication de la thématique a permis d'ouvrir divers horizons afin de pouvoir appliquer ces éléments dans la partie pratique du travail.

¹⁶ Annexe 1

CHAPITRE I : LES MUTATIONS DE L'ARCHITECTURE DANS LA RELIGION CHRETIENNE

Depuis sa propagation à travers l'Empire romain, la religion chrétienne est fortement liée à l'histoire européenne et aux traditions s'attachant à celle-ci. Au fil du temps, les différentes sensibilités chrétiennes se sont divisées et ont donné lieu à des schismes qui sont à l'origine des branches catholiques, orthodoxes et protestantes.

Bien que les différentes branches s'accordent sur le Nouveau Testament, elles diffèrent notamment quant aux logiques d'agencement, d'espaces architecturaux et de rites.

D'un point de vue historique, indépendamment de la branche, l'édifice religieux avait une grande importance aussi bien dans la société que dans le paysage. Cependant, à cause de la sécularisation ou encore l'évolution de la science, l'intérêt pour la religion chrétienne a progressivement baissé et l'importance de l'édifice la symbolisant est devenue moindre.

Suite aux Première et Seconde Guerres Mondiales, le monde occidental a été bouleversé aussi bien spirituellement qu'architecturalement. Pendant la phase de reconstruction suite à celles-ci, de nouveaux matériaux ainsi que des procédés innovants ont été mis en œuvre.

Le culte catholique a également été marqué par un grand changement lors de la seconde moitié du XXème siècle : le concile Vatican II. Celui-ci a eu lieu de 1962 à 1965 et avait pour but premier de faire « progresser la vie chrétienne ».¹⁷ Ce concile a permis d'asseoir les changements qui s'opéraient au fur et à mesure dans l'architecture religieuse suite à la Seconde Guerre Mondiale. Par conséquent, l'architecture ecclésiastique a également été touchée par cette « mise à jour » dont de nouveaux espaces liturgiques en ont découlé.

Parmi les textes conciliaires, le document *Sacrosanctum Concilium*¹⁸ a permis aux architectes d'interpréter les indications données par l'Eglise. Cela a donné lieu à diverses réalisations tentant de correspondre au mieux aux directives du concile.

¹⁷ VATICAN, *Sacrosanctum Concilium – Constitution sur la Sainte liturgie*. Rome, 1963.

¹⁸ *Ibidem*

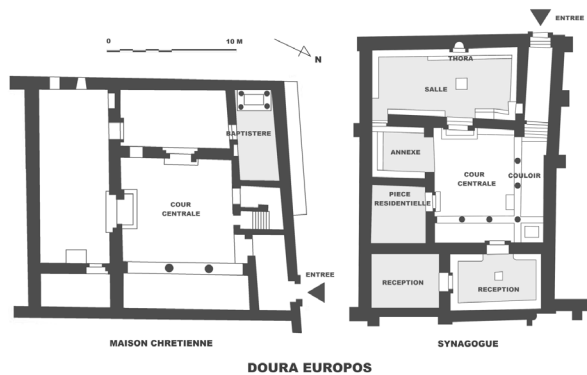


Fig. 1
CHANCEREL, J., *Doura Europos, plans maison chrétienne et synagogue*, 2017

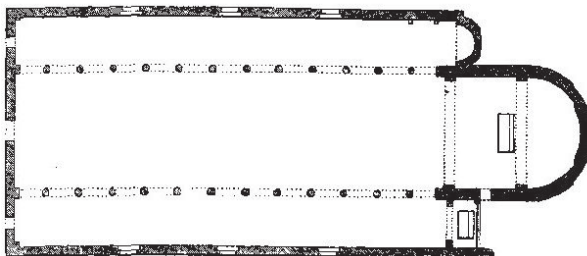


Fig. 2
Eglise primitive à plan basilical : Basilique Saint-Apollinaire de Classe, VIème siècle

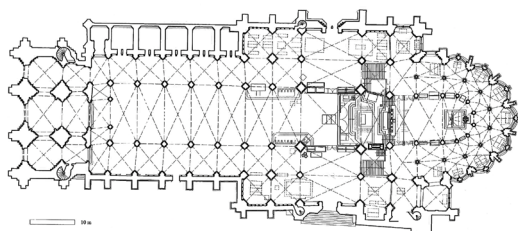


Fig. 3
Plan de la Basilique Saint-Denis, s.d.

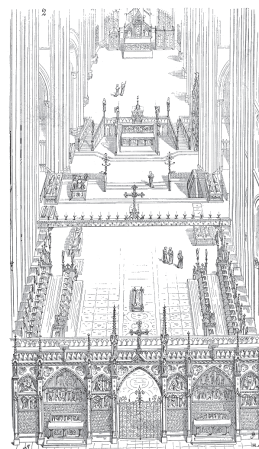


Fig. 4
VIOULET-LE-DUC, E., *Le chœur de la basilique d'après Dom Filibien*, s.d.

I.1 SYNTHÈSE DE L'HISTORIQUE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE

I.1.1 Les origines de la religion et des édifices chrétiens

Le christianisme apparaît en premier lieu en Palestine, suite à la mort de Jésus-Christ et se répand au fur et à mesure dans l'Empire romain. Pourtant, ce n'est qu'à partir du IV^{ème} siècle que commencent à apparaître les édifices publics pour le culte chrétien. Grâce à l'édit de Milan de 313, les chrétiens obtiennent la liberté religieuse et ne sont plus persécutés. Ces derniers peuvent donc alors pratiquer leur religion ouvertement et non plus en secret dans des catacombes, cimetières ou encore dans des maisons privées ayant été adaptées afin d'y célébrer le culte, appelées *domus ecclesiae*.¹⁹ (Fig.1) L'architecture paléochrétienne se développe alors selon trois modèles architecturaux : les basiliques, les baptistères et les mausolées. Les basiliques sont majoritairement des réinterprétations de bâtiments publics romains. Les chrétiens ne reprennent pas l'architecture romaine divine²⁰, mais de réunion civile. Ils favorisent donc le plan allongé qui permet la réunion d'une grande assemblée autour de l'autel disposé au centre de celle-ci (Fig.2).

L'évolution des différentes importances du culte apportent des changements radicaux dans l'architecture des édifices chrétiens : dû à la diminution du nombre de fidèles lors de la communion, l'autel est transféré dans l'abside des églises à partir du VI^{ème} siècle. L'adoration rendue au Saint-Sacrement induit au XIII^{ème} siècle la célébration de la messe dos aux fidèles, le culte des saints incite le dédoublement des chœurs et cryptes. C'est finalement au IX^{ème} siècle, le chœur de l'église est isolé de la nef centrale par une cloison, éliminant ainsi toute participation des fidèles aux célébrations (Fig.3-4). Au fil des siècles et des styles architecturaux, les différents espaces évoluent, comme avec l'intégration de chapelles rayonnantes et déambulatoires pendant l'ère romane. Mais, malgré ces changements, les espaces restent fortement détachés les uns des autres jusqu'à l'époque moderne.²¹

¹⁹ La plus ancienne étant la *domus ecclesiae* de Doura Europos, construite au II^{ème} siècle après J.-C.

²⁰ C'est-à-dire les temples et autres lieux de culte

²¹ SPIRI, J., « Tradition et modernité dans l'architecture religieuse » [en ligne], 2003.

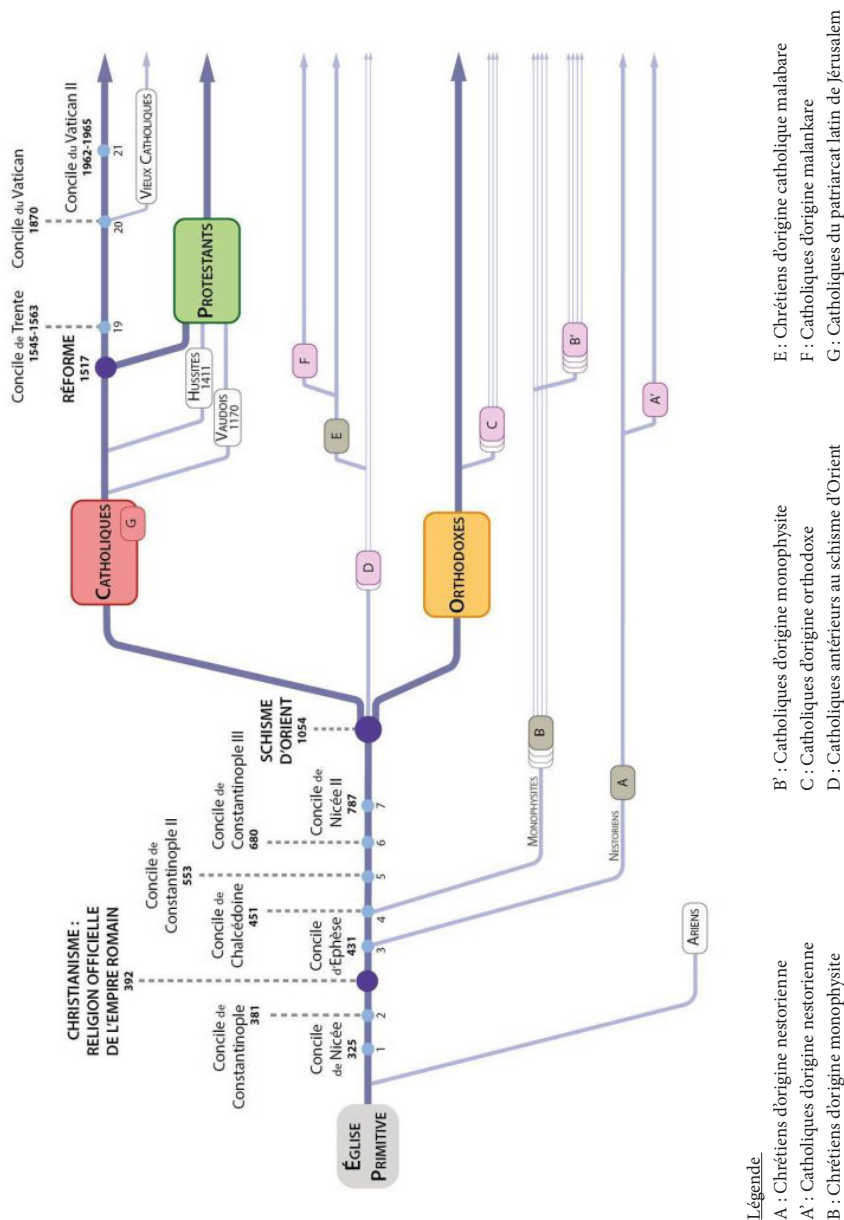


Fig. 5

MUSÉE VIRTUEL DU PROTESTANTISME, *Les filiations des confessions chrétiennes*, s.d.

Le culte chrétien évolue non seulement architecturalement depuis sa naissance mais aussi au niveau des pensées. Ainsi, divers débats surgissent avec le temps et des conciles œcuméniques sont tenus afin de fixer en détail divers dogmes et mettre ainsi fin aux querelles. Cependant, la religion est pratiquée de manière différente selon chaque pays et traditions s’y attachant. Ces mutations sont à l’origine des trois branches principales du christianisme : le catholicisme, le christianisme orthodoxe et le protestantisme.

La religion chrétienne a connu deux oppositions majeures. La première en 1054 connue sous le nom de grand schisme d’Orient puis une deuxième en 1517 nommée la Réforme. La séparation des églises d’Orient et d’Occident a donné lieu aux branches catholiques et orthodoxes. La Réforme incitée par Martin Luther, quant à elle, a donné naissance à la branche protestante²² (Fig. 5).

²² MUSÉE PROTESTANT, *Les branches du christianisme* [en ligne].



Fig. 6
ROMESITE, *Basilique St. Pierre*, s.d.

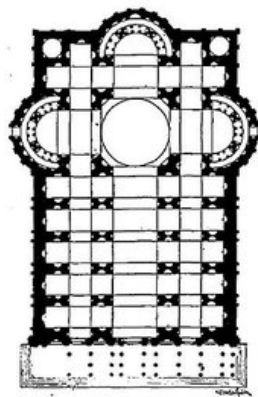


Fig. 7
RAFAEL, *Plan de la basilique St. Pierre*, 1513



Fig. 8
LA SOURIS GLOBE-TROTTEUSE, *Intérieur de la Cathédrale Saint-Basile le Bienheureux*, 2022

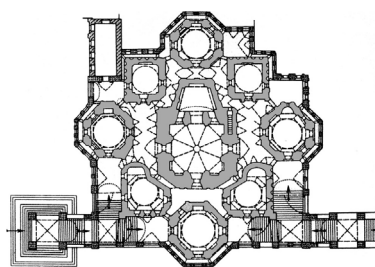


Fig. 9
KOMECH, ALEXEY, PLUZHNIKOV, *Plan intérieur de la cathédrale*, 1982



Fig. 10
CONRAD, K., *Eglise év. Tanusstein-Wehen*, 2012

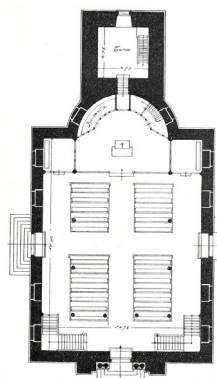


Fig. 11
LUTHMER, F., *Plan de l'église*, 1914

I.1.2 Les spécificités architectoniques des différentes branches chrétiennes

Dans la suite, seront développées les diverses caractéristiques de lieux de culte des branches principales.

Le culte catholique favorise l'aménagement d'une nef longitudinale avec un transept perpendiculaire à celle-ci, formant ainsi une croix latine, symbole de la crucifixion du Christ (Fig. 7). L'art figuratif a une grande importance et permet de représenter la sacralité des lieux. Il est matérialisé sous différentes formes : peintures, sculptures et ornements (Fig. 6).

Les orthodoxes, quant à eux, portent une grande importance à l'édifice en tant que tel. Celui-ci doit représenter le « Royaume de Dieu »²³. La représentation symbolique est la majeure caractéristique de cette branche, contrairement au culte catholique. Cette opposition, entre autres, a induit la séparation des deux branches au XI^{ème} siècle. A l'intérieur des églises, des fresques et mosaïques décorent l'entièreté de l'édifice. De plus, une cloison, l'iconostase, comportant des portraits d'icônes, permet de discerner la nef du sanctuaire. Ces portraits représentent le Christ, la Vierge et d'autres saints sont agencés selon des registres et sont majoritairement peints sur bois et habillés de feuilles d'or (Fig. 8-9).

Le temple protestant, lui, se veut discret et est construit de la manière la moins onéreuse possible (Fig. 10). L'édifice doit être fonctionnel et a comme fonction première de réunir l'assemblée. Les temples diffèrent tous les uns des autres, mais ont quelques caractéristiques communes, à savoir : « [la] suppression du culte des images, [l'] organisation de l'espace intérieur autour de la chaire et de la table de communion et non de l'autel [et l'] ouverture sur l'extérieur par de nombreuses fenêtres. »²⁴ (Fig. 11)

²³ Site Le Corbusier, *Le patrimoine sacré*. Ressources pédagogiques, p.11.

²⁴ *Ibidem*



Fig. 12
MILLET, J.-F., *L'Angélus*, 1857 - 1859

	2016	2018	2019
Baptêmes	50 867	44 850	42 051
Naissances	121 161	117 800	115 565
(%)	(42,0 %)	(38,1 %)	(36,4 %)
Mariages sacramentels	7 859	6 765	5 971
Mariages civiles	44 725	45 059	44 270
(%)	(17,6 %)	(15,0 %)	(13,5 %)
Funérailles catholiques		48 407	44 920
Décès		110 645	108 745
(%)		(43,4 %)	(41,3 %)

Fig. 13
STATBEL, RAPPORTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, 2018 / 2019 / 2020

I.2 L'ÉDIFICE CHRÉTIEN AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ

Au fur et à mesure de l'évolution et de la propagation du christianisme, la religion a pris une place prépondérante dans la vie quotidienne des croyants. Au Moyen-Âge, celle-ci avait un rôle considérable dans la vie des croyants. Leur vie était modulée selon les lignes de conduite dictée par le culte chrétien.

L'édifice religieux, l'église, symbolisait « le centre de la dévotion chrétienne dans chaque ville et village ».²⁵ Son clocher, étant donné sa taille, rappelait constamment l'importance de celle-ci, tout en servant également de repère afin de s'orienter à travers le paysage et la journée, grâce aux sons des cloches (Fig. 12).

De nos jours, la religion chrétienne n'a plus de place aussi importante dans notre société occidentale et de ce fait, l'intérêt pour la religion a fortement diminué. Ce désintérêt est dû, en partie, au progrès de la science ainsi qu'à « certains changements liés à la modernité »²⁶ tels que la laïcisation, la mondialisation et la rentabilité. Ce phénomène est souligné par la diminution du nombre de prêtres, tel qu'au Canada, où le nombre de ceux-ci a baissé de 25% de 1995 à 2003.²⁷ En Europe, cette diminution se caractérise surtout par le nombre de désaffectation d'églises croissant par le manque de fidèles, la baisse du nombre des responsables laïques et l'épuisement de ressources financières ²⁸ (Fig. 13). Ainsi, ce déclin a entraîné la désaffectation d'une multitude d'églises. À titre d'exemple, en Belgique, 75 églises ont été désaffectées entre 2012 et 2016, 31 églises en 2018 et 26 en 2019.²⁹

²⁵ HISOUR Art Culture Histoire, *Architecture d'église* [en ligne].

²⁶ TURGEON, L. (dir), *Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel*. Canada : Les presses de l'université Laval, 2005, p.14.

²⁷ *Ibid*, p.19.

²⁸ PROCTOR, F., *La fermeture d'églises dans le Midwest des États-Unis* dans CHAVARDES, B., DUFIEUX, P., *L'avenir des églises. Etat des lieux, stratégies et programmes de reconversion*. Lyon : PU Lyon, 2018.

²⁹ MASQUELIER, J., *Op. cit.*

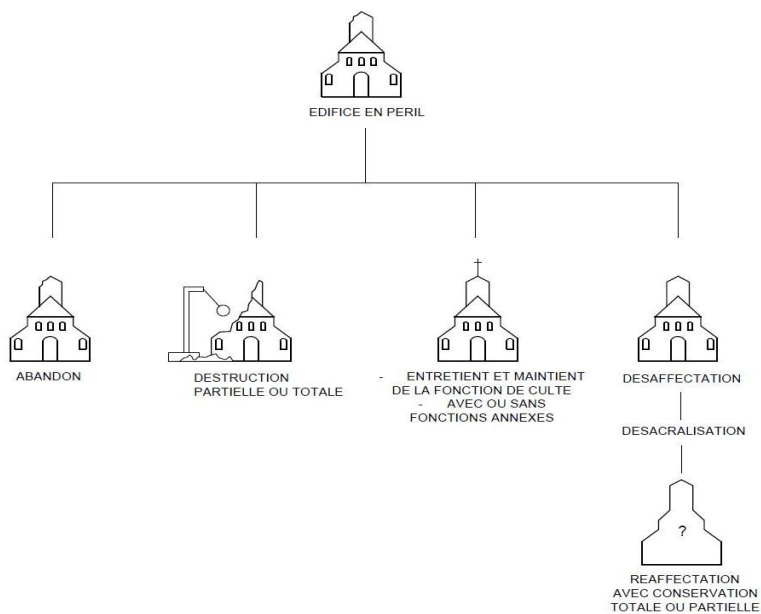


Fig. 14

BOLLE, C., *La conservation intégrée – La réaffectation du patrimoine religieux*, s.d.

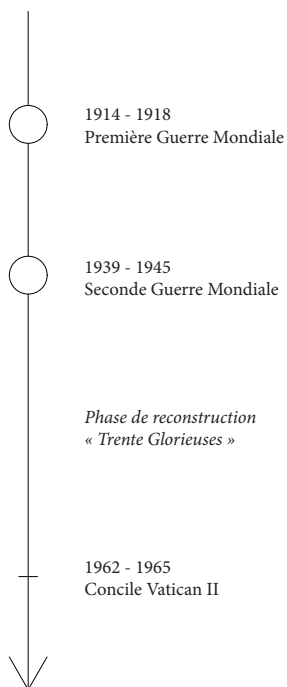


Fig. 15

DARDOU, A., *Les événements du XXème siècle*, 2022

La désaffectation des églises a entraîné soit la conservation partielle ou totale de la forme de l'église, soit la destruction de celle-ci. La conservation des églises est souvent portée sur des édifices anciens, ceux-ci étant des reliques d'un temps révolu. Les édifices plus récents, à savoir d'après-guerre, quant à eux, ne sont pas encore traités comme témoins d'une époque et ne sont donc pas considérés comme un patrimoine qu'il faudrait nécessairement conserver. En plus d'être considéré comme « purement fonctionnaliste, dénuée d'âme et reposant sur des matériaux de moindre valeur »³⁰, ces édifices contemporains se trouvent souvent à un moment-clé de leur vie qui entraînerait des travaux de grosse ampleur³¹ afin de les restaurer convenablement. De ce fait, ces églises sont aisément partiellement voire totalement détruites (Fig. 14).

I.3 XXÈME SIECLE : EPOQUE D'UN BOULEVERSEMENT ARCHITECTURAL ECCLESIASTIQUE

Le XXème siècle est marqué par divers événements qui ont modifié notre société profondément. Cette époque a connu des grands changements historiques, techniques et culturels. Une nouvelle architecture en relation avec « l'évolution d'une société plus urbaine, moins académique et plus ouverte »³² naît. Le fonctionnalisme prime sur l'ornementation et l'architecture doit pouvoir être exécutée rapidement et efficacement tout en étant confortable et abordable. Afin d'offrir ces avantages, les éléments de base tels que les volumes, la lumière ou encore les vues sont mis en avant.

Le culte chrétien est également touché par ces changements sociétaux et architecturaux. De plus, le concile Vatican II, ouvert en 1962 par le pape Jean XXIII et clôturé par Paul VI en 1965, a induit des changements conséquents dans les édifices ecclésiastiques (Fig. 15).

³⁰ DUMONT, P., STERKEN, S., SCHOONJANS, Y., VAN GERREWEY, C., DE KOONING, M., DE MEYER, R., HOUSSIAU, J., LHOAS, P., SYMONS, T., VERDONCK, A., VERSWIJVER, K., VANDER BRUGGHEN, B., KIR, E., *L'architecture depuis la seconde guerre mondiale*. Bruxelles : Région de Bruxelles-Capitale, 2008.

³¹ BOLLE, C., *Op.cit.*

³² CAUE Franche-Comté, *L'architecture du XXème siècle* [en ligne].



Fig. 16
SPRENG, R., *Gesamtansicht von Süden mit Eingangsfront*, 1954



Fig. 17
KIDDER SMITH, G. E., *Der Altar, von Albert Schilling aus einem Steinblock gehauen*, 1954

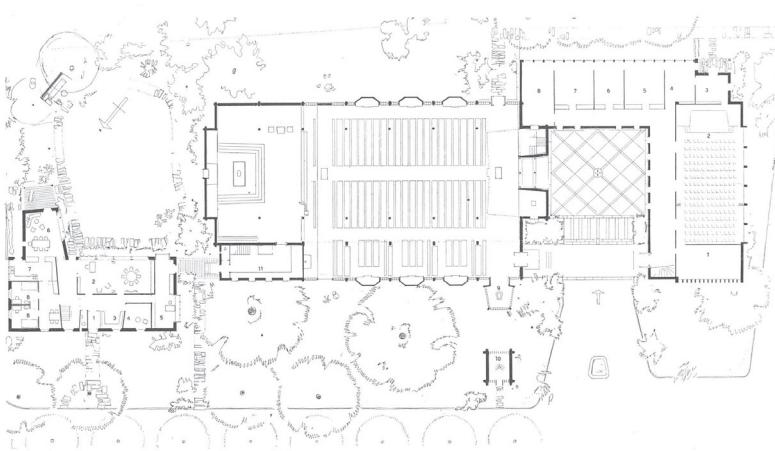


Fig. 18
Erdgeschoß, r. projektiertes Gemeindehaus, 1954

I.3.1 La phase de reconstruction post guerres mondiales

Lors du XXème siècle, « l'Eglise fait face à de nouvelles difficultés et à de nouveaux besoins. »³³ En effet, d'une part, il faut reconstruire les églises détruites lors des deux guerres mondiales et, d'autre part, un renouveau hiérarchique ecclésiastique mène à la création de nouvelles paroisses. Cette période prolifère entraîne la construction d'une multitude d'édifices ayant des architectures variées. Cet élan de renouvellement de l'art sacré a été initié par le moine bénédictin belge Dom Lambert Beauduin (1873 – 1960) suite à la Première Guerre mondiale.³⁴

Cette évolution de la société chrétienne moderne est surtout marquée par la disparition du rôle dominant et central de l'église dans le village voire paysage. Les églises reflètent le milieu urbain dans lequel elles sont construites et répondent à une économie de moyens. Les nouvelles constructions recherchent soit l'intégration humble dans un environnement bâti, soit la rupture formelle afin de se différencier des alentours par l'utilisation de lignes et de matériaux différents.

Les nouveaux édifices incarnent les besoins sociétaux et liturgiques de l'époque surtout dans le programme mis en place. Ce dernier devient d'avantage complexe : il doit pouvoir allier les fonctions pratiques, humaines et spirituelles.³⁵ La notion d'église glisse progressivement vers la création de centres spirituels ou relais culturels. Ceux-ci offrent un moyen pour réunir ces différents aspects en un même lieu, tout en rentabilisant les investissements. Ainsi, au lieu de culte viennent se greffer, par exemple, des salles de réunion, éventuellement modulables, une chapelle de semaine et un parking.³⁶

La Allerheiligenkirche à Bâle, construite en 1953 par Hermann Baur en est un bon exemple : celle-ci allie lieu culturel principal, chapelle de semaine et divers espaces communautaires autour d'une cour publique (Fig. 16-18).

³³ Site Le Corbusier, *Op. cit.*, p.20.

³⁴ COOMANS, T., VAN BOCXLAER, S., VERMANDEL V., WEYNS E., *Kerken in neostijlen in Vlaanderen. Ontwikkeling en implementatie van een methodologie voor de bescherming en de monumentenzorg van het negentiende-eeuwse kerkelijke architecturaal patrimonium in Vlaanderen*. Eindverslag. Leuven : KU Leuven, 2014.

³⁵ CAUE Franche-Comté, *Le culte – Architecture XXème siècle* [en ligne].

³⁶ RAGOT, G., *Panorama de l'architecture religieuse à la reconstruction dans Renouveau de l'architecture sacrée à la reconstruction*. La Rochelle : Ed. du CAUE 17, 2003, p.14.



Fig. 19
RAYMON, *Le Raincy l'église Perret*, s.d.



Fig. 20
INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, *Eglise Sainte-Claire*, 2019

La période d'après-guerre est également caractérisée par l'emploi de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction. « S'il existe de nombreux édifices en bois, en métal, en verre, en brique, le béton s'impose largement dans l'architecture religieuse du XXème siècle. »³⁷ L'utilisation poussée du béton armé est remarquée en premier lieu dans l'église construite en 1922 – 1923 par Auguste Perret à Raincy. L'usage de ce matériau permet de construire un clocher mesurant quarante-trois mètres de haut qui a servi de source d'inspiration pour les tours new-yorkaises. Tranchant formellement et esthétiquement avec les alentours, l'église de Notre-Dame-de-la-Consolation de Raincy marque une réelle rupture avec son voisinage (Fig. 19).

L'église Sainte-Claire à Jette, construite de 1965 à 1967 par J. De Smet, au contraire, est de taille modeste par rapport à ses alentours. Sa taille à l'échelle humaine contraste avec son contexte constitué de tours et barres de la cité Modèle et de la cité jardin Heymbosch. Cet édifice, davantage modeste, s'intègre donc plus humblement dans le tissu bâti environnant (Fig. 20).

³⁷ Site Le Corbusier, *Op. cit.*, p.20.

I.3.2 IIème concile œcuménique du Vatican (1962 – 1965)

Le IIème concile œcuménique du Vatican, ou Vatican II, ouvert sous le pontificat de Jean XXIII le 11 octobre 1962 et clôturé par Paul VI le 8 décembre 1965, « entérine les mutations de la liturgie qu'un grand nombre de recherches architecturales des années cinquante et soixante préfiguraient. »³⁸ Le concile est également le résultat du mouvement liturgique suscité par Dom Lambert au début du XXème siècle. Grâce au concile, des échanges sont possibles et cette réunion permet de révéler « une profonde communauté de vues dans les recherches et les attentes. »³⁹ Lors des quatre séances du concile sont élaborés seize textes traitant de divers aspects de la religion chrétienne. Cette assemblée est considérée telle une mise à jour, *aggiornamento*, de la doctrine de la Foi et vise à :

« faire progresser la vie chrétienne de jour en jour chez les fidèles ; de mieux adapter aux nécessiter de notre époque celles de institutions qui sont sujettes à des changements ; de favoriser tout ce qui peut contribuer à l'union de tous ceux qui croient au Christ, et de fortifier tout ce qui concourt à appeler tous les hommes dans le sein de l'Eglise, il estime qu'il revient à un titre particulier de veiller aussi à la restauration et au progrès. »⁴⁰ (Art.1)

Le concile prône, donc, surtout la participation active des fidèles en incluant ceux-ci davantage lors des célébrations : « les pasteurs doivent être attentifs à ce que dans l'action liturgique, non seulement on observe les lois d'une célébration valide et licite, mais aussi à ce que les fidèles participent à celle-ci de façon consciente, active et fructueuse. »⁴¹ (Art.11)

De plus, le concile encourage une restauration de la liturgie qui permet, entre autres, d'inclure d'autant plus les fidèles et d'adapter les rites au monde moderne. Afin de rendre accessible les paroles sacrées à un plus grand nombre de fidèles, l'emploi de la langue du pays aura une plus grande importance lors des différentes célébrations (Art.36) et « l'usage de la langue latine [...] sera conservé dans les rites latins »⁴² (Art.35).

³⁸ RAGOT, G., *Op. cit.*, p.16.

³⁹ NOIRHOMME, F., *L'église conciliaire : un renouveau dans la continuité*. Mémoire en Saint-Luc Bruxelles, 1995, p.37.

⁴⁰ VATICAN, *Op.cit.*, 1963.

⁴¹ *Ibidem*

⁴² *Ibidem*

Ces différents articles sont issus de la première constitution promulguée le 4 décembre 1963 à savoir, le *Sacrosanctum concilium*. Ce texte, concernant de manière générale la Sainte Liturgie, a eu comme effet de lancer réellement la réforme de la religion chrétienne. Les aspects décrits dans ce texte se basent sur des éléments issus du passé de la religion. Le leitmotiv du concile, à savoir la participation active des fidèles, repose sur l'ère paléochrétienne de la religion, où le célébrant se trouvait au centre de l'assemblée et non pas totalement séparé de celle-ci comme cela était le cas avant le concile Vatican II.

Cette mise à jour de la religion chrétienne a eu non seulement des incidences sur la liturgie mais également sur l'architecture des édifices religieux. Celle-ci sera développée dans la suite.

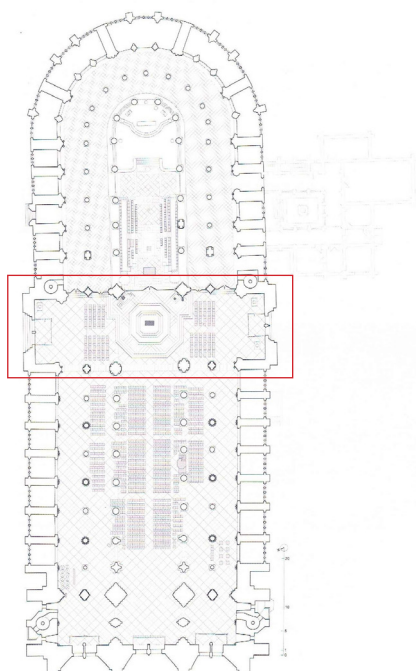


Fig. 21
DUTHILLEUL, J.-M, *Notre-Dame de Paris*, 2015

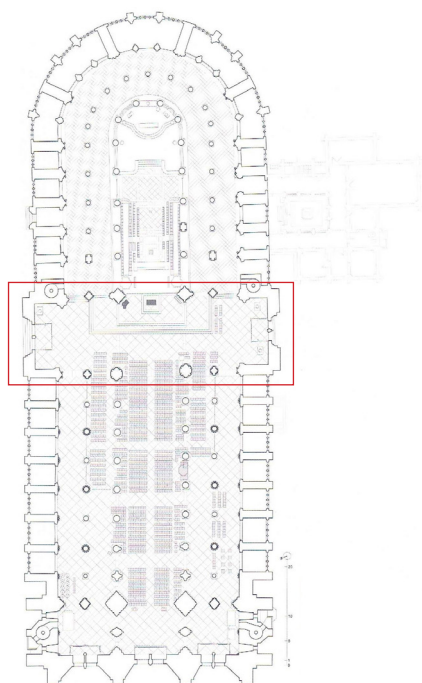


Fig. 22
DUTHILLEUL, J.-M, *Notre-Dame de Paris après réaménagement*, 1950

I.3.3 L'impact sur l'architecture des églises

Parmi la panoplie de textes rédigés lors du concile Vatican II, seuls quelques-uns évoquent des aspects liés à l'architecture des lieux. Cependant, il n'existe à aucun moment de directive quant à l'aménagement général des églises. La difficulté des architectes se trouvait donc dans la traduction concrète des prescriptions du concile. La tâche fondamentale des bâtisseurs n'était donc pas

« de 'meubler' fonctionnellement le lieu de la célébration, elle [était] de donner forme à une communauté vivante : il [fallait] donc construire à l'échelle humaine, et surtout créer un espace qui [favoriserait] l'unité de participation de l'assemblée entière – prêtres et fidèles – par rapport aux différentes 'foyers' de la célébration.»⁴³

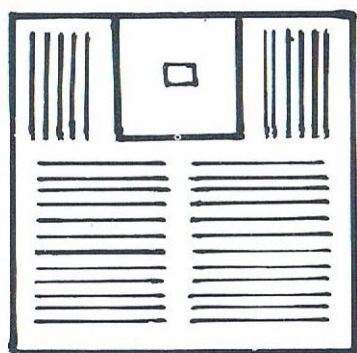
La construction de nouvelles églises s'avère aisée face à la révision de l'aménagement intérieur des églises existantes. L'agencement de ces dernières a dû être totalement revu afin de correspondre aux prescriptions conciliaires.

A titre d'exemple, dans Notre-Dame de Paris, cathédrale à plan en croix, avait été placé un podium pyramidal au centre du transept. Étant donné sa petite taille, le podium était peu propice à de grandes concélébrations ayant souvent lieu dans les cathédrales et n'était pas adapté aux cérémonies d'ordination (Fig. 21).⁴⁴ Monseigneur Lustiger (1926 – 2007), alors archevêque de Paris, soucieux des dysfonctionnements de la cathédrale a décidé d'y remédier en travaillant étroitement avec l'architecte en chef des monuments historiques, Benjamin Mouton. La solution retenue prévoyait la mise en place d'un nouvel autel disposé en prolongation du chœur vers la nef, ce qui permettrait une meilleure participation des fidèles et une libération d'une moitié du transept. Cette nouvelle disposition engendrait, en revanche, la suppression de la grille placée par Viollet-le-Duc. De ce fait, la nouvelle disposition rétablissait « le chœur dans sa juste fonction dans la cathédrale. »⁴⁵ (Fig. 22)

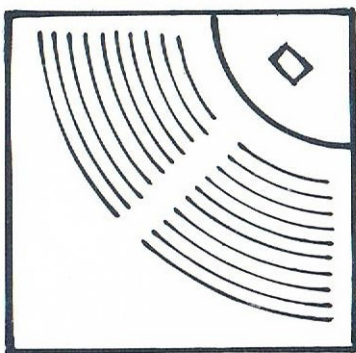
⁴³ NOIRHOMME, F., *Op. cit.*, p.42.

⁴⁴ DUTHILLEUL, J.-M., *Espace et liturgie – aménager les églises*. Paris : Mame – Desclée, 2015, p.36.

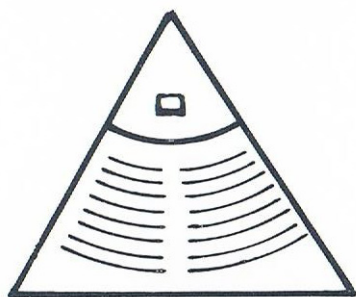
⁴⁵ DUTHILLEUL, J.-M., *Op. cit.*, p.38.



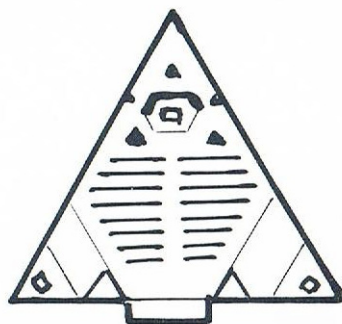
Plan carré



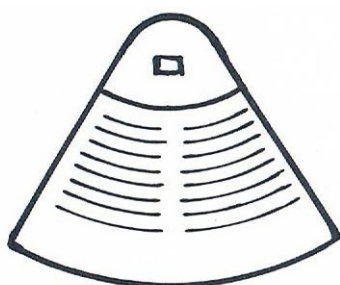
Plan carré sur diagonale



Plan triangulaire



Sainte-Agnès à Fontaine-lès-Grès



Plan en triangle arrondi

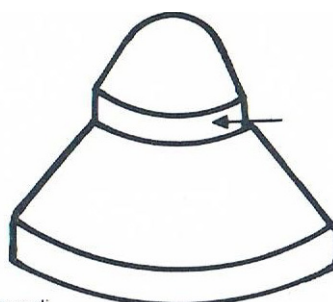


Fig. 23

CAPELLADES, J., *La recherche de nouveaux plans*, 1969

1.3.3a La mutation des espaces liturgiques

- La recherche d'un plan idéal

Le mouvement liturgique induit par Dom Lambert Beauduin provoque depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle un glissement du plan longitudinal des églises vers un plan centré. Cette évolution a pour but de favoriser la participation des fidèles et va se généraliser aux suites du concile. Afin de garantir une relation étroite entre célébrant et assemblant, l'autel a été tourné vers l'assemblée et la séparation en chœur et nef a peu à peu disparu.

Divers types de plans ont été adoptés afin d'optimiser l'aspect communautaire, la participation et la mise en valeur du sanctuaire (Fig. 23) :

- Le plan rectangulaire

Ce plan traditionnel fréquemment utilisé est aisément couvert et est judicieux quant au positionnement du sanctuaire grâce à la différenciation des espaces à l'aide d'ouvertures placées de manière appropriée.⁴⁶

- Le plan carré :

Afin de bénéficier des avantages du plan rectangulaire tout en garantissant une relation intime entre assemblée et célébrant, le plan carré a souvent été adopté. Pourtant, la difficulté première a été de valoriser le sanctuaire en tant que centre de la composition. En disposant le cœur de l'espace liturgique sur la largeur d'un côté, cela donne « une fâcheuse impression de flottement. »⁴⁷ Une variante a, dès lors, été de disposer l'assemblée en fer à cheval autour du sanctuaire.

- Le plan triangulaire :

Ce type de plan dispose des avantages du plan carré. Il s'avère cependant problématique quant à l'élévation en volume. Une variante de celui-ci est le plan en triangle arrondi. L'angle arrondi permet la disposition du sanctuaire.

- Le plan ovale :

Ce plan en ellipse dispose de deux foyers ce qui rend difficile le choix de la disposition du sanctuaire sans appauvrir le deuxième foyer.⁴⁸ L'espace d'accueil est également difficilement agencable, celui-ci se trouvant généralement à l'extrémité de l'axe formé par les foyers.

⁴⁶ CAPELLADES, J., Guide des églises nouvelles de France. Les Editions du Cerf, 1969, p.46.

⁴⁷ CAPELLADES, J., *Op. cit.*, p.47f.

⁴⁸ CAUSSE, F., *La réflexion architecturale et ses enjeux après la Seconde Guerre Mondiale la revue l'Art Sacré dans Renouveau de l'architecture sacrée à la reconstruction*. La Rochelle : Ed. du CAUE 17, 2003, p.20.

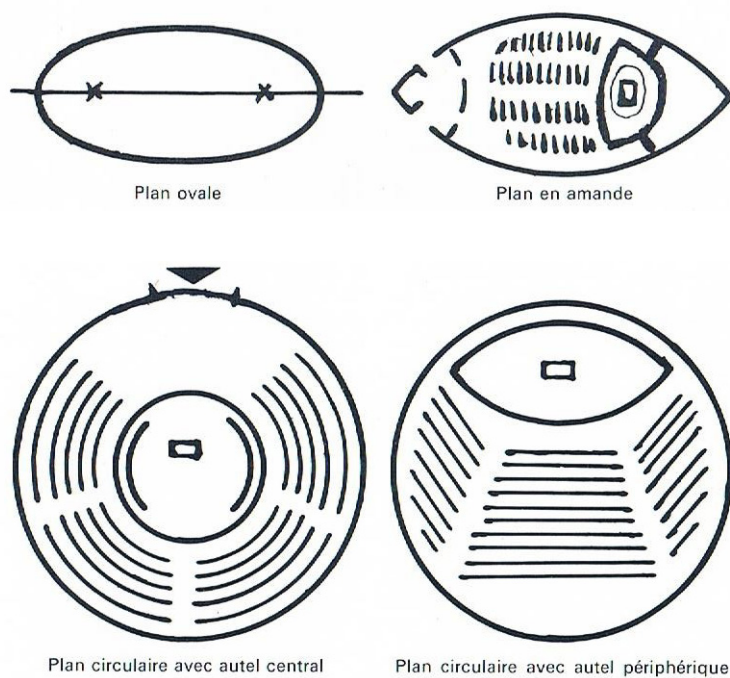


Fig. 23
CAPELLADES, J., *La recherche de nouveaux plans*, 1969



Fig. 24
DALBERA, J.-P., *L'intérieur de Notre-Dame du Haut*, 2016

Une variante à ce plan-ci serait le plan en amande, cependant « l'implantation des fonctions liturgiques, ne pouvant pas se raccrocher à un pont focal véritable, reste flottante. »⁴⁹

- Le plan circulaire :

La disposition du sanctuaire au centre du cercle appauvrit la relation entre le célébrant et l'assemblée, celui-ci ne peut pas dialoguer en face à face avec l'ensemble des fidèles placés autour de lui. Afin de pallier ceci, le sanctuaire peut être agencé en périphérie.

- Les plans polygonaux :

Les rares exemples adoptant un plan polygonal attestent des mêmes défauts que les plans circulaires.

- L'importance de la lumière naturelle

« Une attention particulière est prêtée à la lumière, considérée comme très importante dans la liturgie postconciliaire. »⁵⁰ Le but principal est d'amener naturellement le regard des fidèles vers le sanctuaire. La lumière a depuis longtemps été un élément essentiel de la religion chrétienne. Elle est souvent employée dans les textes religieux ou dans les métaphores évangéliques.

Les artistes chargés des vitraux des églises conciliaires ont toujours travaillé en vue de trouver des solutions qui se marient d'avantage avec « l'austérité de l'architecture »⁵¹ en mettant en avant le climat lumineux créé par les ouvertures. Aussi, les intensités diverses de lumières permettent de distinguer subtilement les différents espaces des édifices ecclésiastiques.

L'utilisation du béton armé comme matériau de prédilection permet une liberté dans la taille et la forme des différentes ouvertures de l'architecture postconciliaire.

Une des églises les plus connues pour son traitement de la lumière est la Chapelle Notre-Dame du Haut érigée de 1950 à 1955 d'après les plans de Le Corbusier. Dans ce cas-ci, la lumière naturelle a été maniée de telle manière à pouvoir différencier les différents espaces en conservant néanmoins « l'essence de la fonction spirituelle du vitrail. »⁵² (Fig. 24)

⁴⁹ CAPELLADES, J., *Op. cit.*, p.48.

⁵⁰ SPIRI, J., *Op. cit.*

⁵¹ CAPELLADES, J., *Op. cit.*, p.54.

⁵² CAPELLADES, J., *Op. cit.*, p.55.

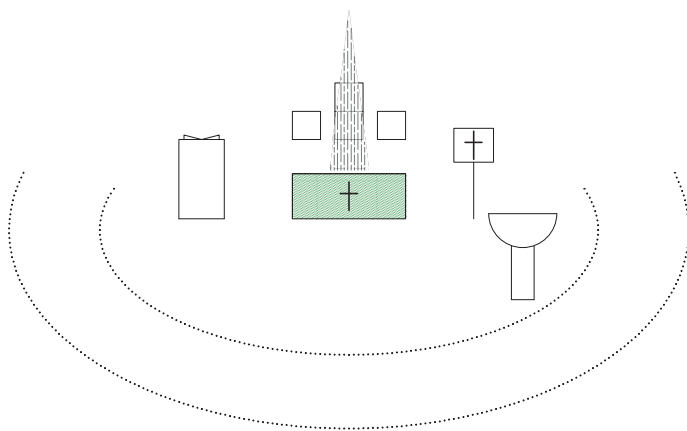


Fig. 25
DARDOU, A., *L'autel principal*, 2022

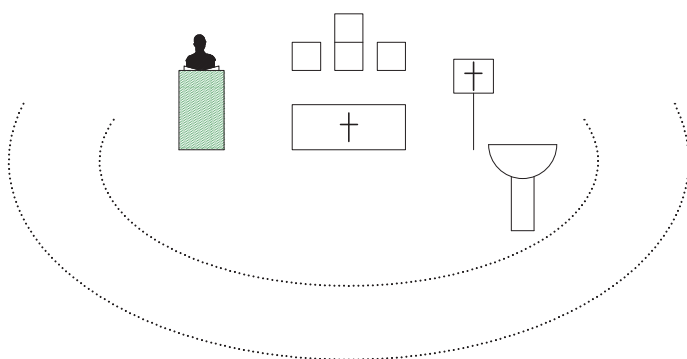


Fig. 26
DARDOU, A., *L'ambon*, 2022

I.3.3b Le renouvellement des éléments liturgiques

Suite aux prescriptions du concile Vatican II de réorganiser « les textes et les rites de telle façon qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient »⁵³ (Art.21), la Congrégation des Rites émet l'Instruction pour l'exécution de la Constitution sur la liturgie « *Inter œcumenici* »⁵⁴ en 1964. Ce texte donne des indications concrètes quant à l'agencement de certains éléments liturgiques revus lors du concile.

- L'Autel principal (Fig. 25)

L'instruction pour l'élément principal du sanctuaire s'énonce comme suit :

« Il est bien de construire l'autel majeur séparé du mur, pour qu'on puisse en faire facilement le tour et qu'on puisse y célébrer vers le peuple, et il sera placé dans l'édifice sacré, de façon à être véritablement le centre vers lequel l'attention de l'assemblée des fidèles se tourne spontanément. »⁵⁵ (Art.91)

Les prescriptions du Concile au sujet de l'autel tendent à un retour à l'authenticité de cet élément liturgique. Ce lieu étant originairement le symbole de convivialité et de d'hospitalité autour duquel une communauté se réunit pour prendre un repas commun.⁵⁶

Le symbolisme de cet élément est donc renforcé et n'est pas un support d'éléments secondaires tels que la croix et des chandeliers ⁵⁷, ceux-ci pouvant être placés à côté de l'autel ⁵⁸ (Art.94). L'aspect symbolique est d'autant plus augmenté dans les matériaux de construction et de décoration de l'autel qui suivront les règles de droit ⁵⁹, c'est-à-dire en pierre.⁶⁰

S'il existe des autels mineurs, ceux-ci pourront être aménagés dans des chapelles distinctes de l'espace principal de l'édifice.⁶¹

⁵³ VATICAN, *Op. cit.*, 1963.

⁵⁴ VATICAN, *Instruction pour l'exécution de la Constitution sur la liturgie « Inter œcumenici »*. Rome, 1964.

⁵⁵ *Ibidem*

⁵⁶ NOIRHOMME, F., *Op. cit.*, p.43.

⁵⁷ CAPELLADES, J., *Op. cit.*, p.42.

⁵⁸ VATICAN, *Op. cit.*

⁵⁹ *Ibidem*

⁶⁰ VATICAN, *Op. cit.*, 1964.

⁶¹ *Ibidem*

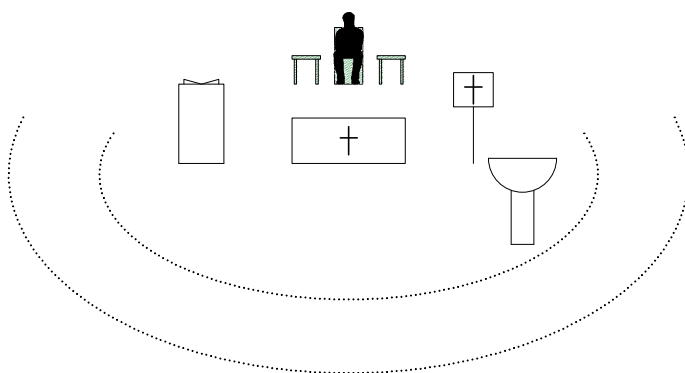


Fig. 27
DARDOU, A., *Le siège du célébrant et des ministres*, 2022

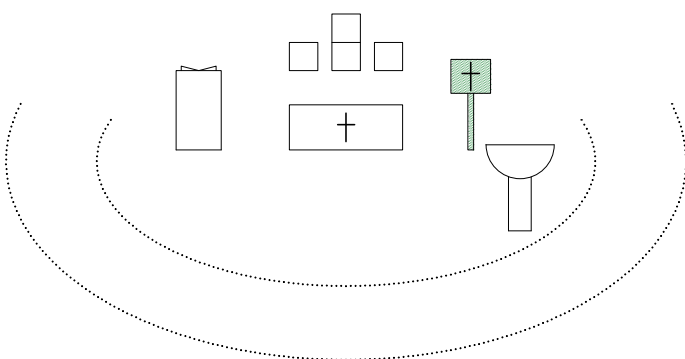


Fig. 28
DARDOU, A., *La réserve eucharistique*, 2022

- L'ambon (Fig. 26)

Il s'agit du lieu de parole de Dieu et, selon la congrégation des rites, pareillement à la disposition de l'autel, « un ambon ou des ambons [seront] disposés de telle façon que le ministre puisse être bien vu et entendu par les fidèles. »⁶² (Art.96)

La mise à jour de la Foi chrétienne donne plus d'importance aux paroles des fidèles, ainsi celles-ci ne sont plus des doublures de celles dites par le célébrant. Il s'établit un réel dialogue entre le ministre et le lecteur qui interviennent à tour de rôle.⁶³

- Le siège du célébrant et des ministres (Fig. 27)

Analogiquement au positionnement de l'autel et l'ambon, le siège du célébrant et des ministres « sera placé de telle façon que les fidèles puissent bien le voir et que le célébrant lui-même apparaisse véritablement comme présidant toute l'assemblée des fidèles. »⁶⁴ (Art.92) Cependant, le siège en forme de trône sera à proscrire, car ce type d'assise convient exclusivement à l'évêque.

- La réserve eucharistique (Fig. 28)

Le tabernacle forme avec l'autel, l'ambon et le siège du célébrant le pôle de célébration de l'église. Ainsi, la Sainte Eucharistie doit se trouver dans un tabernacle :

« solide et inviolable, placé au milieu de l'autel majeur ou d'un autel mineur, mais qui surpasse vraiment les autres. Selon les coutumes légitimes et dans des cas particuliers que doit approuver l'Ordinaire du lieu, elle pourra aussi être placée dans un autre lieu de l'église, très noble et bien décoré »⁶⁵. (Art. 95)

⁶² VATICAN, *Op. cit.*, 1964.

⁶³ CAPELLADES, J., *Op. cit.*, p.41.

⁶⁴ VATICAN, *Op. cit.*

⁶⁵ VATICAN, *Op. cit.*

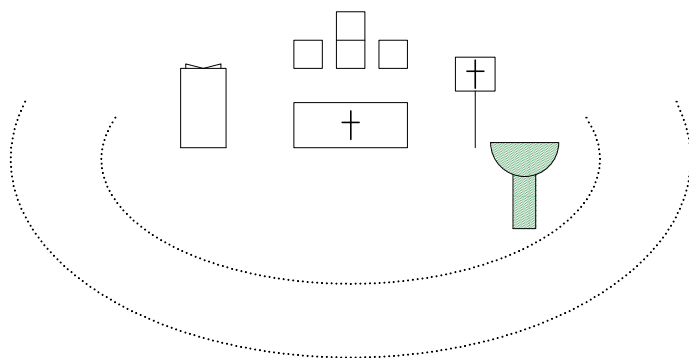


Fig. 29
DARDOU, A., *Les fonts baptismaux*, 2022

- Les fonts baptismaux (Fig. 29)

La participation d'une assemblée au rite du baptême induit un changement majeur au niveau de l'architecture autour des fonts baptismaux. ⁶⁶ (Art.99) Afin de bénéficier des aménagements existants du sanctuaire, les fonts baptismaux sont idéalement placés à proximité, tout en conservant le symbolisme du baptême qui nécessite l'utilisation d'une porte.

- Autres éléments

Le concile n'a pas émis d'indication particulière pour les autres éléments liturgiques tels que la statue de Notre-Dame ou encore le chemin de croix. Ce dernier a souvent été plutôt considéré comme élément décoratif dans les églises modernes. ⁶⁷

⁶⁶ VATICAN, *Op. cit.*, 1964.

⁶⁷ CAPELLADES, J., *Op. cit.*, p.43.

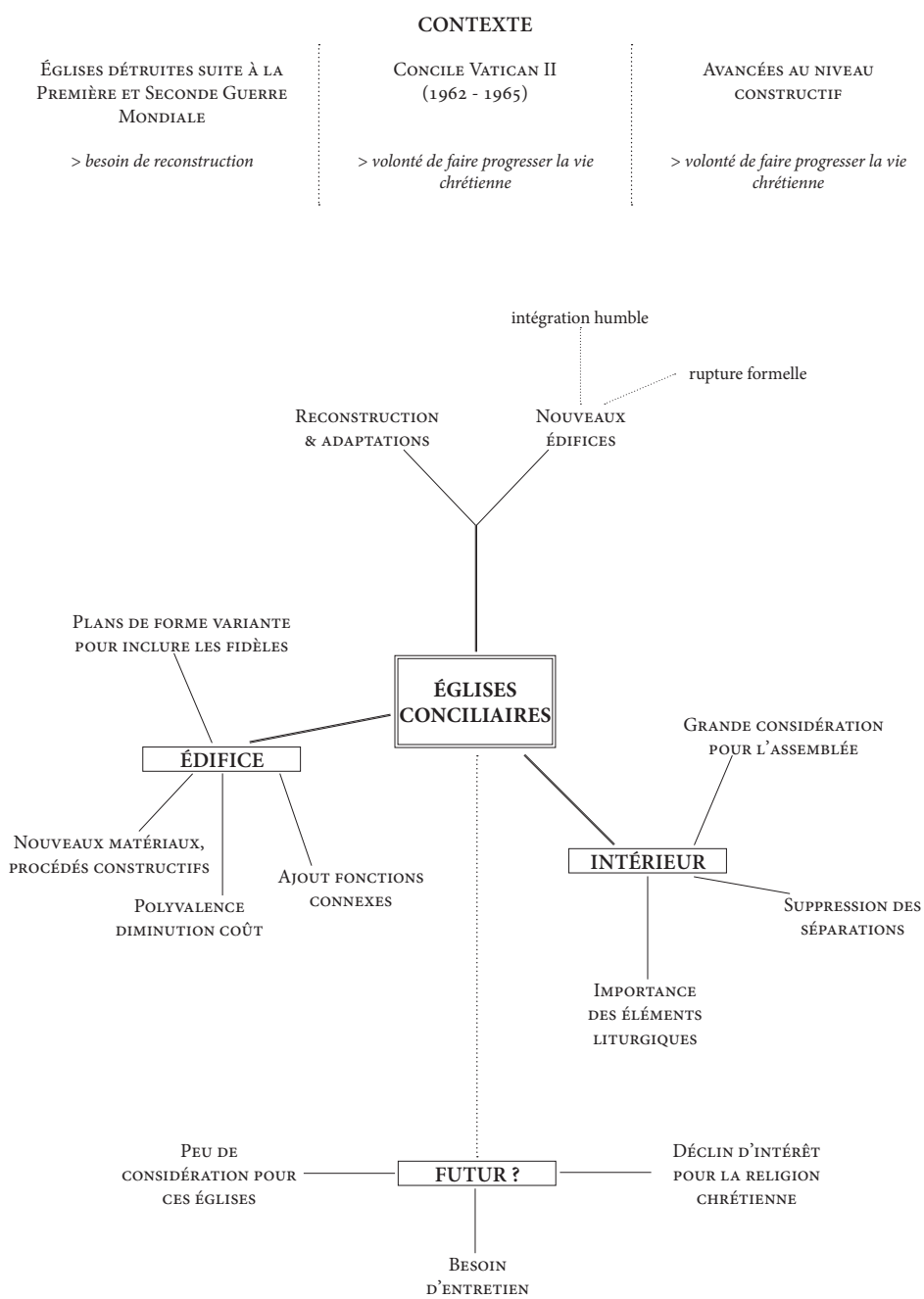


Fig. 30
DARDOU, A., *Synthèse de la partie 1, 2022*

I.4 SYNTHÈSE

La religion chrétienne, étroitement liée avec l'histoire de l'Europe, perd au fur et à mesure du temps de l'importance dans la société occidentale. Les édifices témoignant de la grandeur passée du culte perdent leur utilité et deviennent de plus en plus nombreux à être désaffectés afin d'y introduire un nouvel usage. Des monuments plus récentes et davantage modestes, sont également régulièrement ôtés de la fonction initiale de l'église.

De plus, la valeur moindre aux yeux de société leur réserve souvent un futur plus sombre. Pourtant, ces lieux sont la trace d'un renouveau liturgique ayant ses origines au début du XXème siècle qui avait comme objectif de mettre en avant la communauté face aux objets. Les idéaux de cette architecture à l'échelle plus humaine ont été alors mis sur papier lors d'une vaste assemblée : le concile Vatican II.

La « mise à jour » de divers tenants et aboutissants du culte chrétien a permis de réajuster les différents pôles de célébration tout en incluant les fidèles aux cérémonies religieuses. Ces considérations d'aspect purement théorique ont dû être mises en œuvre pratiquement par les architectes depuis le concile. Ainsi, les anciens lieux de culte ont nécessité une adaptation et de nouveaux édifices répondant à ces critères sont également apparus. La participation active des fidèles a entraîné le retournement du célébrant vers l'assemblée tout en ouvrant le sanctuaire de l'église à la vue de tous. La séparation visuelle et auditive entre le clergé et les fidèles ainsi que la forte individualisation des espaces disparaît peu à peu. Ces aspects laissent place à de grands volumes dépourvus d'éléments pouvant interrompre la vue. Ces larges espaces sont illuminés par de généreuses ouvertures. Ces deux aspects sont possibles grâce à l'utilisation du béton armé pour la structure des édifices.

Cette évolution a encouragé une forme de polyvalence des lieux, les différents lieux spécifiques à un seul acte de célébration sont abandonnés avec le temps. Cette caractéristique a malgré tout aussi un avantage : la polyvalence de l'espace facilite l'intégration d'une autre fonction dans l'espace liturgique. Le développement a induit également une plus grande interaction entre les différents intervenants des célébrations liturgiques. Cela a provoqué une consolidation de la communauté d'une même paroisse. Ces améliorations n'ont néanmoins pas empêché la diminution de l'intérêt pour la religion chrétienne et la question de son devenir dans la société de demain se pose.

CHAPITRE II : LE POTENTIEL DES EGLISES CONCILIAIRES

L'architecture de la seconde moitié du XXème siècle est souvent malaimée et n'est pas considérée à sa juste valeur à cause de ses aspects fonctionnalistes et bas de gamme. Toutefois, en prenant du recul, cette façon de construire a été élaborée selon des réflexions innovantes et grâce à des matériaux novateurs pour cette époque. Ce chapitre met en lumière le potentiel des édifices d'après-guerre et plus spécifiquement les églises construites pendant et après le concile Vatican II.

Afin d'illustrer ce propos, différentes valeurs patrimoniales seront analysées. Celles-ci proviennent de théoriciens de renom, tel que Aloïs Riegl qui développe les valeurs de remémoration et de contemporanéité dans son œuvre *Der moderne Denkmalkultus, seine Entstehung*⁶⁸ en 1903 ou encore de théoriciens plus récents tels que Jean Simard ou Xavier Greffe. Toutes les valeurs énoncées peuvent être réunies en trois groupes : les valeurs sociales, les valeurs intrinsèques et les valeurs constructives.

Ces valeurs génériques doivent être ajustées au regard des directives du concile Vatican II. La confrontation entre les valeurs énoncées et les directives du concile permettra de mettre en avant les valeurs importantes pour les églises de cette époque et, éventuellement, d'ajouter des valeurs spécifiques à l'architecture de la seconde moitié du XXème siècle.

Les valeurs conciliaires sont alors synthétisées sous la forme d'un outil d'analyse permettant d'évaluer la valeur de différents cas d'étude.

⁶⁸ RIEGL, A., *Le culte moderne des monuments*. Traduit par Jacques Boulet. Paris : L'Harmattan. 2003.



Fig. 31
Alois Riegl, env. 1890

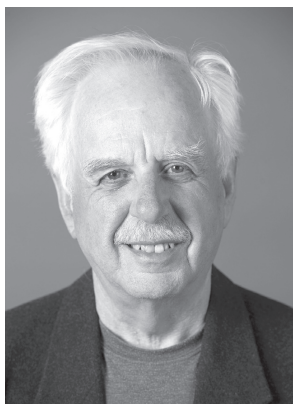


Fig. 32
LABONTÉ, E., *Jean Simard, 2017*



Fig. 33
Xavier Greffe, 2006

II.1 LES VALEURS PATRIMONIALES DES EGLISES

Les églises, et les édifices patrimoniaux en général, présentent une même caractéristique : si l'usage de ceux-ci diminue c'est qu'il ne correspond plus aux besoins de la société et l'usage doit être modifié et adapté. Ainsi, la désaffectation des églises est liée soit à la perte de la valeur d'usage de celle-ci, soit par une défaillance de la valeur foncière. Afin de déterminer le futur des églises, donc d'évaluer leur potentiel de réaffectation poussée ou non, voire une destruction partielle ou entière, différentes valeurs patrimoniales doivent être prises en compte. Ces valeurs ont été élaborées au cours du temps par diverses théoriciens tels que Aloïs Riegl, Jean Simard et Xavier Greffe.

Aloïs Riegl, né en 1858 et mort en 1905, est un historien de l'art autrichien (Fig. 31). Pendant presque dix ans, il a occupé la fonction de conservateur du musée des arts et de l'industrie à Vienne. Il enseignait également à l'Université de Vienne en tant que professeur titulaire d'histoire d'art et est devenu en 1902 président de la Commission centrale des Monuments historiques.⁶⁹ Dans *Der moderne Denkmalkultus, seine Entstehung*⁷⁰, il analyse la notion de monument, en distinguant les monuments écrits des monuments de l'art. Son analyse permet de distinguer deux catégories de valeurs : les valeurs de remémoration, *die Erinnerungswerte*, et les valeurs de contemporanéité, *die Gegenwartswerte*.

Jean Simard, philosophe ethnologue né en 1941, enseigne de 1972 à 2001 à l'Université de Laval (Fig. 32). Il s'intéresse surtout à l'art et aux religions populaires. En 1989, il publie l'ouvrage *Les Arts sacrés du Québec*⁷¹. Ses recherches lui ont permis de définir différentes valeurs comprises dans un système d'évaluation, à savoir la valeur documentaire, la valeur intrinsèque, la valeur d'authenticité, la valeur de l'état physique et la valeur d'environnement.

Xavier Greffe, professeur à l'Université de Paris, est également professeur adjoint à l'Université d'Auckland (Fig. 33). Ses publications concernent la culture, le patrimoine, l'écologie et le développement local.⁷² Il ajoute aux valeurs définies par Riegl, la valeur de position et la valeur de matérialité.

⁶⁹ BOULET, J., Aloïs Riegl. *Quelle mémoire ?*, 1984, dans RIEGL, A. *Le culte moderne des monuments*. Traduit par Jacques Boulet. Paris : L'Harmattan. 2003.

⁷⁰ RIEGL, A., *Op. cit.*

⁷¹ BOUCHARD, R., « Jean Simard, le philosophe ethnologue ». Rabaska, 16, p.135 – 183, 2018.

⁷² MORISSET, L., NOPPEN, L., COOMANS, T., *Quel avenir pour quelles églises ?*, Presses de l'Université du Québec, 2006, p.600.

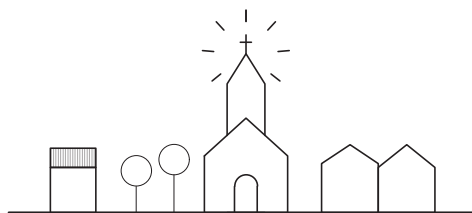


Fig. 34
DARDOU, A., *La valeur de position*, 2022

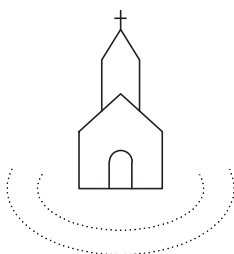


Fig. 35
DARDOU, A., *La valeur communautaire*, 2022

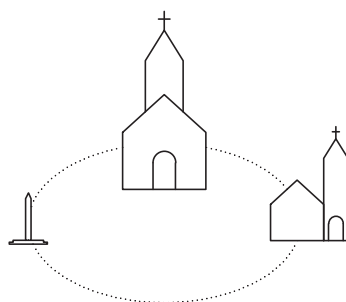


Fig. 36
DARDOU, A., *La valeur symbolique*, 2022

Le choix des différentes valeurs se base sur l'outil d'évaluation mis en place par Tom Perrin⁷³ qui permet d'évaluer le potentiel patrimonial des églises. Ces valeurs concernent différents aspects de l'édifice et peuvent être classées selon trois catégories : les valeurs sociétales, les valeurs intrinsèques et les valeurs constructives.

II.1.1 Les valeurs sociétales

- La valeur de position (Fig. 34)

Greffe définit cette valeur comme suit : « elle montre le rôle de structuration du territoire qui s'effectue à partir de l'église et les sentiments d'appropriation et d'identification sociale qui peuvent en résulter. »⁷⁴ L'église peut avoir une influence soit centripète, c'est-à-dire mise en scène pour être vue de loin, soit centrifuge, dans ce cas, elle structure l'environnement construit.⁷⁵

- La valeur communautaire (Fig. 35)

Cette valeur représente le degré d'appropriation de l'église aussi bien par les fidèles que les riverains. Elle est fonction de son rayonnement territorial ainsi que le nombre de fidèles qui participent aux différentes célébrations. ⁷⁶ Ainsi, selon Xavier Greffe, « soit on conserve l'extérieur, soit le bâtiment présentant peu d'intérêt peut être détruit. »⁷⁷

- La valeur symbolique (Fig. 36)

Selon Xavier Greffe, cette valeur témoigne « d'une croyance et de sa vitalité pour des communautés qui peuvent être considérées à des échelles différentes, mais avec des gradations dans la signification, de la communauté locale des croyants à l'échelle de la terre entière. »⁷⁸ Ainsi, une église peut disposer de différents niveaux d'importance, celle-ci peut être générée grâce aux autres édifices culturels alentours ou à cause d'un événement historique marquant.

⁷³ PERRIN, T., *Op.cit.*

⁷⁴ GREFFE, X., *La réutilisation des églises – Valeurs d'existence et valeur d'usage dans Quel avenir pour quelles églises ?* Presses de l'Université du Québec, 2006, p.169.

⁷⁵ PERRIN, T., *Op. cit.*, p.115.

⁷⁶ *Ibidem*

⁷⁷ GREFFE, X., *Op. cit.*, p. 165 – 193.

⁷⁸ *Ibid*, p.134.

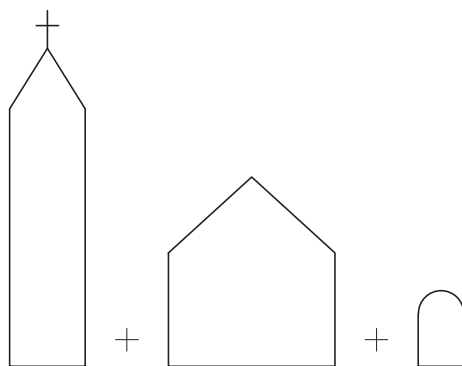


Fig. 37
DARDOU, A., *La valeur architecturale*, 2022

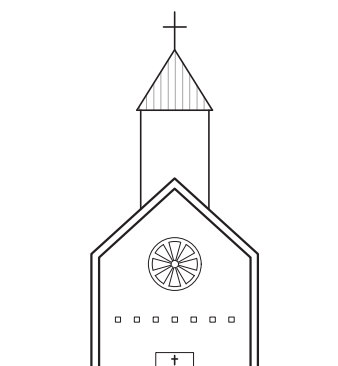


Fig. 38
DARDOU, A., *La valeur d'art*, 2022

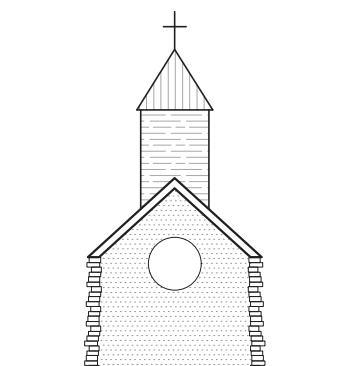


Fig. 39
DARDOU, A., *La valeur de matérialité*, 2022

II.1.2 Les valeurs intrinsèques

- La valeur architecturale (Fig. 37)

Cette valeur découle de l'analyse des éléments architecturaux constituant l'édifice ecclésiastique. Elle est comparable à la valeur historique énoncée par Riegl, celle-ci « résulte du fait que [le monument] représente pour nous un moment déterminé dans un domaine quelconque de l'activité humaine. » ⁷⁹

- La valeur d'art (Fig. 38)

Cette valeur, théorisée par Riegl appartient aux valeurs de contemporanéité. Celle-ci consacre « à la fois la présence de critères objectifs et émotionnels liés à l'interprétation ou au dépassement possible de ces premiers critères. » ⁸⁰ La valeur d'art est évaluée selon l'état de conservation des ornements et éléments décoratifs qui décorent les églises.

- La valeur de matérialité (Fig. 39)

Cette valeur montre, selon Xavier Greffe, « la composition physique et l'originalité des matériaux [qui] valent surtout comme illustration architecturale pour le monde contemporain et la démonstration d'un bon état. » ⁸¹ La valeur de matérialité peut également être témoin d'une innovation.

⁷⁹ RIEGL, A., *Op. cit.*, p.81.

⁸⁰ GREFFE, X., *Op. cit.*, p.169.

⁸¹ *Ibidem*

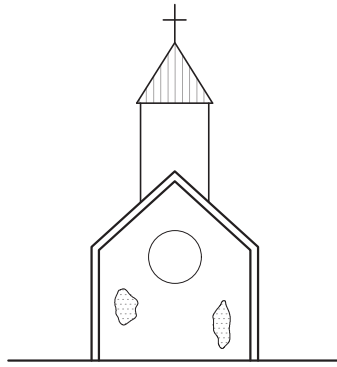


Fig. 40
DARDOU, A., *La valeur d'authenticité*, 2022

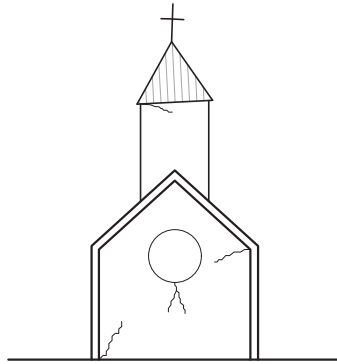


Fig. 41
DARDOU, A., *La valeur d'état physique*, 2022

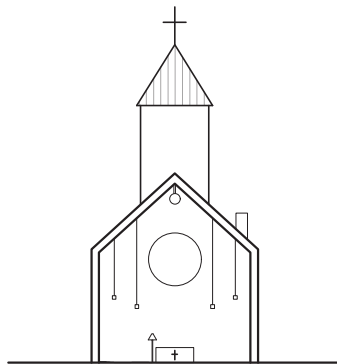


Fig. 42
DARDOU, A., *La valeur technique*, 2022

II.1.3 Les valeurs constructives

- La valeur d'authenticité (Fig. 40)

Cette valeur porte sur le degré d'originalité du bâtiment. Le degré d'importance de celle-ci dépend de l'uniformité de l'édifice, si l'édifice représente un tout alors la valeur sera élevée, si celui est une accumulation d'interventions d'époques différentes mises en œuvre chaotiquement, la valeur d'authenticité sera faible.⁸²

- La valeur d'état physique (Fig. 41)

Comprises dans les valeurs à prendre en compte par Jean Simard, cette valeur permet de prendre en considération l'état de détérioration de l'édifice.

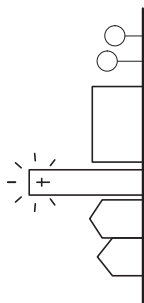
- La valeur technique (Fig. 42)

Cette valeur, spécifique aux transformations récentes sur les églises, est la « capacité architecturale d'intégration des techniques spéciales (ventilation, chauffage, électricité, ...) au sein de l'édifice. »⁸³

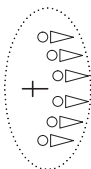
⁸² PERRIN, T., *Op. cit.*, p.137.

⁸³ PERRIN, T., *Op. cit.*, p.140.

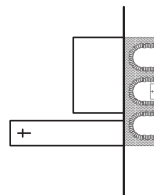
VALEURS SOCIÉTALES



Valeur de position

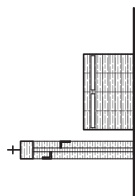


Valeur communautaire



Valeur symbolique

VALEURS INTRINSÈQUES



Valeur architecturale



Valeur d'art

Valeur de matérialité



Valeur des éléments liturgiques

VALEURS CONSTRUCTIVES



Valeur d'authenticité



Valeur d'état physique



Valeur technique

Fig. 43

II.2 CONFRONTATION AVEC LES IDEAUX DU CONCILE VATICAN II

Les valeurs patrimoniales génériques concernant les églises en général ne sont pas nécessairement valables pour les églises conciliaires. En effet, certaines valeurs ont eu une grande importance lors de la construction d'églises dans la seconde moitié du XXème siècle et d'autres étaient davantage secondaires (Fig. 43).

Tout d'abord, les valeurs sociétales ont joué un grand rôle dans les édifices conciliaires. Les édifices construits à cette époque étaient souvent de taille modeste, correspondant au souci urbanistique des architectes d'intégrer l'église au quartier.⁸⁴ La notion de repère paysager disparaît peu à peu dans les églises contemporaines. Pourtant, dans certains cas, l'architecte a tout de même conservé cette caractéristique des églises anciennes en érigeant plutôt un campanile⁸⁵ de hauteur conséquente.

La valeur communautaire, quant à elle, a toujours eu une grande importance dans le culte chrétien. En effet, l'étymologie du mot « église », issu du terme grec *ecclesia*, signifiant « assemblée » renvoie à la communauté des fidèles.⁸⁶ Cette valeur a surtout été mise en avant lors du concile Vatican II. Un des objectifs majeurs est de mettre les fidèles au centre des célébrations et de souligner que « tout se fait, et doit toujours se faire en assemblée. »⁸⁷

La valeur symbolique comme définie précédemment, n'est pas une valeur qui a joué un rôle prépondérant dans la construction des églises conciliaires. Cependant, cette époque étant marquée par de grands travaux de reconstruction suite aux guerres mondiales, ainsi que par un nouvel élan pour la religion chrétienne⁸⁸, une multitude d'édifices sont construits à l'emplacement d'anciens lieux de culte, ceux-ci étant soit en partie ou entièrement détruits ou devenus trop petits pour l'assemblée.

Les valeurs intrinsèques ont également eu une certaine importance dans les constructions conciliaires. En effet, en ce qui concerne la valeur architecturale, les édifices d'après-guerre sont surtout caractérisés par l'utilisation de nouveaux matériaux et également de nouveaux procédés constructifs. Leur caractère unique et représentatif d'une certaine époque en fait également leur faiblesse. Après quelques années, les bâtiments révèlent les défauts du béton armé, matériau de prédilection pour la construction à ce moment.

⁸⁴ SPIRI, J., *Op. cit.*

⁸⁵ Définition selon LAROUSSE [en ligne] : « Clocher d'église isolé »

⁸⁶ Site Le Corbusier, *Op.cit.*, p.10.

⁸⁷ NOIRHOMME, F., *Op.cit.*, p.38.

⁸⁸ Site Le Corbusier, *Op.cit.*, p.20.

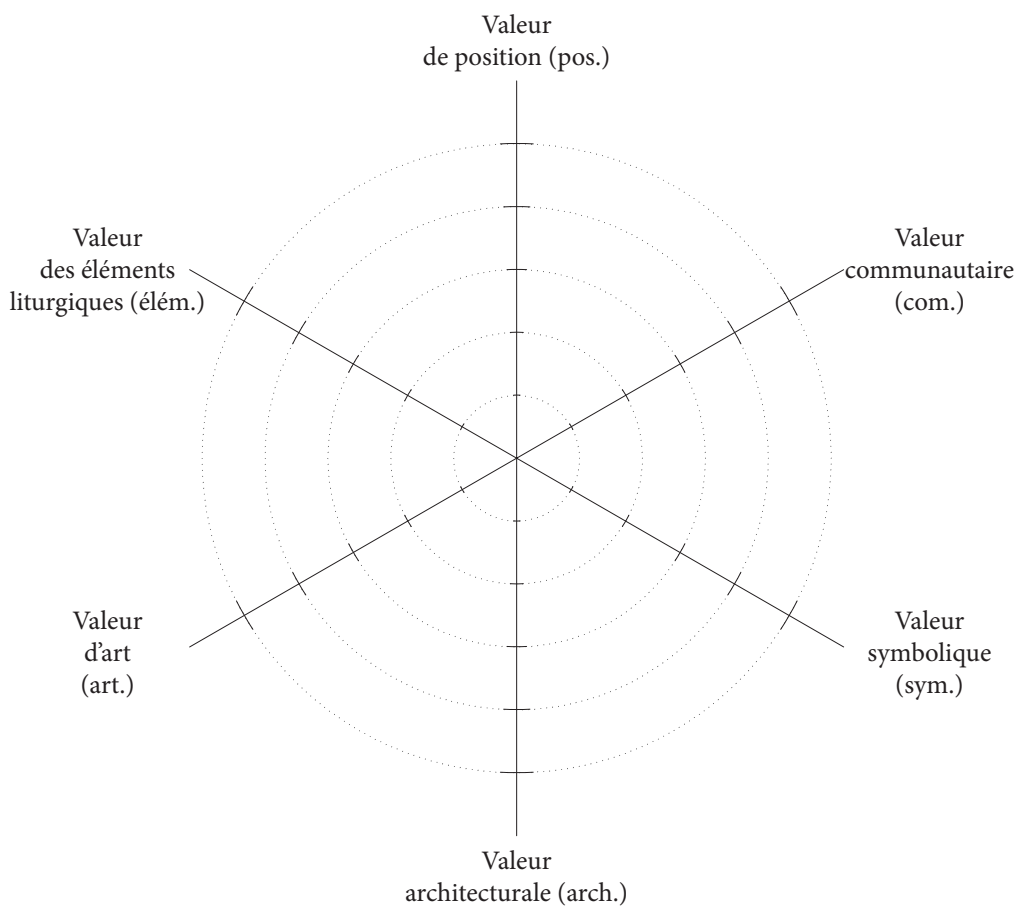


Fig. 44

DARDOU, A., *Outil d'évaluation selon les valeurs conciliaires*, 2022

Comme la valeur communautaire, la valeur d'art a eu une place importante au sein des églises. Lors du deuxième concile œcuménique, les conciliaires ont insisté sur l'importance de l'art sacré ⁸⁹, ainsi que la nécessité de le réviser en accord avec la restauration de la liturgie. Ces prescriptions avaient comme intention de favoriser l'intériorité et « rendre sensible la fonction spirituelle du lieu de culte par un certain dépouillement. » ⁹⁰

La valeur de matérialité, exprimant « la qualité constructive de l'édifice et de la rareté des techniques constructives employées » ⁹¹, n'a pas été un aspect primordial dans la construction des églises. Comme énoncé précédemment, durant cette époque, de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction ont été utilisés. Néanmoins, une généralité par rapport à la qualité de ceux-ci ne peut être énoncée. Cette évaluation ne peut qu'être faite au cas par cas.

Aux valeurs intrinsèques vient s'ajouter la valeur des éléments liturgiques. En effet, ces éléments jouent un rôle important dans les églises conciliaires. Celles-ci sont aménagées de telle manière à ce qu'ils soient en relation constante avec les fidèles afin qu'ils soient inclus pleinement lors des différentes célébrations. De plus, lors du concile, des prescriptions claires, quant à la disposition voire la matérialité des éléments liturgiques, ont été énoncées ⁹².

Les valeurs constructives ne concernent que de loin les églises conciliaires. Celles-ci sont prises en compte plus tardivement dans la vie d'un édifice et non à la construction. Concernant la valeur d'authenticité, les édifices étant assez récents, ceux-ci n'ont souvent pas fait l'objet de restaurations lourdes. La valeur d'état physique étant étroitement liée à la valeur de matérialité, dépend de la qualité des matériaux, de leur mise en œuvre ainsi que de leur tenue dans le temps. La valeur technique est souvent présente dans les églises conciliaires. Celle-ci n'est pas nécessairement voulue, mais les techniques spéciales utilisées lors de la seconde moitié du XXème siècle correspondent en partie aux éléments actuels, même si ces premières étaient moins avancées que les techniques actuelles.

La considération de ces valeurs et leur traduction post-conciliaire permet de créer un outil d'évaluation afin de comparer diverses églises construites au XXème siècle (Fig. 44).

⁸⁹ Chapitre VII : *L'art sacré et le matériel du culte* dans *Sacrosanctum Concilium – Constitution sur la Sainte liturgie*. Rome, 1963.

⁹⁰ LAJUS, P., *L'architecture du concile Vatican II à Bordeaux* dans *Renouveau de l'architecture sacrée à la reconstruction*. La Rochelle : Ed. du CAUE 17, 2003, p.36.

⁹¹ PERRIN, T., *Op. cit.*, p.138.

⁹² VATICAN, *Op. cit.*, 1964.

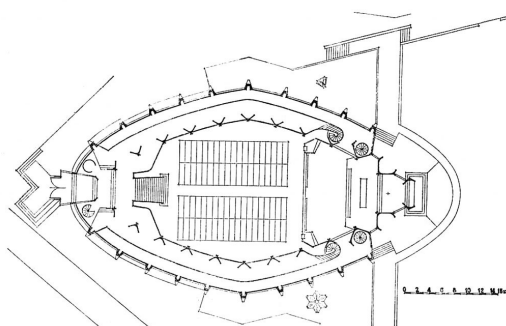
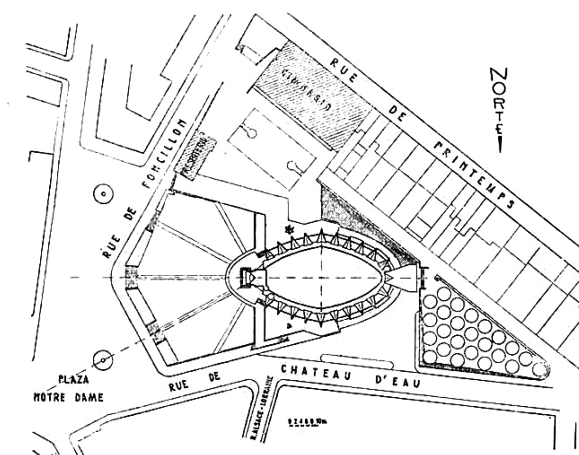
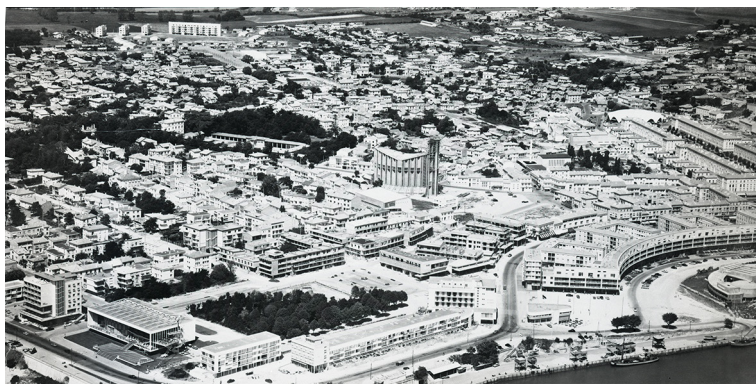


Fig. 45
Notre-Dame de Royan, s.d.

II.3 ANALYSE DES VALEURS ENONCEES AU TRAVERS D'EXEMPLES CONSTRUITS

Dans la suite seront analysés divers exemples d'églises d'après-guerre incarnant déjà les prescriptions du concile Vatican II grâce à l'outil d'évaluation mis en place. Celles-ci sont choisies selon leur caractère remarquable et la valeur dominante qu'elles incarnent.

- Valeur de position

L'église Notre-Dame de Royan (Fig. 45), qui a été construite de 1955 à 1958 par Guillaume Gillet, devait être un signal vertical fort pour faire face à l'horizontalité de la mer et être visible depuis l'entrée de la ville.⁹³ L'architecte a donc décidé de créer une église destinée à impressionner avec un clocher de plus de cinquante mètres de haut. Les nouvelles techniques de construction ainsi que l'emploi du béton armé, font que l'église se démarque face au reste du bâti environnant. La couverture en paraboloïde hyperbolique mince⁹⁴ et les piliers en béton témoignent des recherches architecturales menées depuis le début du XXème siècle sur ce nouveau matériau. L'immense structure en béton précontraint permet l'éclairage de l'église à travers de vitraux de Henri Martin-Granel. Le chœur est illuminé grâce à l'œuvre du peintre Claude Idoux. L'église comporte à l'intérieur d'autres œuvres d'art d'artistes tels que Gaston Watkin, Nadu Marsaudon ou encore Jacques-Yves Perret.

Le symbolisme de point de repère de cette église est renforcé par l'implantation de celle-ci. En effet, suite au remembrement, l'espace disponible est de forme triangulaire et se trouve sur les flancs de la colline de Foncillon. L'effet de hauteur en est d'autant plus accentué à travers l'aménagement d'un parvis au pied du clocher. Le chœur se trouvant sous ce clocher, les fidèles doivent longer le bâtiment pour accéder à l'église au plan en amande ou en mandorle.⁹⁵

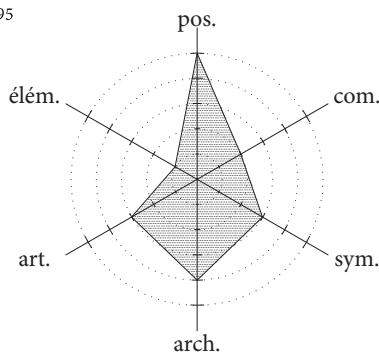


Fig. 46

DARDOU, A., *Évaluation de l'église Notre-Dame de Royan*, 2022

⁹³ CAPELLADES, J., *Op. cit.*, p.164.

⁹⁴ La toiture a une épaisseur de 8cm.

⁹⁵ ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE L'EGLISE DE ROYAN, *Notre-Dame de Royan* [en ligne].

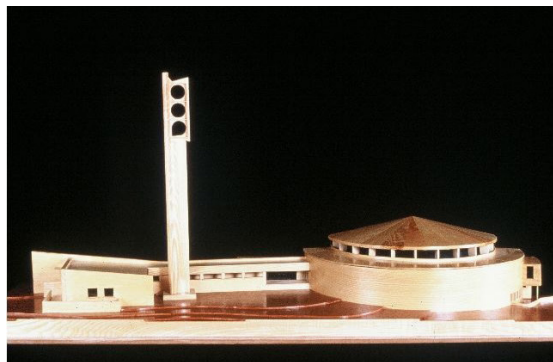


Fig. 47

ANDRE, J.-B., DEHANT, R., MANONVILLERS, L., MURGIA, C., *Maquette de l'Église Saint-Maximin*, 1997



Fig. 48

FLEURY, B., *Intérieur de l'église Saint-Maximin*, s.d.



Fig. 49

PIERRON, L., *Vitrail en pavés de verre réalisé par Henri-Martin Granel*, s.d.

- Valeur communautaire

L'église Saint-Maximin à Boust remplace l'église précédente détruite lors de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci a été construite de 1960 à 1965 par Georges-Henri Pingusson et est une des premières églises circulaires (Fig. 47). Le cercle a longtemps été considérée comme forme idéale pour les rassemblements liturgiques. Pourtant, si le célébrant se trouve au centre de l'assemblée, il ne peut pas interagir avec l'ensemble des fidèles et ainsi promouvoir une participation active.⁹⁶ Dans ce cas-ci, afin d'inclure les fidèles, un segment du cercle a été dédiée à l'avant-chœur.

Le déambulatoire est séparé de l'espace de culte grâce à l'éclairage indirect amenée par des dalles de verre bleues de Boussois qui illuminent également la coupole de béton armé nervuré de dièdres (Fig. 48).

Le parcours afin d'entrer dans cet espace circulaire se fait comme Pingusson s'imaginer le déroulement du culte. Le parcours débute par un moment de silence puis le passage dans des espaces profanes qui permettent de mettre de côté les soucis quotidiens pour ensuite accueillir la grâce à l'endroit vers tout converge, l'autel central surélevé.⁹⁷

Au niveau décoratif intérieur, la statue du Christ et le crucifix en bronze sont réalisés par Lambert-Rucki, le vitrail éclairant les fonts baptismaux par Henri Martin-Granel (Fig. 49) et le vitrail du tympan a été conçu par Pierre Bozzolini.⁹⁸

L'extérieur est davantage dépouillé, l'église se situant sur le haut d'un talus, elle s'intègre délicatement dans le dénivelé, seul le campanile blanc se démarque dans le paysage.

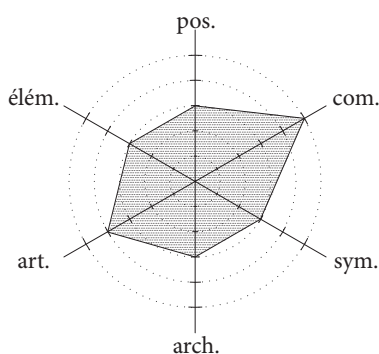


Fig. 50

DARDOU, A., *Évaluation de l'église Saint-Maximin à Boust*, 2022

⁹⁶ CAPELLADES, J., *Op. cit.*, p.49.

⁹⁷ TEXIER, S., « Georges-Henri Pingusson Quatre églises en Lorraine » [en ligne], Le Moniteur, 2006.

⁹⁸ MOMENTUM, *Eglise Saint-Maximin à Boust* [en ligne], 2022.



Fig. 51
MUNTEAN, D., *Eglise Sainte-Agathe d'Ourthe*, s.d.

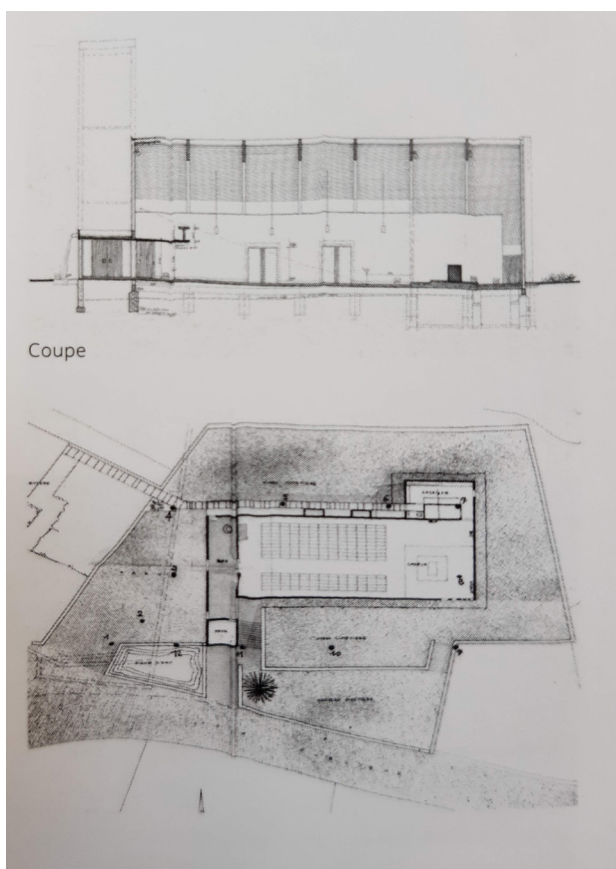


Fig. 52
Coupe et plan de Sainte-Agathe, 2020

- Valeur symbolique

L'église Sainte-Agathe à Ourthe⁹⁹ a été construite de 1964 à 1969 par Roger Bastin suite à la destruction de l'église romane datant de 1870 lors de l'offensive « Von Rundstedt » en 1944. Cette dernière remplaçait deux chapelles antérieures, construites en 1631, respectivement en 1707. A proximité de l'église, un chêne a été planté le 6 juin afin de commémorer le jour de l'indépendance de la Belgique et suite à la Seconde Guerre mondiale, une stèle a été installée pour commémorer les soldats américains décédés lors de l'Offensive des Ardennes.¹⁰⁰

L'église, de forme rectangulaire, est l'une des premiers édifices érigés suite aux directives du concile Vatican II. En effet, le sanctuaire, disposé au fond du volume et élevé de quelques marches et est tourné vers l'assemblée permettant un dialogue entre célébrant et fidèles (Fig. 52). Construite en hauteur par rapport à la rue, une rampe donne accès à un auvent qui mène au campanile où le visiteur est accueilli par l'œuvre « La visitation » d'André Willequet. L'auvent distribue ensuite les fonts baptismaux puis au lieu de culte. Grâce à sa géométrie stricte, ainsi que ses façades blanches, l'église se démarque du reste du tissu villageois et atteste ainsi de son importance dans la société (Fig. 51).

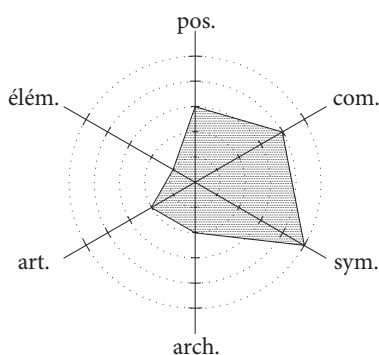


Fig. 53

DARDOU, A., *Évaluation de l'église Sainte-Agathe à Ourthe*, 2022

⁹⁹ Annexe 1 : NL375

¹⁰⁰ GOUVY.EU, *Ourthe* [en ligne].



Fig. 54
HAYETTE, E., *Église Sainte-Agathe à Ollignies*, s.d.

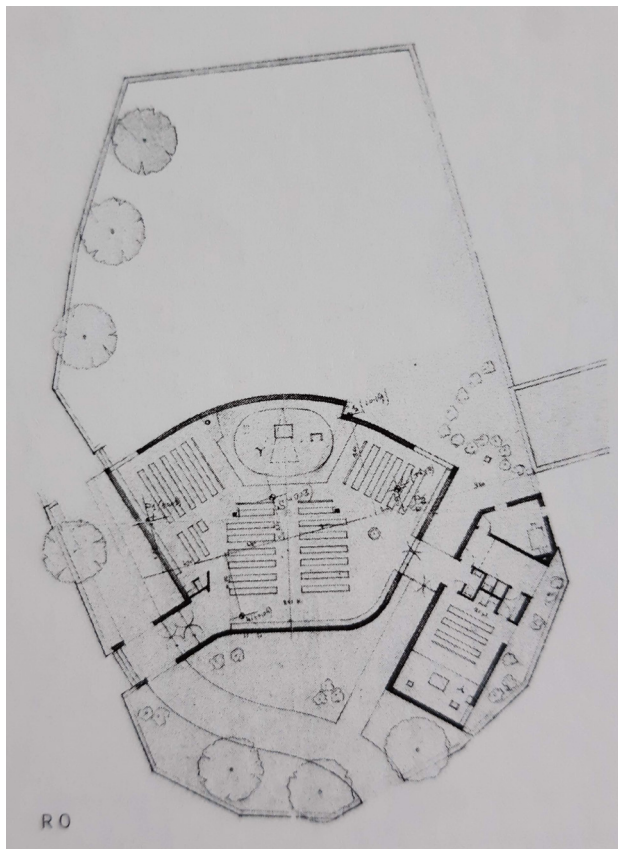


Fig. 55
Plan église Sainte-Agathe, 2017

- Valeur architecturale

L'église Sainte-Agathe à Ollignies ¹⁰¹ a été construite de 1965 à 1972 par Simon Brigode, ancien professeur à l'UCLouvain et docteur en archéologie et en histoire de l'art. Cette église a été édifée suite à la démolition de deux bâtiments antérieurs datant du XVème siècle et de 1780. La structure portante de l'église du XVIIIème siècle étant trop endommagée par le caractère marécageux du site, une nouvelle église a dû y être placée. Afin de pallier le problème d'instabilité, la nouvelle église est posée sur des pieux Franki.

L'architecture sobre des deux édifices, l'un comprenant la salle de culte et l'autre les commodités ainsi que la sacristie, est composée de blocs en terre cuite et les murs recouverts de briques enduites sur surmontés d'un couvre-mur en béton lissé (Fig. 54). A l'intérieur, le sol est légèrement incliné vers le sanctuaire de l'église. La lumière est amenée par de vitraux texturés translucides et transparents dessinés par l'architecte. Certains éléments du mobilier liturgique tels que les cloches, les coffres, statues et fonts baptismaux, proviennent de l'église antérieure (Fig. 55).

Depuis quelques temps, l'église nécessiterait une restauration, même si les différents éléments de construction sont entretenus, ils présentent des dégradations. Cela est forcément dû au choix des matériaux inadaptés ou peu performants face aux caractéristiques du site, ainsi qu'aux procédés constructifs mis en place, innovants pour l'époque, mais non durables. ¹⁰²

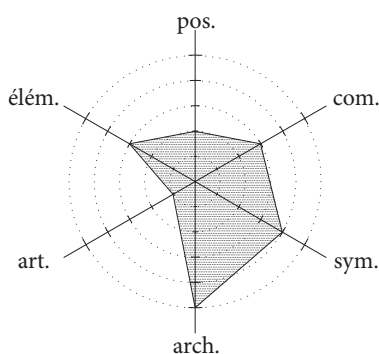


Fig. 56

DARDOU, A., *Évaluation de l'église Sainte-Agathe à Ollignies*, 2022

¹⁰¹ Annexe 1 : T283

¹⁰² LHEUREUX, C., DITS, B., *Tournai & Wallonie picarde : guide architecture moderne et contemporaine*. Bruxelles : Mardaga, 2017, p. 283.



Fig. 57
BOES, J., *Façade principale depuis le parvis*, 2016

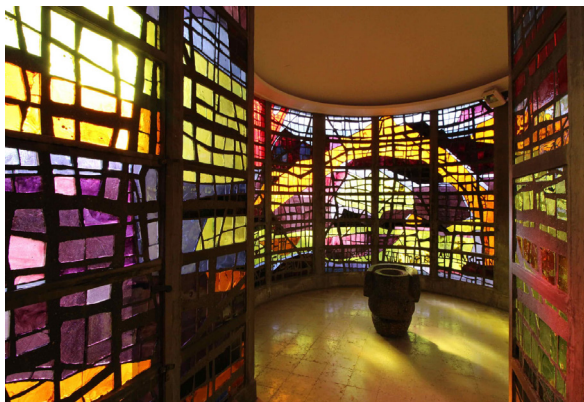


Fig. 58
Baptistère du Sacré-Cœur, s.d.

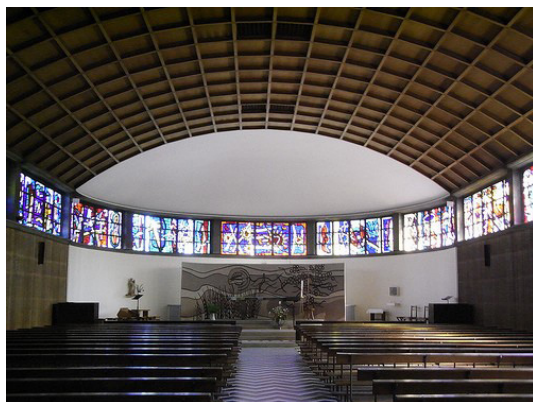


Fig. 59
Intérieur de l'église, 2013

- Valeur d'art

L'église du Sacré-Cœur à Audincourt a été construite par Maurice Novarina de 1949 à 1951 grâce en partie au financement des fidèles. L'église a été édifiée dans un quartier ouvrier, lui-même construit suite au développement de l'industrie automobile.

Cet édifice est considéré comme étant « l'un des hauts lieux de l'art sacré du XXème siècle. »¹⁰³ En effet, divers artistes de renom ont œuvré dans cette église à différents endroits, à savoir Jean Bazaine, Fernand Léger, Jean Le Moal et Etienne Martin. Jean Bazaine s'est occupé de la mosaïque de la façade principale (Fig. 57) et des vitraux ornant le baptistère où la cuve est l'œuvre d'Etienne Martin (Fig. 58). Les vitraux de la nef et du chœur ainsi que la tapisserie eucharistique du chœur ont été conçus par Fernand Léger (Fig.59). Jean Le Moal, lui, s'est occupé des vitraux de la crypte, du pavement d'une mosaïque murale.

L'appel à tous ses artistes a rendu l'église connue internationalement et marque une étape majeure dans le renouvellement de l'art sacré. Ainsi, dans le cas présent, l'esthétique des ornements prime sur l'architecture du lieu, celle-ci étant sobre, de forme rectangulaire et d'inspiration byzantine pour l'aménagement des différents espaces ainsi qu'antique pour l'entrée. Ainsi, l'église est construite en alliant béton armé, « pierre appareillée et voûtée en berceau de bois. »¹⁰⁴

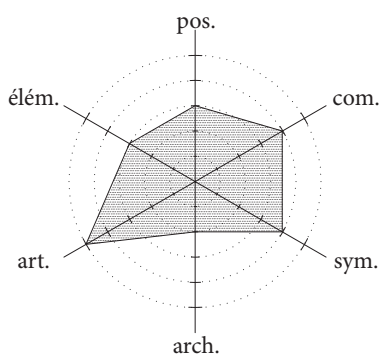


Fig. 60

DARDOU, A., *Évaluation de l'église du Sacré-Cœur à Audincourt*, 2022

¹⁰³ BESAC, *Eglise du Sacré Cœur* [en ligne], 2013.

¹⁰⁴ MOMENTUM, *Eglise du Sacré-Cœur à Audincourt* [en ligne], 2022.

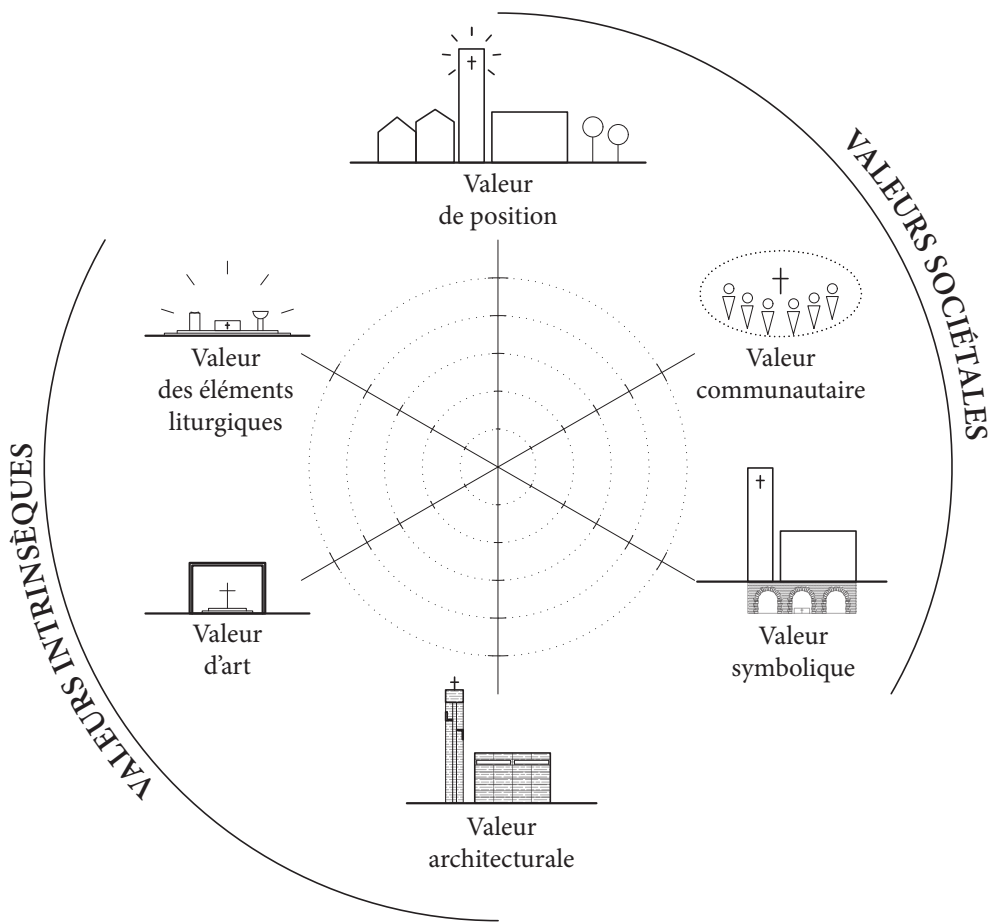


Fig. 61

DARDOU, A., *Synthèse de la partie 2*, 2022

II.4 SYNTHÈSE

Au travers de l'outil développé dans ce travail, le potentiel de réaffectation des églises d'après-guerre peut être évalué grâce à divers indicateurs basés sur les valeurs indépendamment de l'époque de construction.

Dans la multitude de valeurs énoncées, certaines concernent plutôt la place de l'édifice dans la société : sa position structurante ou non dans la ville, son éventuelle appropriation par la communauté de fidèles et son importance par rapport à d'autres églises ou à un événement historique. D'autres dépendent de l'édifice en lui-même : son appartenance à un certain style architectural, témoin d'une époque, l'importance des ornements inclus dans l'église et la particularité des éléments de construction. Finalement, certaines valeurs prennent en compte la matérialité de l'édifice : l'authenticité générale de celui-ci, son état de délabrement et la facilité d'intégration de nouvelles techniques.

A travers l'analyse d'édifices construits, il en sort que certaines valeurs sont plus importantes que d'autres pour les églises datant du XX^{ème} siècle. En effet, les valeurs sociétales et intrinsèques sont visibles surtout dans l'édifice construit, tandis que les valeurs constructives surviennent lors d'éventuels changements. Cependant, les différentes églises conciliaires ne peuvent pas être résumées à une seule valeur. Il s'agit souvent d'une combinaison de différentes valeurs ayant des degrés d'importance variés, soit dus aux diverses sensibilités des architectes, soit dus aux attentes des maîtres d'ouvrage ou de la communauté paroissiale.

Le bilan de l'outil d'évaluation permet de guider les futures interventions, quelles qu'elles soient, afin d'intensifier davantage certaines valeurs ou, au contraire, valoriser certaines valeurs moindres.

CHAPITRE III : INTERVENTIONS POSSIBLES AU SEIN D'UNE EGLISE CONCILIAIRE

Les interventions au sein d'une église d'après-guerre peuvent être multiples. Cependant, celles-ci doivent nécessairement d'être en accord avec diverses recommandations officielles. Les chartes fournissent un cadre afin d'orienter la préservation et la restauration aussi bien d'objets que d'édifices anciens. En outre, divers architectes et théoriciens ont énoncé des recommandations à prendre en compte lors de la restauration d'édifices anciens.

La confrontation de ces recommandations d'avantage générales avec le caractère sacré des églises, introduit la question de la conservation ou non de la spiritualité des lieux. En effet, la conservation d'un espace de culte permet uniquement certaines interventions qui sont en accord avec les pratiques religieuses.

De plus, ignorant l'évolution future des pratiques religieuses, personne ne peut prédire si le déclin actuel pour la religion chrétienne se poursuivra dans les années à venir. Les différentes interventions ainsi projetées se doivent être réversibles afin de revenir à l'état actuel ou afin de permettre un nouveau changement de vocation de l'édifice.

L'analyse d'un cas d'étude concret permettra de mettre en lumière les qualités et les contraintes liées à la réaffectation d'édifices religieux. Les exemples cités par après sont des édifices européens, même si la question de la reconversion d'églises est davantage étudiée au Canada. En Europe, la question y est plus récente. Ces interrogations commencent à prendre de l'ampleur depuis quelques années et certains projets apparaissent en France¹⁰⁵, en Allemagne¹⁰⁶.

¹⁰⁵ FALTRAUER, C., MARTIN, P., OBADIA, L., (dir) Désacralisation, requalification, réappropriation : le patrimoine chrétien. Paris : Riveneuve, 2013.

Observatoire du patrimoine religieux. *Edifices transformés et réhabilités*.

¹⁰⁶ BÜCHSE, A., FENDRICH, H., REICHLING, P., ZAHNER, W. (dir) *Kirchen, Nutzung und Umnutzung: Kulturgeschichtliche, theologische und praktische Reflexionen*. Münster : Aschendorff, 2012.

GALLHOFF, J., KELLER, M. (dir.) *Erweiterte Nutzung von Kirchen : Neue Modelle mit kirchlichen und weltlichen Partner*. Berlin : Lit, 2015

GERHARDS, A., DE WILDT, K. (dir.) *Der sakrale Ort im Wandel*. Würzburg : Ergon-Verlag, 2015.

WÜSTENROT STIFTUNG (dir.), *Kirchengebäude und ihre Zukunft. Sanierung – Umbau – Umnutzung*. Ludwigsburg : Wüstenrot Stiftung, 2017.

Aux Pays-Bas et en Flandres, certains exemples sont déjà plus affirmés. La restauration et la réaffectation du patrimoine religieux des édifices flamands étant encouragés par le *Projectbureau Herbestemming Kerken* ¹⁰⁷.

III.1 LES PARAMETRES D'ANALYSE

Les différents paramètres mis en lumière dans la suite sont aussi bien d'ordre officiel qu'informel. Ils permettent de juger de la qualité des interventions effectuées dans les églises conciliaires.

III.1.1 Recommandations officielles concernant la réaffectation

La question de la réaffectation d'églises n'est pas nouvelle. Toutefois, jusqu'au XVII^{ème} siècle, la réutilisation d'églises se faisait en ignorant tout à fait la fonction d'origine des édifices. ¹⁰⁸ A titre d'exemple, lors de la Révolution française, certains édifices ecclésiastiques étaient utilisés comme greniers à grains, hôpitaux, prisons, etc. Pourtant, tout n'est pas permis lors de reconversions. Il est nécessaire de suivre certaines indications officielles énoncées dans différentes chartes internationales et, à titre indicatif, des consignes données par des théoriciens experts en patrimoine.

¹⁰⁷ Kenniscentrum Vlaamse Steden, *Projectbureau Herbestemming Kerken*.

¹⁰⁸ GREFFE, X., *Op.cit.*, p.169

III.1.1a La question de la réaffectation dans les chartes

Diverses chartes traitent de la question de la réaffectation et émettent des directives quant à l'exécution de celle-ci. Tout d'abord, la charte d'Athènes ¹⁰⁹, organisée en 1931 par l'Office international des musées, dicte sept points, appelées *Carta del Restauro*, qui concernent la restauration des monuments historiques. ¹¹⁰

Ensuite, la Charte de Venise ¹¹¹ formulée en 1964 lors du Congrès international de la restauration, donne un cadre afin d'intervenir sur des édifices existants. Les différents articles traitent aussi bien des notions de conservation, de restauration, de sites monumentaux et de fouilles. ¹¹²

D'autre part, la Charte Européenne pour le patrimoine architectural, adoptée en 1975 par le Conseil de l'Europe à Amsterdam, concerne la valeur, le rôle du patrimoine, la « mise en place d'un programme de coopération et d'assistance technique relatif à la conservation intégrée du patrimoine culturel. » ¹¹³

III.1.1b Les indications selon les théoriciens

- Camillo Boito

Boito (1835 – 1914), est un architecte, écrivain italien et a enseigné à l'Académie des Beaux-Arts de Brera et à l'Institut technique Supérieur de Milan. Influencé par les doctrines de Viollet-le-Duc, Ruskin et Morris, il en fait la synthèse dans son œuvre *Conserver ou restaurer* ¹¹⁴ parue en 1893. ¹¹⁵ Dans cette dernière, il distingue trois types de restauration selon le style et l'âge de l'édifice : la restauration archéologique pour les monuments datant de l'Antiquité, la restauration pittoresque pour les monuments moyenâgeux et la restauration architecturale pour l'architecture baroque et classique.

¹⁰⁹ ICOMOS, *Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques*. Athènes, 1931.

¹¹⁰ Annexe 2

¹¹¹ ICOMOS, *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise)*. Venise, 1964.

¹¹² Annexe 3

¹¹³ BOUZOU, B., *Protection et mise en valeur des villes historiques – l'action du Conseil de l'Europe*. 2018.

¹¹⁴ BOITO, *Op. cit.*

¹¹⁵ VANDENBROUCKE, D., *Notes du cours de théorie de la restauration*. Cours LBARC1343, 2019 – 2020, p.84.

Depuis l'élaboration à ces concepts d'authenticité et de classement des interventions, une réelle déontologie de la restauration s'est peu à peu mise en place. Il formule également huit directives dans son œuvre qui seront ajoutées à la loi italienne pour la conservation et la protection des monuments historiques de 1909 et qui ont influencé la Charte d'Athènes de 1931.¹¹⁶

- Françoise Choay

Dans son œuvre *L'allégorie du patrimoine*¹¹⁷, Choay met en avant différents aspects permettant de mettre en valeur un patrimoine et d'ainsi faire perdurer la valeur d'usage de celui-ci et d'exploiter les monuments afin d'augmenter la présence de visiteurs. Cette mise en valeur peut être faite de diverses manières à savoir, par une mise en scène, l'animation, la modernisation ou encore la conversion en espèce.¹¹⁸

¹¹⁶ Annexe 4

¹¹⁷ CHOAY, F., *Op. cit.*

¹¹⁸ *Ibidem*

III.1.1c Les recommandations face aux églises conciliaires

Les différentes chartes favorisent la constitution d'organisations internationales afin d'assister les multiples intervenants lors de la conservation du patrimoine. Cela est pourtant encore rare en Europe pour le cas des églises datant de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, d'une part par le caractère jugé trop récent et d'autre part par leur non-considération en tant que patrimoine. Au Canada, des colloques et recherches sont organisés depuis le début des années 2000 pour essayer de trouver des réponses à la question du devenir des églises du XX^{ème} siècle.

Les chartes et indications soutiennent également l'utilisation de techniques et matériaux modernes lors des travaux de restauration. Etant donné que les églises conciliaires ont souvent été construites en béton armé ¹¹⁹ et que de nos jours, les matériaux et techniques de construction se sont développés mais n'ont pas fondamentalement changé, les architectes et intervenants doivent être attentifs lors de la restauration des édifices ecclésiastiques du XX^{ème} siècle afin de pouvoir distinguer les nouveaux éléments de ceux d'origine.

La Charte d'Athènes favorise la « protection du voisinage des sites historiques » ¹²⁰. Cet aspect est intéressant pour le cas des églises conciliaires, celles-ci étant souvent construites à l'emplacement d'églises antérieures détruites par les guerres ou par manque d'espace et dans certains cas, se trouvent directement à proximité de lieux historiques en lien avec l'histoire de l'église. ¹²¹

Selon les chartes énoncées, il est utile que les édifices soient continuellement entretenus et que leur affectation soit utile à la société actuelle. ¹²² L'intérêt pour la religion chrétienne diminuant continuellement et l'usage des églises chrétiennes étant de ce fait de plus en plus réduit, cette affirmation n'est pas entièrement valable pour les églises concernées. Comme dit précédemment, celles-ci ne sont pas considérées comme un patrimoine majeur et sont donc aisément délaissées lorsque leur usage est défaillant. Dans tel cas, il est donc nécessaire d'intervenir pour garantir ainsi l'entretien et un usage profitable à la société.

¹¹⁹ Voir Chapitre I : La phase de reconstruction post guerres mondiales

¹²⁰ ICOMOS, *Op.cit.*, 1931.

¹²¹ Voir Chapitre II - Valeur symbolique : exemple de l'église Sainte-Agathe à Ourthe

¹²² ICOMOS, *Op.cit.*, 1964.

La Charte de Venise souligne l'importance de l'ornementation des édifices à conserver, ceux-ci étant des témoins historiques et locaux. Les églises conciliaires témoignent dans de nombreux cas l'importance de l'art sacré¹²³, le renouvellement et la mise à jour de celui-ci ayant été fortement encouragé lors du concile Vatican II. De plus, selon la Charte de Venise, les éléments décoratifs ne peuvent être déplacés en partie ou en totalité si leur conservation est ainsi garantie. Dans le cas de la désaffectation ou destruction d'églises, il est d'usage de transférer les éléments sacrés et décoratifs dans une autre église.¹²⁴

¹²³ Voir Chapitre II - Valeur d'art : exemple de l'église du Sacré-Cœur à Audincourt

¹²⁴ Voir Chapitre III- La (dé)sacralisation des édifices religieux

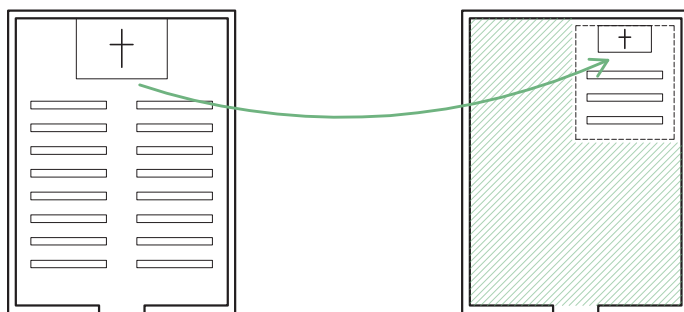


Fig. 62
DARDOU, A., *La désaffectation partielle*, 2022

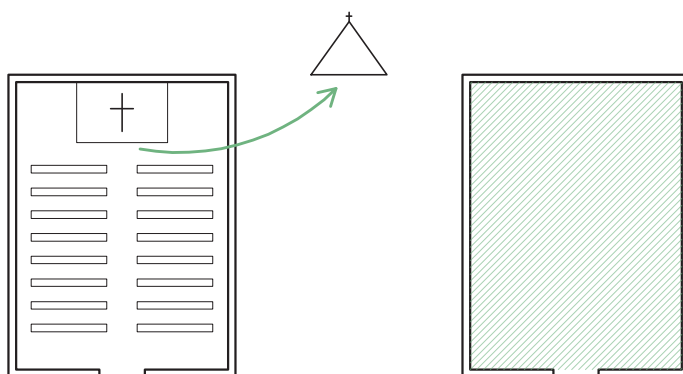


Fig. 63
DARDOU, A., *La désaffectation totale*, 2022

III.1.2 La (dé)sacralisation des édifices religieux

La sacralisation, consécration ou encore dédicace d'une église est un rite nécessaire pour un lieu cultuel. Il s'agit d'une cérémonie comprenant une procession accompagnée d'invocations, d'aspersion et de recours à de l'encens. La cérémonie se clôture par l'inauguration de la réserve eucharistique.¹²⁵

La désacralisation ou exécution est « le retour d'un objet consacré à l'état d'objet profane par suite d'un sacrilège ou parce que l'objet est devenu impropre à sa destination sacrée. »¹²⁶ La désacralisation d'un édifice religieux est un acte juridique décrété par l'évêque. Lors de celle-ci, une cérémonie solennelle est célébrée aux couleurs violettes, caractéristique au rituel de deuil et les reliques et objets sacrés de l'autel et de l'église sont retirés¹²⁷ et transmis à d'autres églises.

La désacralisation diffère de la désaffectation. En effet, la désaffectation :

« ne peut jamais être 'de fait', de par la seule volonté du propriétaire. Elle peut être soit partielle (Fig. 62) soit totale (Fig. 63) et est prononcée par un arrêté préfectoral à la demande du conseil municipal lorsque l'évêque a donné par écrit son consentement. »¹²⁸

Pour être désaffectée, l'église devra donc être tout d'abord désacralisée. La désaffectation, même partielle, est irréversible et définitive.¹²⁹

La désacralisation et désaffectation des églises permettent une plus grande diversité quant au choix du futur programme introduit dans celle-ci. Toutefois, avant de débiter une quelconque démarche, le réalisateur de projet devra prendre en compte l'aspect de non-réversibilité de ces rituels.

¹²⁵ NOGRADI, I., « La consécration d'une église catholique » [en ligne]. Le Patrimoine immatériel religieux du Québec, 2010.

¹²⁶ LAROUSSE, *Définition exécution*.

¹²⁷ RIVET, A., « Désacralisation et désaffectation des églises – Le grand remplacement religieux » [en ligne]. La Porte Latine, 2015.

¹²⁸ DE GAULMAYN, I., « Le mot : 'Désaffectation' » [en ligne]. La Croix, 2010.

¹²⁹ DE SAGAZAN, B., « Désaffectation, désacralisation, ... » [en ligne]. Institut Pèlerin du Patrimoine, 2019.

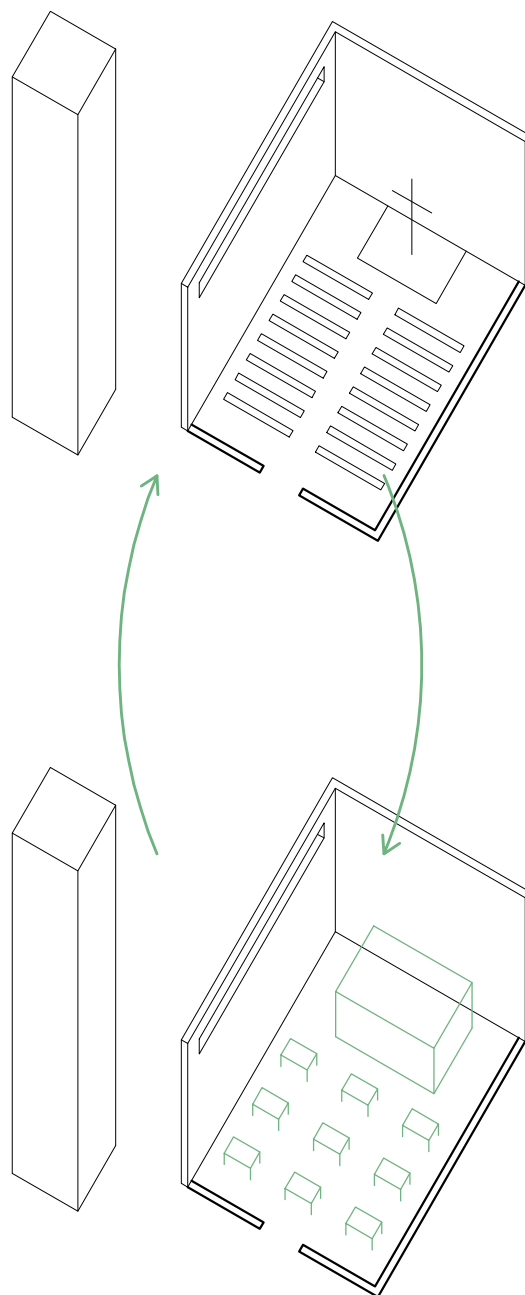


Fig. 64
DARDOU, A., *La réversibilité possible*, 2022

III.1.3 La réversibilité des interventions

Andrea Bruno définit la réversibilité comme suit : « faire appel à des techniques qui permettent d'enlever ce qui a été ajouté pour retrouver la construction d'origine. C'est une liberté laissée aux générations futures. »¹³⁰ (Fig. 64)

La notion de réversibilité est un concept assez récent. Il est né suite aux réflexions liées à la conservation et restauration théorisés par Viollet-le-Duc, Ruskin, Morris et Boito. Cesare Brandi (1906 – 1986) élabore dans son œuvre *Théorie de la restauration*¹³¹ différents principes quant à la conservation et la restauration d'œuvres d'art, cependant celles-ci peuvent être également applicables à des œuvres construites. La lisibilité des interventions est le premier principe, le deuxième principe étant la stabilité et le troisième étant la réversibilité : « [il] se rapporte au futur : c'est-à-dire qu'il prescrit que toute intervention de restauration ne rende pas impossible, mais au contraire facilite, d'éventuelles interventions futures. »¹³²

Le choix du matériau est crucial : l'évolution de la chimie et l'utilisation de nouveaux matériaux au XXème siècle a permis d'élaborer divers procédés et de développer la notion de réversibilité. Toutefois, la réversibilité a ses limites. Les interventions en sous-œuvre, à titre d'exemple, sont définitives afin d'accomplir convenablement leur rôle de soutènement. En outre, lors d'interventions antérieures a priori réversibles, il se peut que les éléments ajoutés se soient liés de telle manière avec les éléments originaux, que le retrait des éléments plus récents endommagerait l'original. Les premières chartes concernant la conservation et restauration n'évoquent pas la réversibilité. Le principe de réversibilité n'apparaît que dans les années 1960 à 1980.¹³³

En outre, entre 1965 et 1968, ont été élaborées des églises de type polyvalentes. L'idée étant d'introduire différentes fonctions, éventuellement profanes¹³⁴ dans le même espace en plus de la fonction cultuelle. Les églises polyvalentes ont été créées à cause d'un souci économique en plus d'une ouverture plus poussée au monde contemporain. Une des premières églises polyvalentes est l'église paroissiale de la Vierge des Pauvres à Neuville-en-Condroz dessinée par Jean Cosse en 1971.¹³⁵ (Annexe 1 : L349)

¹³⁰ BRUNO, A., *Esprit du lieu et authenticité*. Projet urbain, 1998, p.8.

¹³¹ BRANDI, C., *Théorie de la restauration*. Traduit par Colette Déroche, Monum, 2001.

¹³² *Ibid*, p.24

¹³³ POIRIER, M., « La notion de réversibilité en conservation-restauration » [en ligne]. Hypothèses : Tables de travail, 2014.

¹³⁴ De type concerts, conférences ou réunions œcuméniques.

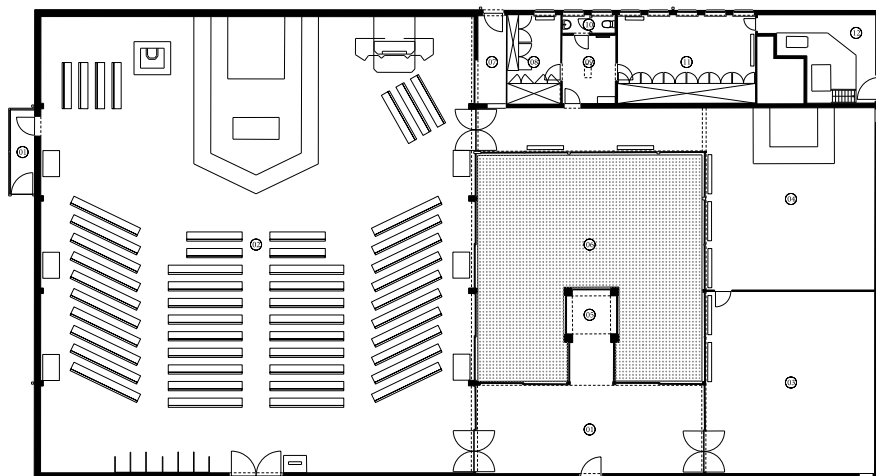
¹³⁵ NOIRHOMME, *Op.cit.*, p.58f.



Fig. 65
FOTOARCHIEF STAD HASSELT, *Sint-Martinuskerk*



Fig. 66
Espace liturgique & Chapelle de semaine



(01) publieke inkom (02) liturgische ruimte (03-04) oorspronkelijke weekkapel: nu (03) polyvalente ruimte en (04) Orthodoxe Parochie 'De Drie Heilige Hiërarchen' (05) toren-doopkapel (06) patio (07) private + publieke inkom (08) berging (09) sas (10) toilet (11) sacristie (12) technische ruimte

Fig. 67
TRACE, Plan de l'aménagement actuel

III.2 ANALYSE DE CAS D'ETUDE : SINT-MARTINUSKERK A HASSELT

L'église Saint-Martin a été conçue par Emiel Baert et construite de 1966 à 1967 en prenant en compte les directives du concile Vatican II. Historiquement, dans les années 50, suite au développement d'un nouveau quartier résidentiel autour de la Luikersteenweeg puis l'inauguration de l'école pour filles des Sœurs Ursulines, le besoin d'une nouvelle église s'est fait ressentir. Une église temporaire a alors été construite en 1954. En 1960, suite à l'apparition d'un nouveau quartier, une église permanente a vu le jour (Fig. 65).

Le bâtiment édifié se trouve au sein du tissu résidentiel hasseltois et à proximité des lignes ferroviaires liant Landen à Hasselt et Liège à Hasselt. L'édifice est sobre et fonctionnel. En effet, le « centre religieux » rectangulaire comprend un espace liturgique carré accolé à un cloître autour duquel s'agencent un hall d'entrée avec les fonts baptismaux, une sacristie, une chapelle de semaine (Fig. 66) ainsi qu'une pièce polyvalente (Fig. 67). Le campanile, quant à lui, se trouve au sein du cloître.¹³⁶

III.2.1 Analyse qualitative

Suite à la demande de la ville de Hasselt, une étude de faisabilité pour une utilisation partagée de cette église a été réalisée par le bureau TRACE.¹³⁷

Tout d'abord, au niveau de l'utilisation des lieux : l'espace liturgique a une capacité de 350 à 400 personnes. Pourtant, lors de grandes célébrations, seul un tiers des places sont occupées tandis que pendant les célébrations ordinaires, seuls 70 fidèles prennent place dans l'église. L'espace dédié au culte est donc totalement sous-exploité, de même que les pièces adjacentes. Ces dernières sont utilisées une fois toutes les semaines voire toutes les deux semaines. De plus, la circulation actuelle pose problème : certaines pièces sont en enfilade et ne permettent pas d'utilisation simultanée. Les seuls sanitaires ne suffisent pas pour l'ensemble du complexe et ne sont pas adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

En évaluant la situation dans l'espace de l'église Saint-Martin, il en ressort que la valeur de position, à savoir, le rôle structurant territorial de l'église est fortement présent dans celle-ci. En effet, cette église se trouve au sein d'un quartier résidentiel et ponctue le paysage par son campanile.

¹³⁶ TRACE, Sint-Martinus Kerk, Ontwerpend haalbaarheidsonderzoek n.a.l.v. de transformatie van de Sint-Martinuskerk voor nevenbestemming. Commandité par Stadsbestuur Hasselt, rapport final, 2019.

¹³⁷ *Ibidem*

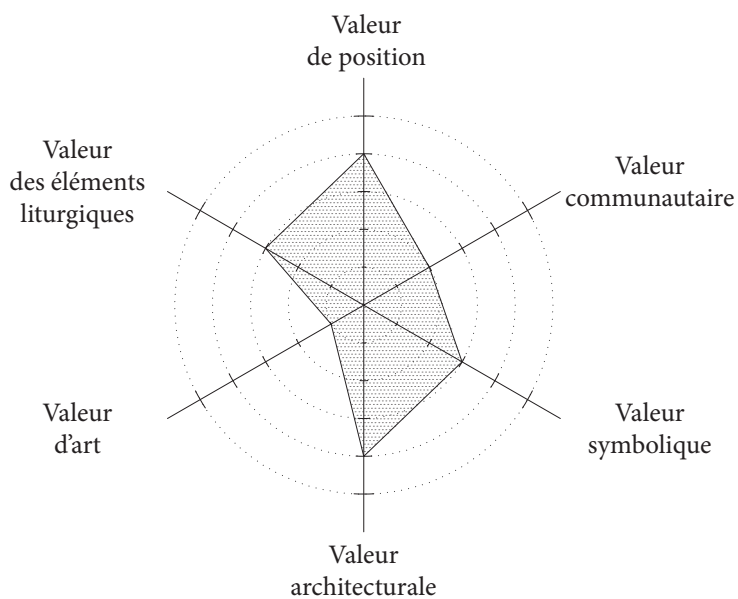


Fig. 68
DARDOU, A., *Évaluation de l'état actuel*, 2022

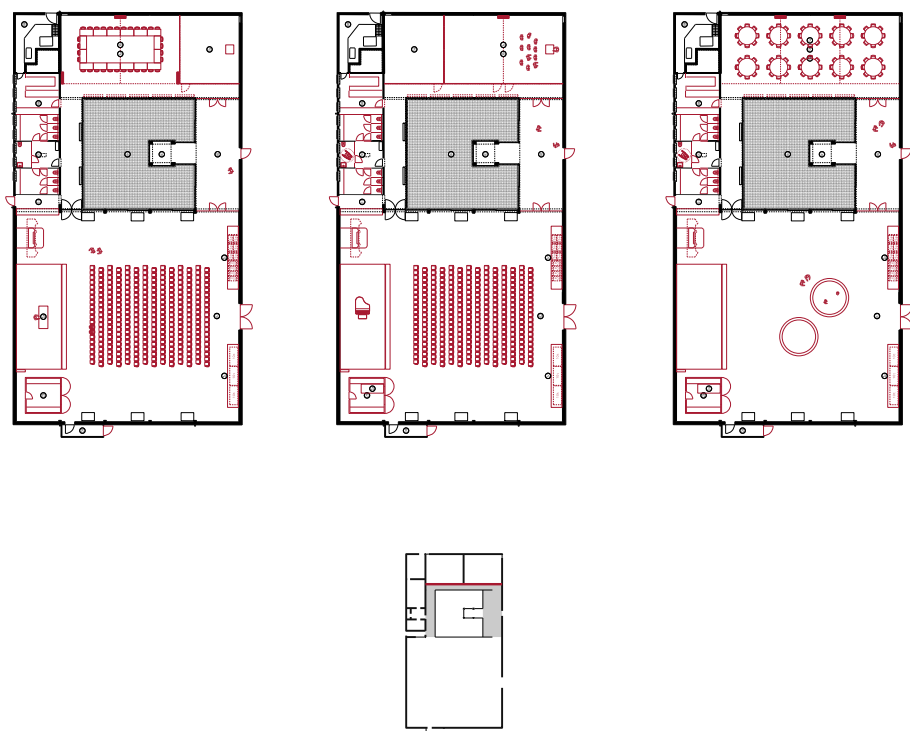


Fig. 69
TRACE, *Scénario 1*

Sa valeur communautaire, quant à elle, lié à au rayonnement territorial et au nombre de fidèles, est assez faible: le nombre de fidèles ayant violemment diminué depuis sa construction. La valeur symbolique, définie comme le degré d'importance de l'église par rapport aux autres, est moyennement forte, la paroisse Saint-Martin ayant été fusionnée avec les paroisses de Saint-Quentin, de Sainte-Catherine et du Sacré-Cœur.¹³⁸ L'église a été construite avec une structure en béton armé recouvert de briques en partie inférieure et éléments en béton en partie supérieure, une combinaison assez typique pour l'architecture du XXème siècle. L'art sacré n'a pas été un élément-clé lors de la construction de cette église. A l'intérieur, l'espace liturgique principal est modestement décoré et la façade extérieure est ornée d'une statue représentant Saint-Martin. Finalement, les éléments liturgiques n'ont pas fait preuve d'une attention particulière, ceux-ci y ont été placés selon les directives du concile afin de permettre la participation active des fidèles (Fig. 68).

L'idée du bureau a été de créer un lieu de rencontre où toutes sortes d'activités sociales peuvent prendre place au même moment en résolvant les divers soucis énumérés précédemment. Le bureau en charge de l'étude, avec le soutien du *Projectbureau Herbestemming Kerken*, propose quatre scénarii qui vont des plus conservateurs aux plus poussés pour la transformation du complexe religieux.

Le premier scénario, nommé « inclusion », propose une optimisation des espaces existants (Fig. 69). Afin de pouvoir utiliser les espaces connexes en simultanément, un nouvel espace de distribution est prévue, ainsi qu'une nouvelle division des pièces. Les parois séparatrices peuvent être matérialisées de différentes manières. Elles peuvent être fixes ou flexibles. La flexibilité de celles-ci permettant une plus grande diversité dans l'agencement des pièces projetés. En outre, afin de bénéficier de lumière naturelle, les parois séparant les pièces secondaires du couloir distributif, peuvent être transparentes ou translucides.

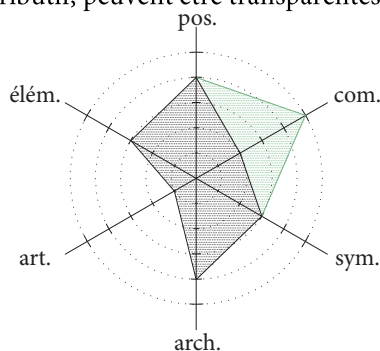


Fig. 70

DARDOU, A., *Évaluation Scénario 1*, 2022

¹³⁸ TRACE, *Op.cit.*, p.18.

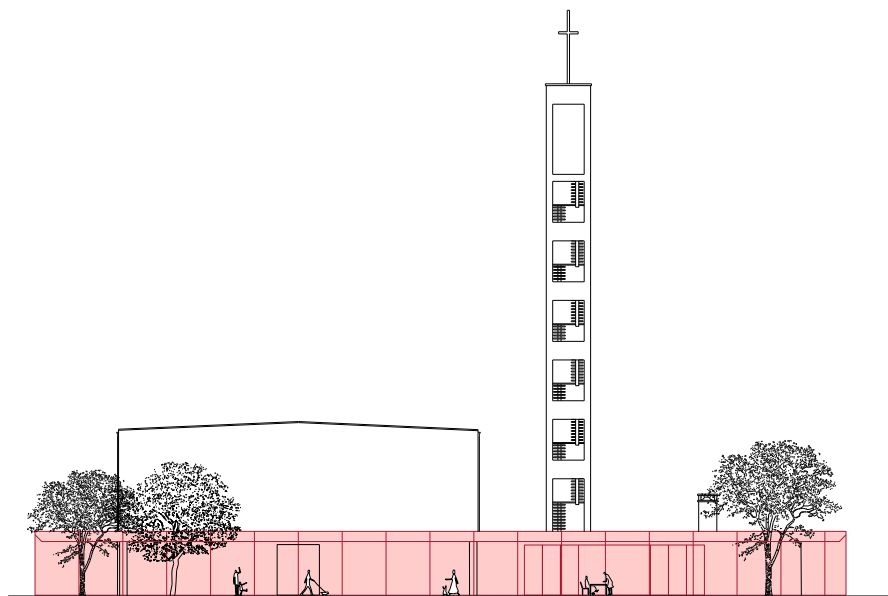


Fig. 71
TRACE, Scénario 2

Cette intervention a l'avantage d'être minimale et ainsi peu onéreuse. Elle permet d'avoir une certaine liberté quant à la division et au partage des différents espaces. Par contre, l'intériorité du centre est quelque peu perdue car les espaces connexes ne possèdent plus de lien direct avec le cloître.

Cette solution permet donc une plus grande appropriation des différents espaces par les riverains ou fidèles. Cela peut donc se résumer à une augmentation de la valeur communautaire (Fig. 70).

Le deuxième scénario « expansion » est davantage focalisé sur la circulation au sein du complexe (Fig. 71). Un nouvel espace de circulation est créé autour de l'ensemble du bâtiment permettant ainsi de distribuer les différents espaces. Cette solution permet de ne pas empiéter sur la surface des espaces existants. La largeur de la nouvelle galerie dépend du programme mis en place et peut, à certains endroits, servir plus qu'à un simple lieu de passage. La solution permet également à l'édifice de s'ouvrir davantage vers le quartier.

Ce deuxième scénario permet également d'améliorer l'appropriation des espaces par les riverains et fidèles. De plus, l'ajout d'une galerie autour du bâtiment existant permet de mieux structurer les alentours directs de l'église, donc son territoire. La valeur de position est ainsi également augmentée. En outre, les éléments architecturaux originaux du bâtiment pourraient être mis en valeur par contraste avec des nouveaux éléments (Fig. 72).

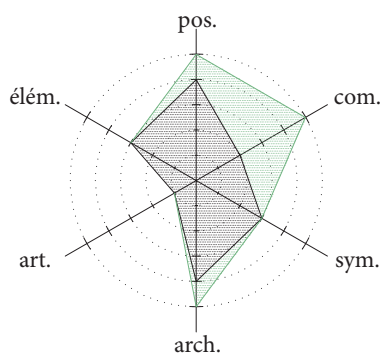


Fig. 72

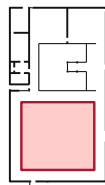


Fig. 73
TRACE, *Scénario 3*



Fig. 74
PAUSTIAN, S., *KITA Christkönig*, s.d.



Fig. 75
HUTHMACHER, W., *Martinskirche*, s.d.

La troisième proposition concerne l'aménagement possible de l'actuel lieu de culte (Fig. 73). Celui-ci pourrait contenir un volume qui abrite de nouvelles fonctions, similairement à l'intervention faite à l'église Christkönig à Saarlouis par les architectes du bureau Flos und K (Fig. 74) ou dans la Martinskirche à Mannheim par le bureau Klinkenberg Architektur (Fig. 75). Cette intervention nécessite une grande hauteur sous plafond si la partie supérieure du volume doit également être utilisable et les fondations de l'églises doivent être assez conséquentes pour reprendre le poids de cet ajout. Un autre inconvénient de l'intervention « boîte dans une boîte » est l'inexistence de contact vers l'extérieur depuis le nouveau volume.

Cette solution met également en avant une augmentation de l'appropriabilité des différents lieux par les usagers, d'intensité moindre par rapport aux deux premières interventions, ce scénario se déroulant uniquement dans l'espace liturgique. Similairement au scénario précédent, cette intervention pourrait mettre en valeur par contraste les éléments architecturaux d'origine (Fig. 76).

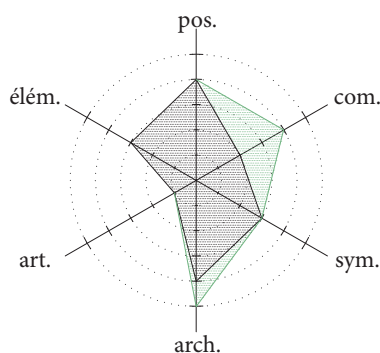


Fig. 76

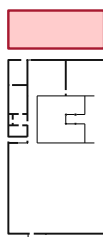
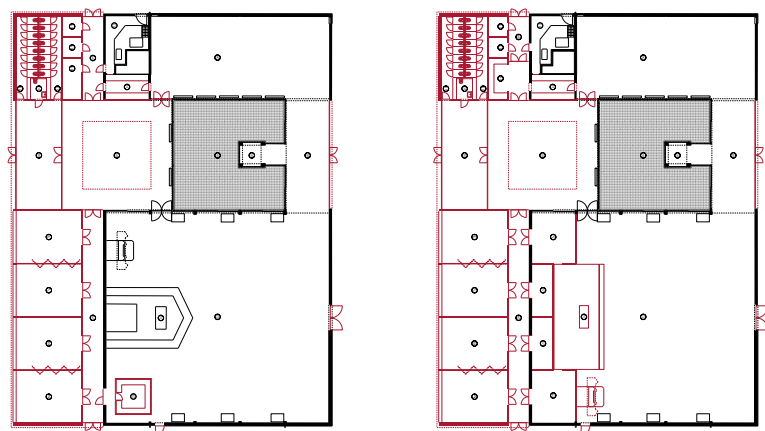
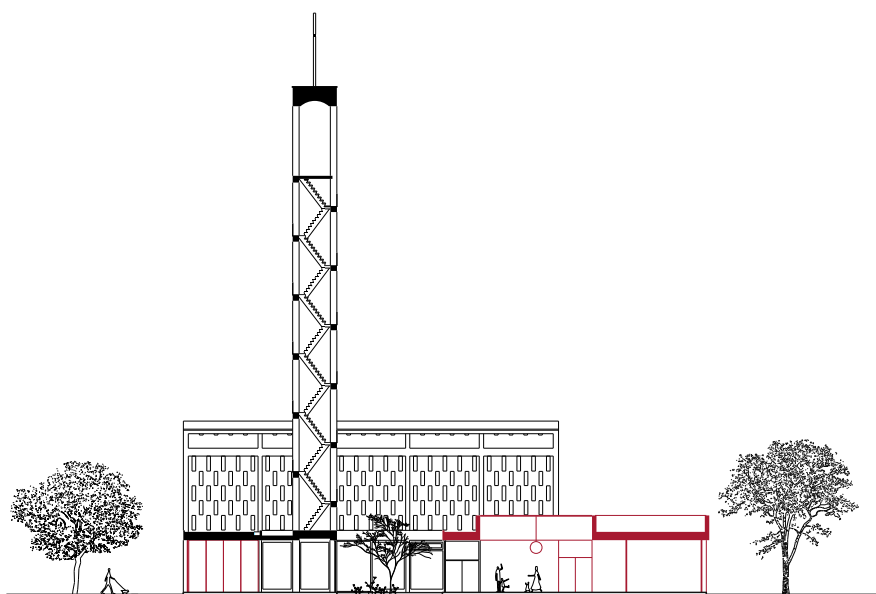


Fig. 77
TRACE, Scénario 4

Le dernier scénario projette une extension au complexe religieux (Fig. 77). Celle-ci peut se faire soit à l'arrière du bâtiment, soit sur un des côtés. Grâce à l'extension, une multitude de nouveaux espaces peuvent être ajoutés en ne modifiant que partiellement les espaces déjà existants. Cependant, la question du devenir des espaces existants reste ouverte. Comme les autres scénarii, cette proposition met davantage en valeur l'aspect communautaire du lieu. De plus, l'extension est un moyen de structurer le territoire direct autour de l'église, la valeur de position est donc également augmentée (Fig. 78).

Pour conclure, cette étude de faisabilité montre clairement le processus de réflexion mené par le bureau d'architecture quant à l'éventuel usage partagé de l'église Saint-Martin. De manière générale, dans les reconversions, il n'existe pas d'intervention type qui pourrait fonctionner pour chaque cas d'étude. Chaque édifice, ecclésiastique ou non, est unique et il faut procéder cas par cas. Afin de choisir entre les divers scénarii proposés, il est utile de communiquer avec les différents partenaires : la ville, la fabrique d'Eglise, la communauté ecclésiastique, les futurs utilisateurs, etc. De cette discussion découleront les choix d'interventions plus poussées ou non.

Ces propositions n'étant qu'un sujet d'étude et non de conception, certaines questions restent ouvertes. Celles-ci concernent la matérialisation des interventions, les différents liens entre les parties originales et les éléments ajoutés ainsi que la réversibilité des opérations.

L'évaluation à travers les différentes valeurs met en avant l'objectif du bureau : créer avant tout un lieu de rencontre, donc d'inclure plus de riverains et fidèles dans l'appropriation des lieux. Néanmoins, les différentes interventions induisent également la mise en valeur d'autres aspects ce qui permettrait d'aider à choisir certaines propositions par rapport à d'autres.

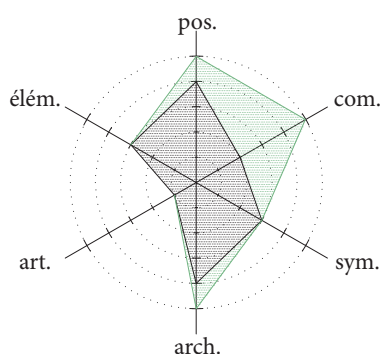


Fig. 78

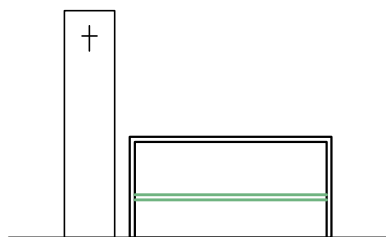


Fig. 79
DARDOU, A., *Subdivision verticale totale*, 2022

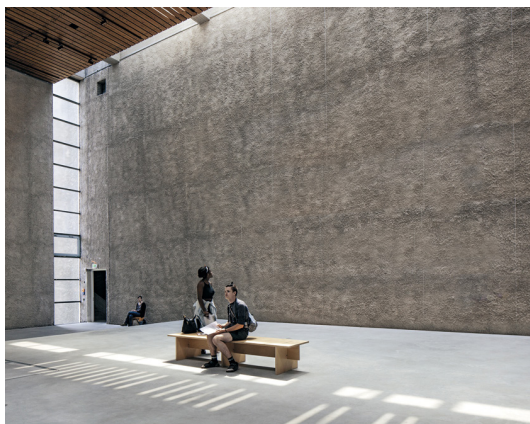


Fig. 80
ZSCHARNT, U., *St. Agnes*, 2017

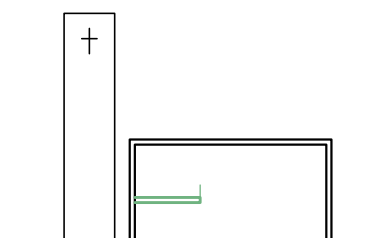


Fig. 81
DARDOU, A., *Subdivision verticale partielle*, 2022



Fig. 82
ATELIER ALTENKIRCH., *Umbau evangelische Philippuskirche*, s.d.

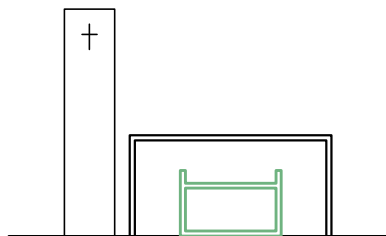


Fig. 83
DARDOU, A., *Volume dans volume*, 2022



Fig. 84
HUTHMACHER, W., *Martinskirche*, s.d.

III.2.2 Possibilités d'intervention

Les contraintes liées à la réaffectation d'églises d'après-guerre sont multiples. Elles concernent aussi bien l'aspect technique des interventions que le futur usage de l'édifice religieux.

Les interventions au sein de l'églises sont variées. Par exemple, la subdivision verticale de l'espace disponible se fait grâce à l'adjonction de plateaux pleins dans la hauteur du bâtiment (Fig. 79). L'espace disponible est ainsi multiplié et permet de rentabiliser l'espace. Pourtant, cette division n'est envisageable que dans des édifices ayant des hauteurs sous-plafond assez conséquente. De plus, le sectionnement de la hauteur disponible annule la transcendance et la lecture de l'espace original. Cette intervention nécessite également un dédoublement de la structure et des fondations existantes afin de reprendre les nouvelles charges des plateaux. Il est alors difficile de rendre cette intervention réversible.

Exemples : St-Agnès à Berlin (Fig. 80), Lukaskirche à Essen

Pareillement à l'ajout d'étages intermédiaires au sein d'une église, des mezzanines peuvent être ajoutées dans l'espace liturgique (Fig. 81). Celles-ci, contrairement aux plateaux pleins, n'occupent pas la totalité de la largeur de l'espace et laissent percevoir davantage l'espace initial. Les avantages, en plus d'augmenter la surface disponible, sont que ces éléments de dimension réduite ne nécessiteront que ponctuellement un dédoublement des structures existantes.

Exemple : Evangelische Philippuskirche à Mannheim (Fig. 82)

Un autre type d'intervention est la mise en place d'un volume nouveau dans l'espace religieux. Celui-ci peut être apposé (Fig. 83) ou suspendu. Les avantages et inconvénients de nouveaux volumes apposés ont été cités dans le point précédent.

L'élévation du volume plein permet une libération de l'espace sous-jacent. Les deux espaces ainsi créés peuvent fonctionner indépendamment l'un de l'autre. Analogiquement au volume apposé, cette intervention cache la notion de hauteur de certaines églises et nuit quelque peu à la lecture originale de l'édifice.

Exemples : Eglise Christkönig à Saarlouis, Martinskirche à Mannheim (Fig. 84)

Les interventions, comme vu au point précédent, peuvent également concerner l'aspect extérieur de l'édifice.¹³⁹

¹³⁹ Seules les interventions touchant l'édifice seront détaillées dans ce travail.

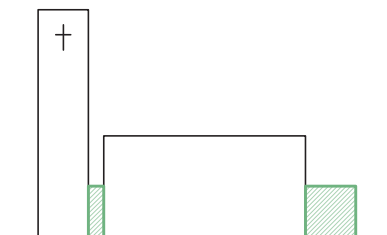


Fig. 85
DARDOU, A., *Adjonction*, 2022



Fig. 86
FREI, R., *Ajout de la partie accueil*, s.d.

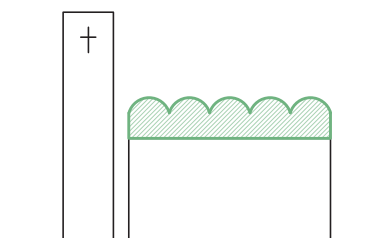


Fig. 87
DARDOU, A., *Superposition* 2022

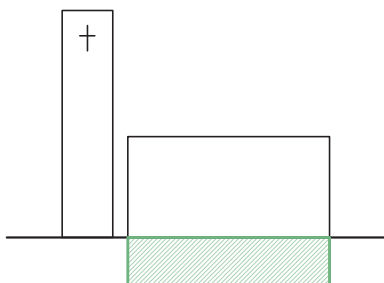


Fig. 88
DARDOU, A., *Enfouissement*, 2022

Afin d'augmenter la surface disponible, une extension peut être ajoutée au volume existant (Fig. 85). Ce type d'intervention permet de ne pas modifier directement l'édifice existant et de développer un programme qui sera trop vaste pour être seulement contenu dans celui-ci. Néanmoins, l'adjonction devra rester de caractère secondaire face à l'église et devra être en dialogue avec l'existant.

Exemple : Evangelisch-reformierte Kirche à Rapperswil-Jona (Fig. 86)

La « superposition » d'un nouveau volume sur un édifice existant est également une intervention possible (Fig. 87). La surélévation d'un édifice religieux permet de faire émerger de nouveau celui-ci, si le tissu alentours a pris le dessus. De plus, cette solution est envisageable dans un tissu urbain dense. De même qu'à l'adjonction d'un nouveau volume apposé, ce type d'intervention permet d'augmenter la surface disponible de l'édifice existant. Néanmoins, il faut s'assurer que l'église puisse reprendre les nouvelles charges induites par l'adjonction d'un volume en toiture.¹⁴⁰

Enfin, l'enfouissement de nouvelles fonctions en dessous d'une église existante est aussi une possibilité. Cette solution permet d'accroître la surface disponible en préservant le volume original. Par contre, ce travail en souterrain nécessitera un renforcement du sol. Les églises d'après-guerre étant souvent construites à l'emplacement d'églises antérieures, un travail de fouilles archéologiques sera nécessaire.¹⁴¹

Aux contraintes techniques viennent s'ajouter les contraintes d'usage. Lors de la réaffectation d'édifices religieux, il est nécessaire de décider si la réaffectation est partielle ou totale ou si, au contraire, il s'agit d'une simple conservation. L'église peut avoir un usage partagé, avec un espace plus restreint pour le culte et une autre fonction ou l'affectation de l'église peut être totalement revue. Ces deux possibilités nécessitent cependant une désacralisation des lieux¹⁴². Lors d'un partage d'usage se pose également la question de la mobilité ou immobilité des éléments. Ceux-ci sont-ils utiles et adaptés à chaque fonction ?

Finalement, une des particularités des églises d'après-guerre étant l'adjonction d'espaces connexes au lieu de culte, la question de leur devenir se pose également. Leur fonction est-elle encore d'actualité ou est-ce que celle-ci doit être revue afin de former un ensemble cohérent avec la nouvelle fonction de l'église ?

¹⁴⁰ Aucun exemple trouvé

¹⁴¹ Aucun exemple trouvé

¹⁴² Voir Chapitre III – La (dé)sacralisation des édifices religieux

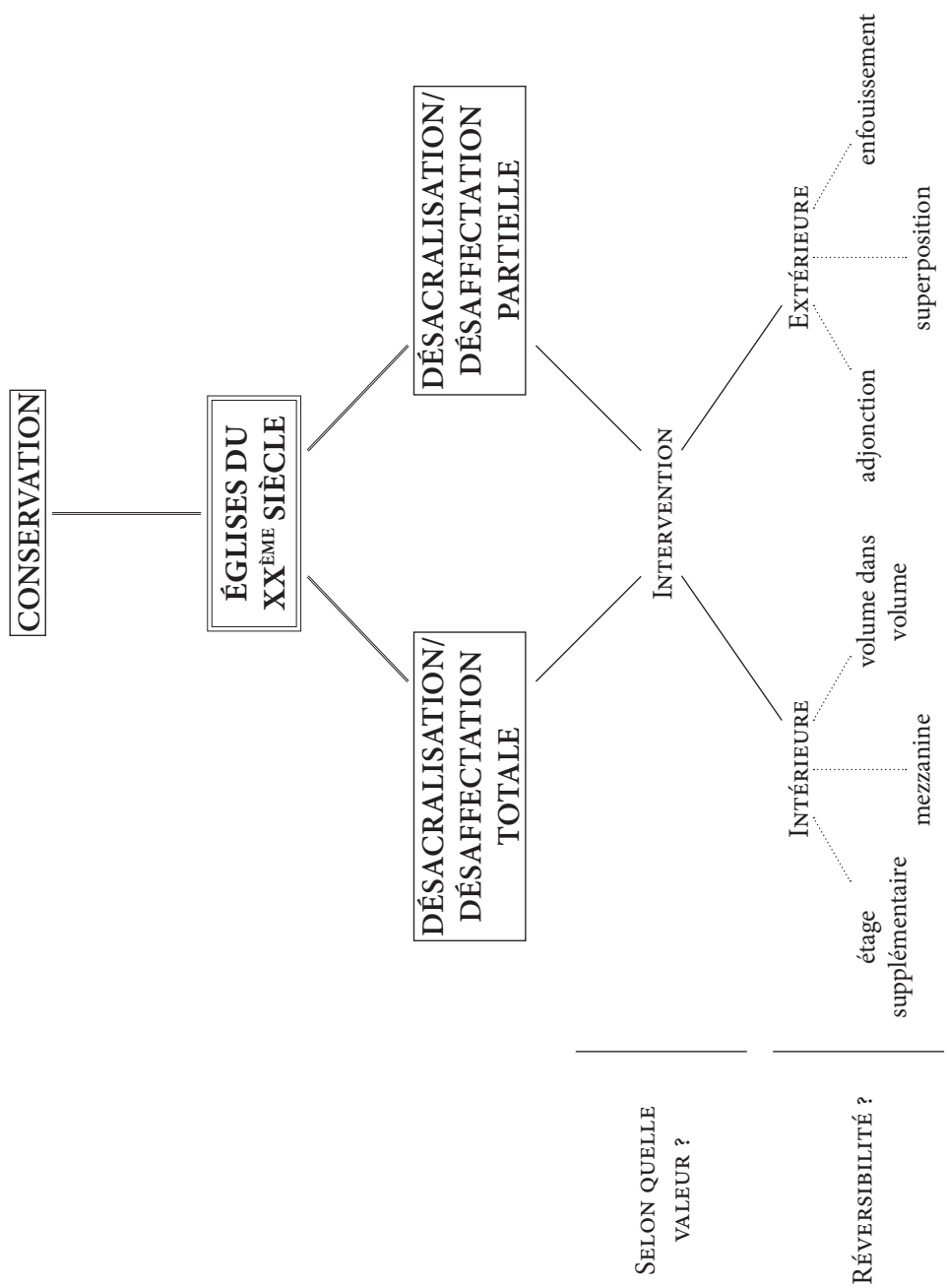


Fig. 89

DARDOU, A., *Synthèse de la partie 2*, 2022

III.3 SYNTHÈSE

Les différentes chartes officielles donnent des clés afin de mener à bien la réaffectation d'églises d'après-guerre. Celles-ci fournissent des recommandations afin de conserver et de reconverter des édifices de manière éthique et réfléchie architecturalement. En outre, elles instaurent une façon de traiter le patrimoine de façon identique au niveau international. Certains théoriciens se sont également penchés sur la question de la restauration et la mise en valeur du patrimoine. Même si ces réflexions sont davantage indicatives, il est tout de même intéressant de les prendre en compte.

La désacralisation et désaffectation d'une église est un point décisif et irréversible à considérer lors de la réaffectation partielle ou totale d'édifice religieux. Ces rituels, une fois clôturés, permettent un vaste champ d'interventions possibles qui peuvent être en contradiction avec les pratiques religieuses.

Diverses interventions sont possibles dans une église du XX^{ème} siècle, celles-ci peuvent être soit effectuées à l'intérieur de l'édifice soit à l'extérieur. Les interventions dépendent surtout de la nouvelle affectation ainsi que du caractère réversible ou non de celles-ci. Chaque intervention dispose d'avantages et d'inconvénients. Les contraintes liées à la réaffectation sont aussi bien d'ordre technique qu'en fonction de l'usage.

Il est néanmoins utile d'évaluer le potentiel de chaque église conciliaire à travers l'outil d'évaluation mis en place. La comparaison entre l'état initial de l'église avec les projections permet de s'assurer ou non si l'objectif de base est atteint ou non. Il permet également de mettre en avant certains aspects, comme la mise en avant d'autres valeurs, sans que cela ait été l'intention de départ.

CONCLUSION GENERALE DE LA PARTIE THEORIQUE : L'AVENIR DES EGLISES CONCILIAIRES

Ce travail a permis de mettre en lumière différents aspects de la thématique avancée.

Tout d'abord, le travail a exposé le lien étroit entre la société occidentale et la religion chrétienne. La société, tout comme la religion chrétienne, a évolué. Au fil du temps, divers témoignages correspondant à l'importance du culte dans la vie des gens ont été édifiés. Nos aïeux ont montré l'ampleur de leur foi en érigeant des monuments hors normes, tandis qu'aujourd'hui, suite à la diminution de l'intérêt pour le culte, les constructions sont davantage modestes et intégrées au tissu bâti.

Néanmoins, l'abondance d'édifices religieux de plus que le désintérêt croissant font qu'une multitude d'églises sont désaffectées chaque année car celles-ci sont devenues obsolètes ou trop grandes pour le nombre de fidèles. Ces désaffectations entraînent la question du futur des églises. Si celles-ci sont protégées, il faudra nécessairement les conserver. Si ce n'est pas le cas, la question reste ouverte.

La protection et donc conservation d'édifices religieux est surtout menée sur des bâtiments plus anciens, ceux-ci étant davantage un patrimoine majeur. Les exemples contemporains, quant à eux, ne sont pas encore considérés comme un patrimoine à conserver ni à valoriser bien qu'ils représentent, d'un point de vue historique, une époque importante dans notre société. Ils caractérisent la phase de reconstruction après les guerres mondiales, l'usage de matériaux innovants et de nouveaux procédés ainsi qu'une mise à jour importante de la liturgie chrétienne, le concile Vatican II, qui réarrange l'espace cultuel et les différents éléments le composant.

Mais, quelle valeur possède ce patrimoine contemporain malaimé ? Dans la seconde partie du travail, ont été exposées diverses valeurs patrimoniales propres aux édifices ecclésiastiques datant de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Les valeurs mises en avant concernent différents aspects de l'édifice, à savoir, sa place dans la société (valeurs sociétales), l'édifice lui-même (valeurs intrinsèques) et la matérialisation de l'édifice (valeurs constructives). Les exemples montrent la concrétisation des diverses valeurs patrimoniales des églises d'après-guerre ainsi que la panoplie d'interprétation des directives du concile Vatican II. La valeur de ces églises peut, dès lors, être quantifiée grâce à un outil d'évaluation. En analysant l'édifice selon les différentes valeurs énoncées et leur intensité, il en ressort les valeurs dominantes et moindres de l'église en question.

Suite à cela, le choix d'intervenir ou non afin d'augmenter l'intensité de certaines valeurs peut être fait. Il existe un large éventail d'interventions possibles au sein des édifices ecclésiastiques d'après-guerre, tous ayant des avantages et inconvénients. Toutefois, avant d'entreprendre une quelconque intervention, il faut de prime abord prendre en considération les directives officielles compilées en forme de chartes. Ensuite, il est judicieux de s'attarder sur la question de la conservation ou non de la sacralité des lieux ainsi que l'éventuel caractère réversible des interventions, ne sachant pas si un intérêt nouveau pour le culte religieux réadviendra dans l'avenir. Les contraintes liées aux réaffectations, quant à elles, sont aussi bien d'ordre technique qu'en lien avec l'usage.

Ce travail démontre que, en somme, il n'existe pas de solution unique pour le devenir des églises d'après-guerre. En effet, le caractère unique de chaque édifice rend impossible de déduire une généralité quant à la réaffectation. Il est également mis en évidence que ce patrimoine récent est aussi important qu'un patrimoine plus ancien. Une fois cette valeur ayant été prise en compte, diverses interventions peuvent y être faites afin d'intégrer l'église de nouveau pleinement dans la société d'aujourd'hui. Il ressort de cette étude que la valeur principale d'une église est la communauté. Etymologiquement ainsi qu'historiquement, la communauté est l'aspect qui prime sur le reste. Cela a également été rendu clair à travers le concile Vatican II qui replace le fidèle au cœur des célébrations, notion qui avait disparu.

Pour cela, la mise en valeur de l'aspect communautaire lors d'éventuelles interventions semble rester dans la continuité des fondements et des principes originaux de la religion chrétienne tout en étant adapté au contexte actuel. La mise en valeur des autres aspects est davantage secondaire bien qu'également importante. En effet, les autres valeurs énoncées liées aux églises conciliaires, telles que la valeur de position, symbolique, architecturale, d'art et des éléments liturgiques ainsi que ce qu'elles induisent (lumière, choix des matériaux utilisés, fonctions connexes, etc.), sont également à considérer pour l'avenir des églises conciliaires.

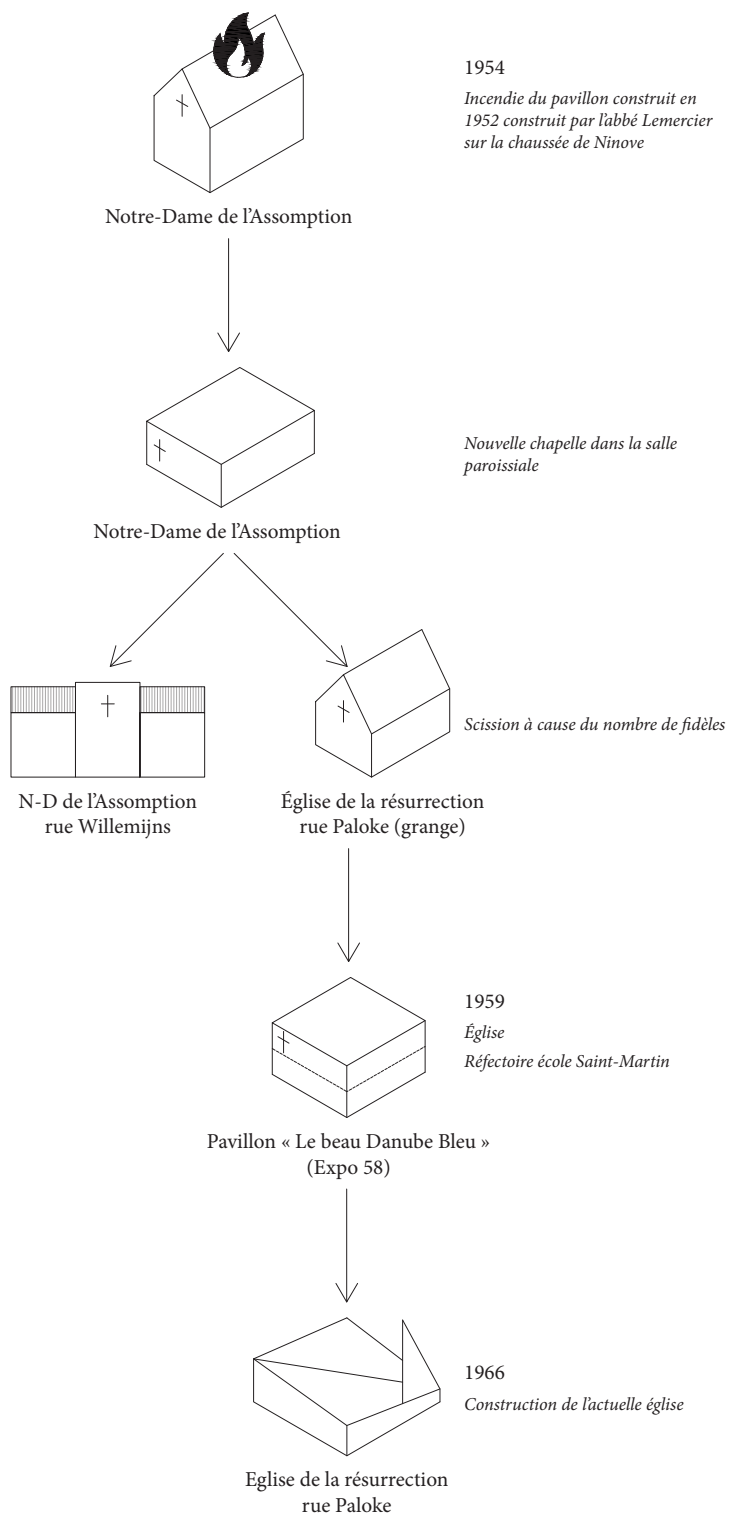


Fig. 1

CONCRETISATION DE LA THEMATIQUE : L'ÉGLISE DE LA RESURRECTION A MOLENBEEK-SAINT-JEAN.

Le cas d'étude est l'église de la Résurrection, rue Paloke 77, à Molenbeek-Saint-Jean à Bruxelles. Avec l'église du Bon Pasteur et l'église Saint-Charles, elles forment à trois, l'Unité Pastorale Emmaüs. L'église de la Résurrection, construite en 1966, est l'œuvre de l'architecte Richard Pirlot et est l'une des premières églises bruxelloises incarnant les directives du concile Vatican II :

« Nous avons souhaité que l'Eglise de la Résurrection, par son harmonie et sa simplicité, soit l'expression du caractère religieux de notre temps et des efforts des paroissiens, qu'elle s'harmonise avec son environnement, mais en même temps qu'elle le domine, non par son éloignement ou sa richesse, mais par son expression spirituelle. »

Richard Pirlot, Architecte urbaniste

HISTOIRE DE LA COMMUNAUTE

En 1952, l'Abbé Lemer cier fonde une nouvelle paroisse sous le nom de Notre-Dame de l'Assomption le long de la chaussée de Ninove. L'édifice paroissial est un pavillon en bois construit par l'Abbé lui-même et par quelques bénévoles. Malheureusement le pavillon est victime d'un incendie en 1954. Les célébrations de la communauté mutent alors dans la salle paroissiale. Mais, le nombre de fidèles étant élevé, la communauté se divise, la première moitié s'installe alors rue Willemyns où la nouvelle Notre-Dame de l'Assomption sera construite et, la deuxième moitié, prend place dans la grange du domaine Beausillon, rue Paloke et se nomme à partir de ce moment « église de la Résurrection ».

En 1959, la paroisse acquiert le pavillon « Le beau Danube Bleu » construit pour l'Expo de 58. Celui-ci dispose de deux niveaux, la partie supérieure étant utilisée en espace liturgique et la partie inférieure en réfectoire pour l'école Saint-Martin adjacente.

Quelques années plus tard, l'Abbé Lemer cier est remplacé par l'Abbé Ruys, responsable de la construction de l'actuelle église de la résurrection en 1966 (Fig. 1).

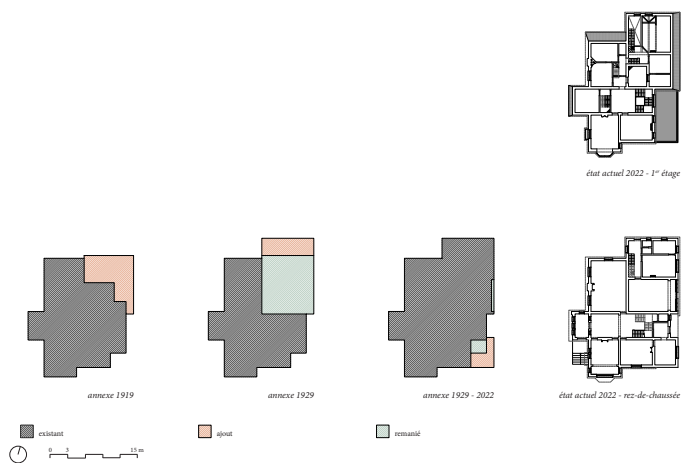


Fig. 2
DARDOU, A., *Évolution villa De Clerck*, 2022

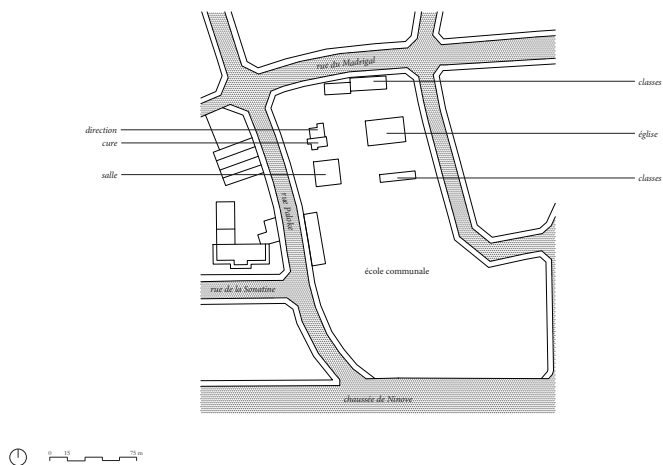


Fig. 3
DARDOU, A., *Implantation du centre religieux*, 2022, d'après les plans de Richard Pirlot de 1965



Fig. 4
DARDOU, A., *Eglise de la résurrection*, 2022

Fig. 5
DARDOU, A., *Intérieur de l'église*, 2022

HISTORIQUE DU SITE ET DU BATI

L'église se trouve sur le terrain fortement arboré de la villa de la famille De Clerck, anciens propriétaires des galeries d'Anspach. Cette villa, datant du XIX^{ème} siècle, a subi divers agrandissements depuis son édification (Fig. 2) et est le dernier témoin des villas bourgeoises sur une grande propriété dans le quartier, le domaine Beausillon ayant été détruit dans les années soixante-dix.¹⁴³

La condition de vente du terrain, comprenant également la villa, à l'archidiocèse de Malines-Bruxelles était d'y créer une école ainsi qu'une église : le projet initial de l'architecte comprenait tout un centre religieux, quelques classes ainsi que la villa (Fig. 3). Ce projet de Pirlot n'a pas été retenu et uniquement l'église a été construite et l'école, elle, a été construite de manière indépendante. La villa, quant à elle, a été utilisée comme cure attenante à l'église. Néanmoins, la demeure a été abandonnée depuis quelques années à cause de problèmes d'instabilité du sol et un projet d'extension de l'école Saint-Martin élaboré par le bureau d'architecture OSK-Ar la remplacera dans quelque temps.

L'Abbé Ruys, constructeur dans l'âme, s'est surtout occupé du concept général de l'église tandis que Richard Pirlot s'est davantage occupé des aspects techniques. De ce fait, l'église possède de multiples caractéristiques symboliques qui rappellent la notion de résurrection.

De premier abord, la façade ne dévoile rien du contenu de l'église. Seule une porte, à l'origine en bois, mène vers « l'avenir »¹⁴⁴ (Fig. 4). En passant celle-ci, le fidèle est amené dans un lieu de transition, le hall d'entrée, peu éclairé et étriqué, guide vers l'espace liturgique. Ce passage est symbole d'une renaissance qui guide vers le sanctuaire. Le regard est attiré grâce à la lumière indirecte véhiculée par le clocher triangulaire vers l'autel et vers le Christ Ressuscité derrière celui-ci. De part et d'autre de ce dernier, se trouvent les autres éléments liturgiques tels que le tabernacle à gauche, l'ambon et les fonts baptismaux à droite, tous à la vue de l'assemblée. Le toit recouvert de lambris en bois et illuminé à l'origine par des spots en forme de croix, protège les croyants lors de leur chemin à travers la vie (Fig. 5).¹⁴⁵

¹⁴³ A l'emplacement de celui-ci, se trouve actuellement une maison de repos.

¹⁴⁴ DE SADELEER, P., *L'église de la Résurrection, le symbolisme derrière le bâtiment, ses œuvres, sa communauté de foi*. 2016.

¹⁴⁵ *Ibidem*

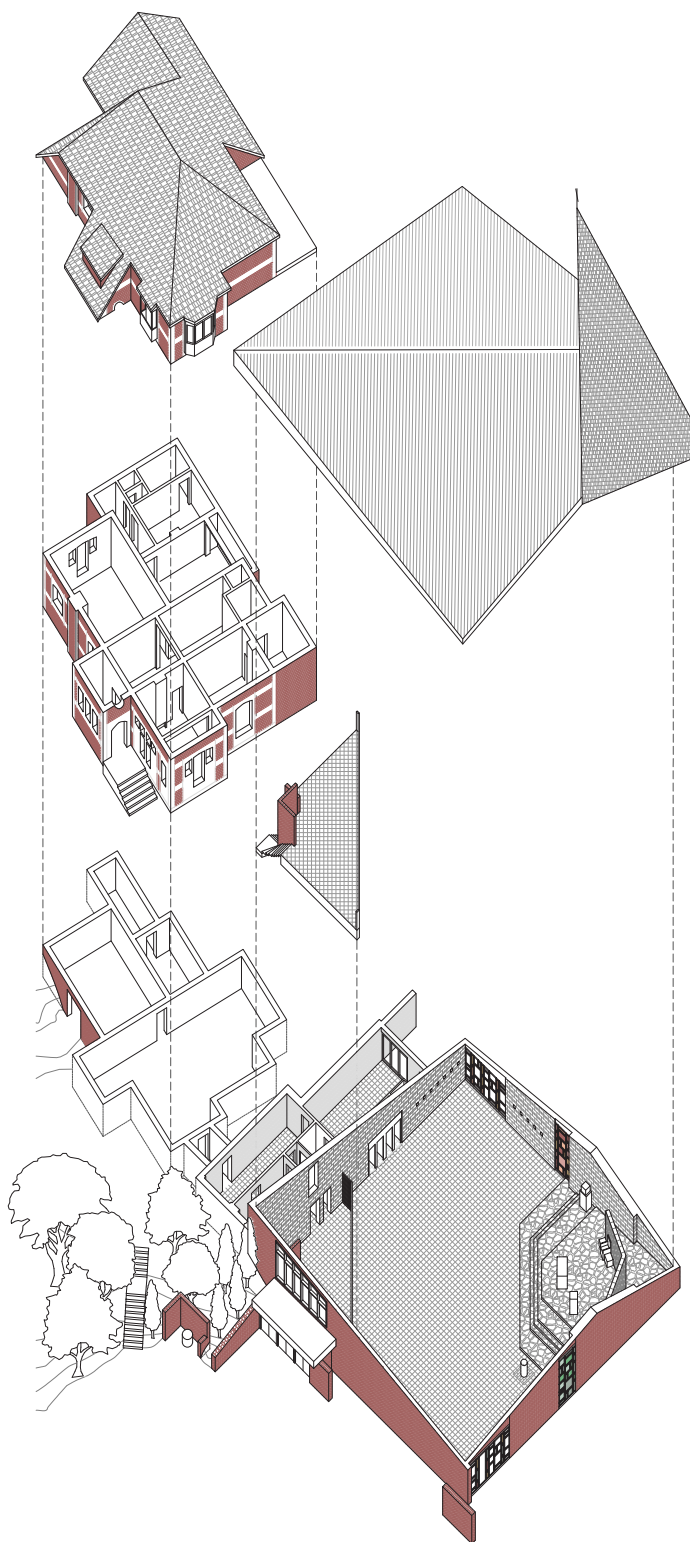


Fig. 6

DARDOU, A., *L'église de la Résurrection et la villa De Clerck*, 2022

ANALYSE DE L'ÉGLISE

En outre des éléments symboliques de la résurrection, l'église incarne les différents éléments caractéristiques des églises chrétiennes du XX^{ème} siècle.

En effet, l'église, avec sa toiture particulière, se démarque du tissu bâti environnant. Ce clocher, de vingt mètres de hauteur, ponctue le contexte direct, mais se confond dans les couronnes d'arbres en prenant de la distance. De plus, en retrait par rapport à la rue, elle laisse place à un parvis, actuellement peu attrayant, mais offre un accès piéton à la villa et à l'école Saint-Martin, située à l'arrière de l'église. Elle permet donc de structurer le territoire proche, lui conférant ainsi une certaine valeur de position.

La communauté de cette église a eu une grande importance dans le passé. Le nombre de fidèles croissant ainsi que leur engagement lors de la construction de la première paroisse accompagné de l'Abbé Lemer cier et lors de l'assemblage des blocs de verre pour former les vitraux de l'église actuelle, montre la forte solidarité de la communauté. De plus, lors de la construction de l'église, des espaces utiles à la communauté ont été intégrés, tels qu'une salle de réunion et une chapelle de semaine, devenue crèche puis, finalement, le secrétariat. Cependant, avec le temps et la diminution d'intérêt pour la religion chrétienne, le nombre de fidèles a diminué et un décroissement de cette valeur se fait ressentir.

L'église de la Résurrection est le fruit d'une histoire de la communauté, mais contrairement à d'autres églises, celle-ci n'a pas été construite sur les traces d'une église antérieure. Malgré tout, elle se trouve à proximité de la villa de Clerck, cette dernière ayant aussi une valeur historique, de par son ancienneté et son esthétisme ¹⁴⁶ conférant à l'église une valeur symbolique.

La façade extérieure de l'église est constituée d'une multitude d'éléments en brique, ponctués de certains détails en béton tels que l'auvent surplombant l'entrée ou les encadrements de fenêtres au premier étage. Cette combinaison est caractéristique des édifices du XX^{ème} siècle, suite à l'apogée du béton armé. L'utilisation du polycarbonate comme élément translucide dans le secteur de la construction est une spécificité des édifices de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, celui-ci ayant été commercialisé à partir de 1958. ¹⁴⁷ L'intérieur de l'édifice est composé de murs en tuffeau pour l'espace liturgique et de briques enduites pour les espaces secondaires. Les sols sont constitués de carrelages sombres. Seul le sanctuaire, surélevé par rapport au reste de l'église dispose d'un sol en pierre.

¹⁴⁶ INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, *Rue Paloke* 77. 2016.

¹⁴⁷ PHYSIQUE ET MATIERE, *Polycarbonate* [en ligne], 2010.

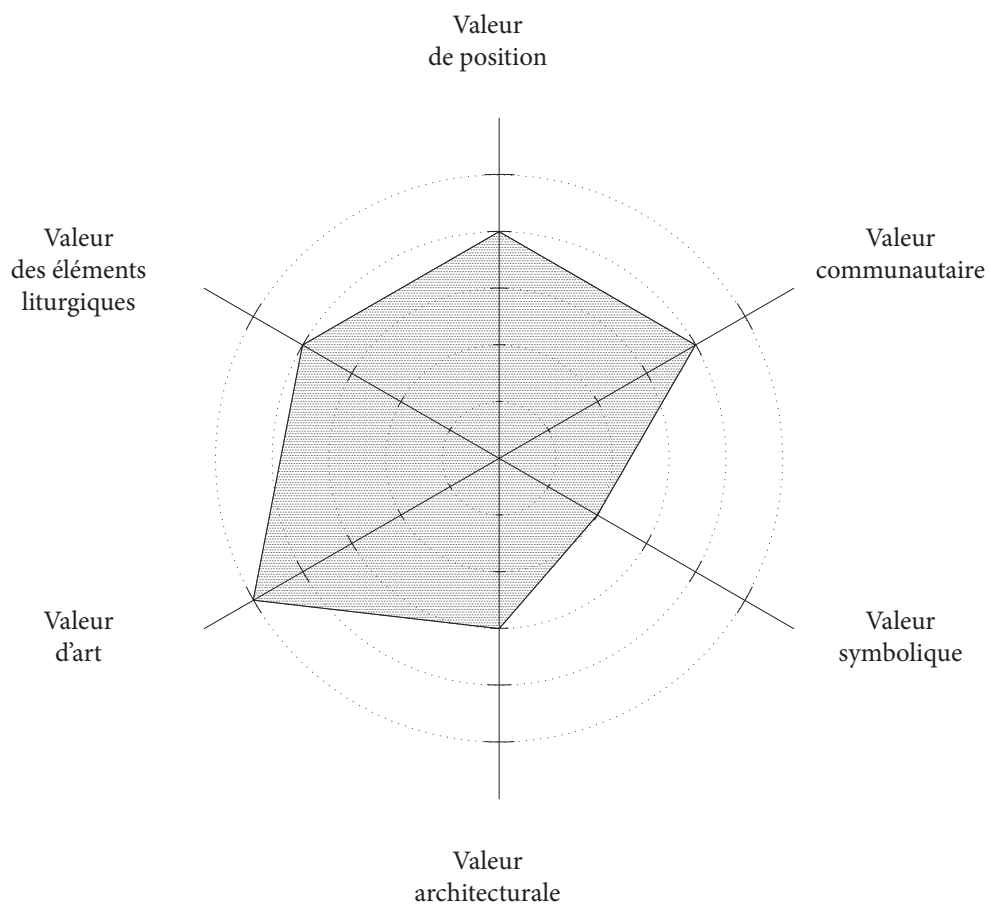


Fig. 7

DARDOU, A., *Évaluation de l'église de la Résurrection*, 2022

L'art sacré est fortement représenté dans l'église de la Résurrection. En effet, dès l'arrivée sur le parvis de l'église, le riverain ou fidèle est accueilli par une statue de pierre blanche représentant deux figures s'enlaçant ¹⁴⁸, nichée dans un renforcement en brique. A l'intérieur de l'édifice, diverses œuvres en cuivre ont été réalisées par l'Abbé Ruys, également sculpteur, tels que la statue de la vierge à l'enfant, le chandelier pascal ou d'une statue représentant le Christ ressuscité. L'église comporte également des œuvres de l'artiste céramiste belge Max van der Linden. Il est à l'origine d'un crucifix franciscain, d'une statue de Notre-Dame et des quatorze stations du chemin de croix. De plus, depuis 1982, est suspendue dans le fond de l'église, une toile dénommée « Christ » de Jacky Duyck. Celle-ci représente le Christ déchu ayant une lueur d'espoir dans son regard. Cet espoir suite à la souffrance symbolise la résurrection. L'église possède donc une forte valeur d'art.

Les éléments liturgiques jouent également un rôle important dans l'église analysée. Le sanctuaire, disposé dans un coin de l'espace liturgique carré, est entouré en fer à cheval par l'assemblée. Surélevé de quelques marches et ainsi visible pour tous les fidèles, il met en avant les différents éléments. Au centre, se trouve l'autel. Ce dernier, d'aspect massif, est illuminé par le bas à travers des blocs de verre. L'ambon, les sièges du célébrant et des ministres sont, quant à eux, construits de manière plus modeste. Le tabernacle, lui, est composé d'un socle et d'un coffre en cuivre bouchardé, œuvre de l'Abbé Ruys. Les vitraux derrière celui-ci sont de couleur rouge et orange, symbolisant le vin et le pain. De l'autre côté, les fonts baptismaux symbolisent une main émanant de la terre. A l'origine, celui-ci était recouvert d'un couvercle conique en cuivre bouchardé surmonté d'un bougeoir, symbolisant l'eau et la lumière. Ce symbolisme est également retrouvé dans les vitraux bleus et verts à l'arrière de la cuve : couleurs de l'eau vivifiante et de l'espoir ainsi que de la foi chrétienne en la résurrection. ¹⁴⁹

Tous ces éléments correspondant à diverses valeurs peuvent être synthétisés à travers l'outil d'évaluation mis en place ¹⁵⁰ (Fig. 6-7).

¹⁴⁸ Il n'est pas clair s'il s'agit de Marie et Joseph ou de Jésus ressuscité et Marie de Magdala.

¹⁴⁹ DE SADELEER, P., *Op. cit.*

¹⁵⁰ Voir Chapitre II.

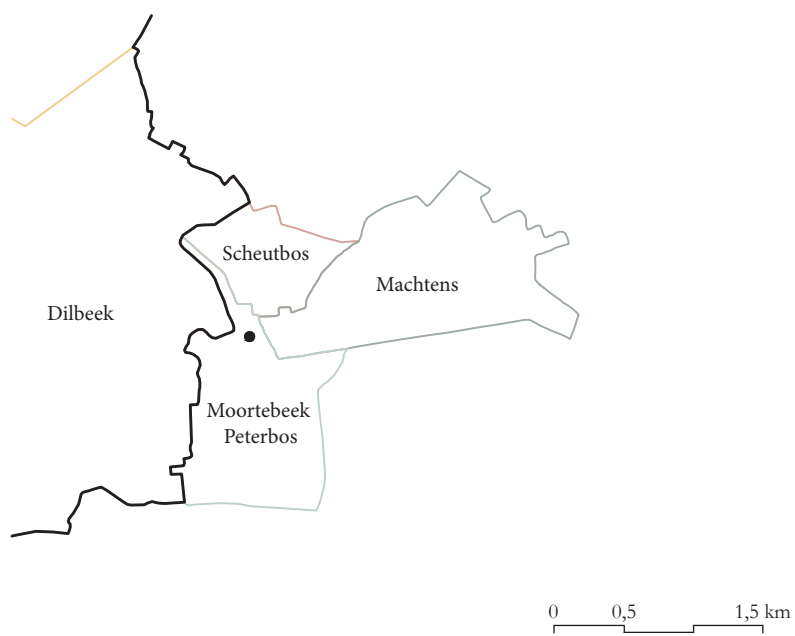


Fig. 8
DARDOU, A., *Quartiers*, 2022



Fig. 9
DARDOU, A., *Programmation alentours*, 2022

ANALYSE DU CONTEXTE

L'église de la Résurrection se situe dans un contexte assez particulier. Tout d'abord, elle se trouve à la limite de diverses régions : la région flamande côté ouest et la région bruxelloise côté est. L'église se situe également entre différents quartiers : Moortebeek – Peterbos, Scheutbos et Machtens, côté bruxellois et Dilbeek côté flamand. Ce lieu stratégique donne l'opportunité de pouvoir réunir davantage les différents quartiers entre eux, tout en étant à proximité du centre de Bruxelles. En outre, la valeur de position, à savoir le rôle de structuration du territoire de l'église, déjà assez fortement présent, peut être davantage mis en valeur. La valeur communautaire, qui prend en compte le rayonnement territorial, peut être augmentée au niveau régional (Fig. 8).

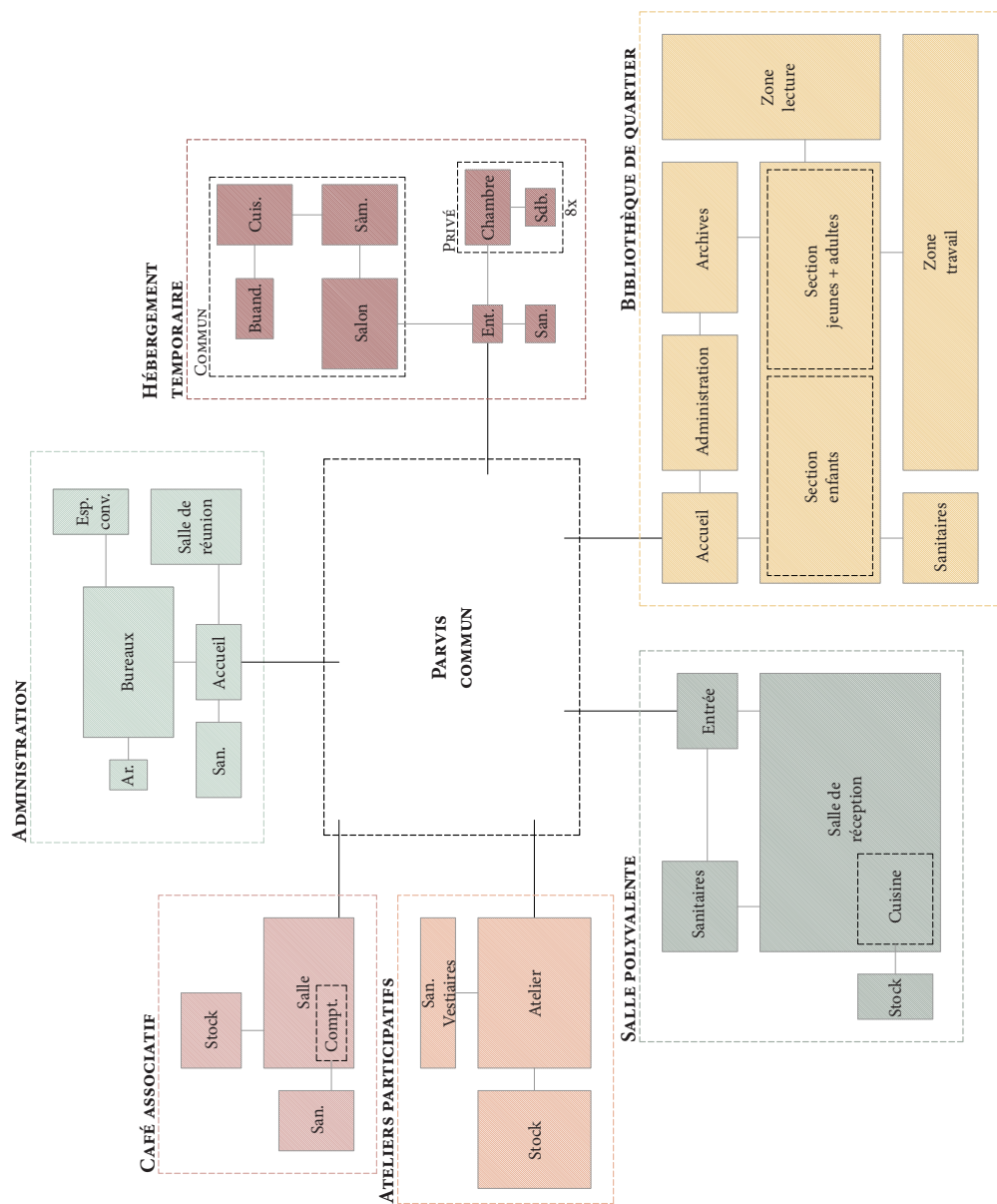
En analysant la position de l'église de plus près, il en ressort, que l'église se trouve dans un écrin de verdure et à proximité d'un grand parc, le parc Scheutbos¹⁵¹. Celui-ci, est reconnu pour sa valeur historique¹⁵² et sa grande biodiversité, ce qui a entraîné son classement partiel en 1997. Celui-ci lie les différentes parties des quartiers entre elles. L'église de la Résurrection est également située à proximité de grandes infrastructures, telle que la chaussée de Ninove qui relie le ring de Bruxelles à la petite ceinture.

L'analyse programmatique des alentours montre un manque de lieux intergénérationnels, la plupart des fonctions étant de l'habitat, des commerces et surtout des lieux d'enseignement ou de repos. La population active y est donc sous-représentée fonctionnellement où le manque d'un esprit de communauté se fait ressentir (Fig. 9).

¹⁵¹ Traduit du néerlandais : « forêt de pousses »

¹⁵² Selon LE SCHEUTBOS, *Histoire* [en ligne] :

- 1356 : bataille de Scheut
- 1443 – 1795 : présence de Chartreux
- 1695 : lieu de campement de troupes françaises afin de bombarder Bruxelles
- Début XXème siècle : moulin à vent sur le point culminant
- 1922 : destruction du moulin pour y construire une briqueterie (détruite en 1930)
- 1942 : crash d'un avion de la Royal Air Force
- 1944 : abattage d'un bombardier américain
- 1945 : campement de l'armée canadienne sur le site



Ar. : Archives
 San. : Sanitaires
 Compt. : Comptoir

Esp. conv.: Espace convivial
 Cuis. : Cuisine
 Ent. : Entrée

Fig. 10
 DARDOU, A., Organigramme, 2022

PROGRAMME PROJETE

La recherche théorique a mené vers l'hypothèse de mise en avant de l'aspect communautaire dans les églises conciliaires. Celui-ci est souvent défaillant dans les édifices ecclésiastiques du XXème siècle, comme dans le cas présent. L'historique de la communauté et du site ainsi que l'analyse contextuelle montrent que la valeur communautaire a été importante à un certain moment, puis a diminué au fur et à mesure du temps. Cela n'empêche pas qu'elle a du potentiel afin d'être revalorisée.

Dans ce cas, en prenant en compte la position et le contexte de l'église ainsi que les besoins recensés, cette valorisation se fait à travers la réalisation d'une maison de quartier. Celle-ci vise à lier la population des quartiers en étant un lieu d'échange intergénérationnel et interculturel, permettant ainsi le développement d'une vie sociale de quartier. Elle permet également l'accueil pour une meilleure intégration au quartier, un pôle d'entraide, d'échange et de partage, grâce à l'intégration de différentes fonctions (Fig. 10) :

- Un pôle administratif

Celui-ci comporte l'accueil, un point info, de plus qu'une salle de réunion pouvant être utilisée pour les réunions de comités de quartier et autres associations. Il comprend également des bureaux d'assistants sociaux afin d'aider à l'intégration dans la dynamique de quartier.

- Une bibliothèque de quartier

De taille réduite en comparaison à une bibliothèque municipale, elle comprend des médias concernant les environs. De larges zones de lecture et de travail pour les écoliers et riverains, ainsi qu'un espace de projection complètent celle-ci.

- Un café associatif

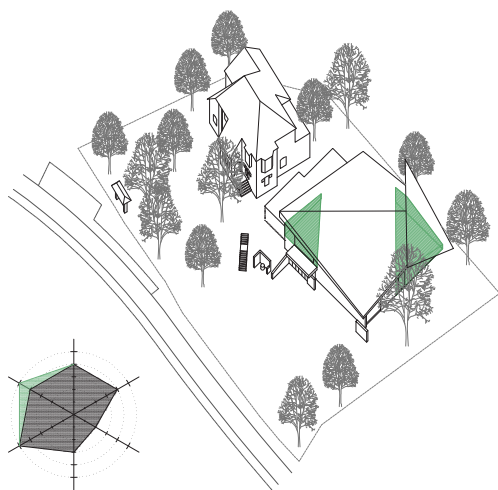
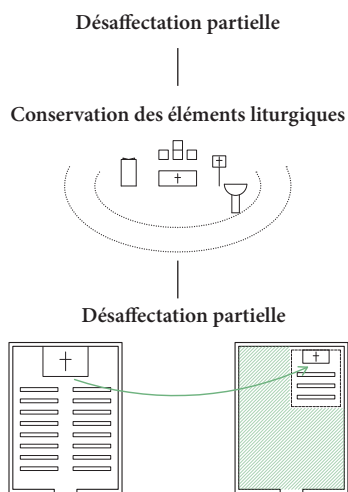
Contrairement à un café ou bar ordinaire, celui-ci n'a pas de but lucratif. Il vise surtout à réunir des habitants du quartier autour d'un verre ou d'une activité de taille réduite.

- Un atelier participatif

Celui-ci permet des activités encadrées en matinée pour les écoles et en soirée pour les formations.

- Un hébergement temporaire

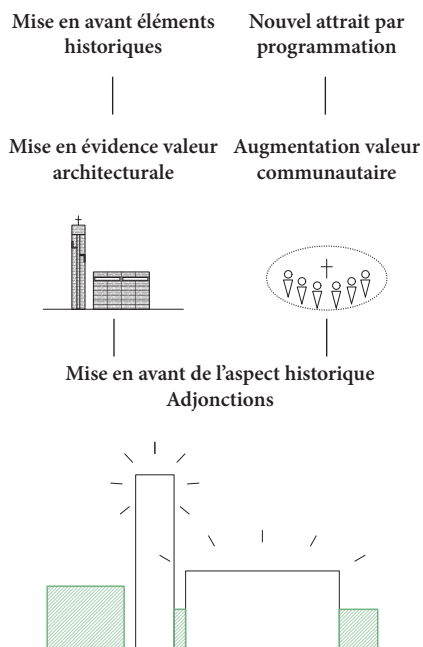
L'hébergement permet de loger de manière éphémère huit personnes, soit visitant un proche à la maison de repos, soit intervenant d'une manière ou d'une autre dans la maison de quartier, soit afin de loger des personnes dans une situation de besoin. Il offre des pièces communes et des pièces privatives pour permettre un confort et une certaine liberté aux usagers.



Chapelle de semaine (secrétariat actuel)
Sanctuaire de l'église

Fig. 11

DARDOU, A., *Emplacement du lieu de culte*, 2022



Revalorisation et réaffectation de la villa de Clerck
Réaffectation de l'église
Adjonction de nouveaux volumes pour créer un pôle

Fig. 12

DARDOU, A., *Adjonctions et réaffectations*, 2022

- Une salle polyvalente

Ce large espace peut être loué pour des activités de grande envergure, tels que des fêtes privées, le vernissage d'œuvres d'art, des cours collectifs, etc.

DEMARCHE CONCEPTUELLE

La programmation projetée se base surtout sur l'hypothèse de la valorisation de l'esprit communautaire du quartier, aspect fondamental dans les églises conciliaires. Néanmoins, il ne faut pas oublier que les églises disposent surtout d'une dimension sacrée. L'avenir du culte chrétien et ainsi des édifices ecclésiastiques est incertain. Il est donc question de soit conserver, soit désaffecter voire désacraliser l'église de la Résurrection. L'église n'étant pas totalement délaissée et des célébrations liturgiques ayant lieu de manière bihebdomadaire, l'option de la désaffectation partielle est favorisée. Celle-ci permet la conservation d'un espace de culte réduit, davantage en accord avec un nombre de fidèles restreint. Les éléments liturgiques propres à l'église restent donc à l'intérieur de celle-ci et ne sont pas transférés vers une autre église.¹⁵³ En prenant en compte le symbolisme des différentes pièces, les espaces potentiels, afin d'y restreindre le lieu de culte, sont la chapelle de semaine, située au premier étage ou le sanctuaire actuel, localisé sous le clocher (Fig. 11). La deuxième hypothèse semble être la solution la plus judicieuse. En effet, le symbolisme de la résurrection, évoqué surtout à travers la mise en scène de la lumière à l'arrière de l'autel, est ainsi conservé. De plus, ce lieu est plus adéquat au niveau de l'accessibilité.

Le site, en tant que tel, peut être revalorisé de différentes manières : soit par une mise en avant des éléments historiques, soit par un nouvel attrait par l'introduction d'une nouvelle programmation ainsi que par une meilleure accessibilité aux divers lieux.

L'ajout de volumes complémentaires à ceux existants permet de mettre en avant les édifices originaux par contraste ou par similitude. La valeur architecturale des bâtiments peut ainsi être davantage mise en évidence. Par le biais de l'adjonction de nouveaux édifices, le programme projeté peut être introduit, la totalité de la maison de quartier étant trop ambitieuse pour être seulement incluse dans l'église de la Résurrection. Comme évoqué précédemment, ce nouveau programme a pour objectif de valoriser davantage l'aspect communautaire de quartier (Fig. 12).

¹⁵³ Voir Chapitre III – La (dé)sacralisation des édifices religieux.

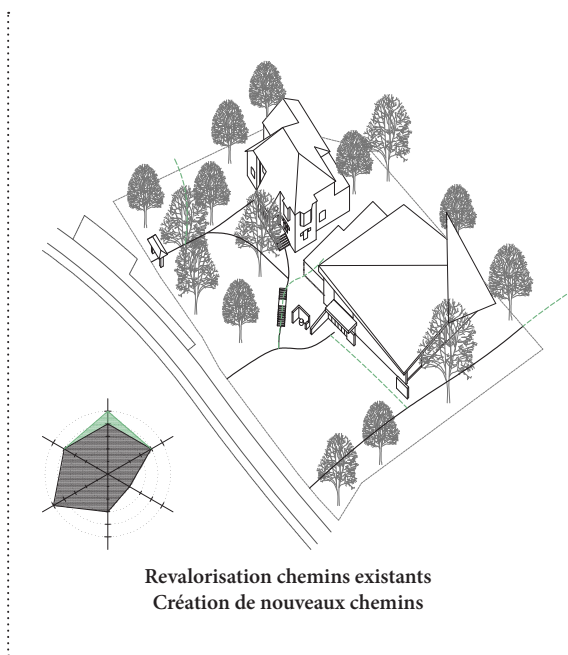
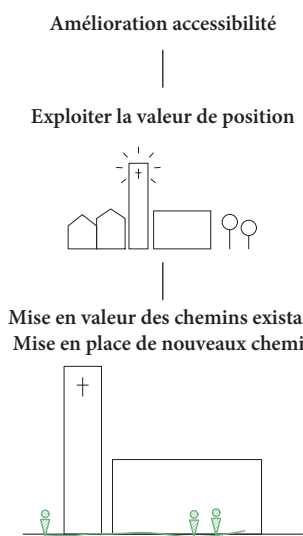


Fig. 13
DARDOU, A., *Nouveau parcours*, 2022



Fig. 14
DARDOU, A., *Maison de quartier*, 2022

L'accès au site est revu afin d'amener les usagers de la maison de quartier et riverains aisément vers les différents lieux importants au sein de celle-ci et vers d'autres lieux en périphérie, tels que le bosquet au nord du site, l'école Saint-Martin et, plus loin, le parc Scheutbos. Les chemins existants sont revalorisés et de nouveaux parcours sont créés. Grâce à la position de l'église dans le quartier, ou dit autrement, grâce à son rôle structurant dans le territoire permet de ponctuer le point de départ de ces nouveaux cheminements (Fig. 13).

Ces différentes interventions et considérations peuvent être résumées en un projet alliant réaffectations, adjonction et nouvelles liaisons. Les diverses fonctions sont disposées autour d'un parvis commun distributif. Celui-ci est le cœur de la nouvelle maison de quartier, ou autrement dit, un centre communautaire et culturel (Fig.14).

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

BOITO, C., *Conserver ou restaurer ?* Traduit par Jean-Marc Mandosio. Saint-Front-sur-Nizonne : Encyclopédie des Nuisances, 2013.

BRUNO, A., *Esprit du lieu et authenticité*. Projet urbain, 1998.

BÜCHSE, A., FENDRICH, H., REICHLING, P., ZAHNER, W. (dir.) *Kirchen, Nutzung und Umnutzung: Kulturgeschichtliche, theologische und praktische Reflexionen*, Münster : Aschendorff, 2012.

CAPELLADES, J., *Guide des églises nouvelles de France*. Les Editions du Cerf, 1969.

CHARLIER, S., MOOR, T. (dir.) *Guide architecture moderne et contemporaine 1895 – 2014 Liège*. Mardaga & Cellule Architecture de la fédération Wallonie-Bruxelles, 2014.

CHAVARDES, B., DUFIEUX, P. (dir.) *L'avenir des églises*. Lyon : PU Lyon, 2019.

CHOAY, F. *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Seuil. 1992.

COOMANS, T., VAN BOCXLAER, S., VERMANDEL V., WEYNS E., *Kerken in neostijlen in Vlaanderen. Ontwikkeling en implementatie van een methodologie voor de bescherming en de monumentenzorg van het negentiende-eeuwse kerkelijke architecturaal patrimonium in Vlaanderen*. Eindverslag. Leuven : KU Leuven, 2014.

DE SADELEER, P., *L'église de la Résurrection, le symbolisme derrière le bâtiment, ses œuvres, sa communauté de foi*. 2016.

DUMONT, P., STERKEN, S., SCHOONJANS, Y., VAN GERREWEY, C., DE KOONING, M., DE MEYER, R., HOUSSIAU, J., LHOAS, P., SYMONS, T., VERDONCK, A., VERSWIJVER, K., VANDER BRUGGHEN, B, KIR, E., *L'architecture depuis la seconde guerre mondiale*. Bruxelles : Région de Bruxelles-Capitale, 2008.

DUTHILLEUL, J.-M., *Espace et liturgie – aménager les églises*. Paris : Mame – Desclée, 2015.

FALTRAUER, C., MARTIN, P., OBADIA, L., (dir) *Désacralisation, requalification, réappropriation : le patrimoine chrétien*. Paris : Riveneuve, 2013.

GALLHOFF, J., KELLER, M. (dir.) *Erweiterte Nutzung von Kirchen : Neue Modelle mit kirchlichen und weltlichen Partner*. Berlin : Lit, 2015

GERHARDS, A., DE WILDT, K. (dir.) *Der sakrale Ort im Wandel*. Würzburg : Ergon-Verlag, 2015.

LHEUREUX, C., DITS, B., *Tournai & Wallonie picarde : guide architecture moderne et contemporaine*. Bruxelles : Mardaga, 2017.

MORISSET, L., NOPPEN, L., COOMANS, T. (dir.) *Quel avenir pour quelles églises ? What future for which Churches ?* Québec : Presses de l'Université du Québec, 2006.

RIEGL, A. *Le culte moderne des monuments*. Traduit par Jacques Boulet. Paris : L'Harmattan, 2003.

SAUVE, J., COOMANS, T. (dir.) *Le Devenir des églises : patrimonialisation ou disparition*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2014.

STRAUVEN, I., LE MAIRE, J., DAILLY, M.-N. (dir.) *Guide architecture moderne et contemporaine 1881 – 2017 Charleroi Métropole*. Mardaga & Cellule Architecture de la fédération Wallonie-Bruxelles, 2017.

THIBAUT, J.-M., *Renouveau de l'architecture sacrée à la reconstruction*. La Rochelle : Ed. du CAUE 17, 2003.

TURGEON, L. (dir.) *Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel*. Canada : Les presses de l'université Laval, 2005.

VERLEYEN, J.-P., VANDERNOOT, C. (dir.) *Guide architecture moderne et contemporaine 1893 – 2020 Namur & Luxembourg Provinces*. Cellule Architecture de la fédération Wallonie-Bruxelles, 2020.

WÜSTENROT STIFTUNG (dir.), *Kirchengebäude und ihre Zukunft. Sanierung – Umbau – Umnutzung*. Ludwigsburg : Wüstenrot Stiftung, 2017.

ARTICLES

BOUCHARD, R., « Jean Simard, le philosophe ethnologue ». *Rabaska*, 16, pp.135 – 183, 2018.
URL : <https://id.erudit.org/iderudit/1051329ar>

BRIEL, P. « Christianisme 0 – 2000. L'apogée médiévale ». *Le Temps*, 1999.
URL : <https://www.letemps.ch/culture/christianisme-0-2000-lapogee-medievale>

DE GAULMYN, I., « Le mot : 'Désaffectation' ». *La Croix*, 2010.
URL : https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Le-mot-Desaffectation-_NG_-2010-12-06-559925

DE SAGAZAN, B., « Désaffectation, désacralisation, ... ». Institut Pèlerin du Patrimoine, 2019.
URL : <https://patrimoine.blog.lepelerin.com/2018/04/25/desaffectation-desacralisation/>

MASQUELIER, J. « Troisième rapport annuel de l'Eglise catholique de Belgique : le regard sur elle-même d'une Eglise 'en transition' ». *Observatoire des Religions et de la Laïcité*, 2021.

URL : <https://o-re-la.ulb.be/index.php/analyses/item/3481-troisieme-rapport-annuel-de-l-eglise-catholique-de-belgique-le-regard-sur-elle-meme-d-une-eglise-en-transition>

NOGRADI, I., « La consécration d'une église catholique ». Le Patrimoine immatériel religieux du Québec, 2010.

URL : <http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=903>

POIRIER, M., « La notion de réversibilité en conservation-restauration ». Hypothèses : Tables de travail, 2014.

URL : <https://tablesdetravail.hypotheses.org/721>

RIVET, A., « Désacralisation et désaffectation des églises – Le grand remplacement religieux ». La Porte Latine, 2015.

URL : <https://laportelatine.org/actualite/desacralisation-et-desaffectation-des-eglises-le-grand-remplacement-religieux-03-janvier-2015>

ROUTHIER, G., « Compte rendu de [Laurier Turgeon (dir.), Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel, Québec. ». Québec : Recherches sociographiques, 48(2), p.172–176, mai - août 2007.

URL : <https://id.erudit.org/iderudit/016452ar>

SPIRI, J., « Tradition et modernité dans l'architecture religieuse ». 2003.

URL : https://www.eleves.ens.fr/aumonerie/en_ligne/paques03/seneve003.html

TEXIER, S., « Georges-Henri Pingusson Quatre églises en Lorraine », Le Moniteur, 2006.

URL : <https://www.lemoniteur.fr/article/georges-henri-pingusson-quatre-eglises-en-lorraine.1157789>

SITES INTERNET

GIANOTTI, E., *La laideur des église modernes*, 2011.

URL : <http://benoit-et-moi.fr/2011-I/0455009e5f0781801/0455009e8d1203606.html>

ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE L'EGLISE DE ROYAN, *Notre-Dame de Royan*.

URL : <http://www.notre-dame-royan.com/actualites/>

BESAC, *Eglise du Sacré Cœur*. 2013.

URL : https://www.besac.com/tourisme-besancon/eglise_du_sacre_coeur/230.htm

CAUE Franche-Comté, *L'architecture du XXème siècle*.

URL : <https://www.caue-franche-comte.fr/la-typologie-du-bati-l-architecture-du-xxeme-siecle-le-contexte-architecture-xxeme-siecle,139.htm>

CAUE Franche-Comté, *Le culte – Architecture XXème siècle*.

URL : <https://www.caue-franche-comte.fr/la-typologie-du-bati-l-architecture-du-xxeme-siecle-le-culte-architecture-xxeme-siecle,142.htm?impression=1>.

GOUVY.EU, *Ourthe*.

URL : <https://gouvvy.eu/livre/23-villages/ourthe/>

HISOUR Art Culture Histoire, *Architecture d'église*.

URL : <https://www.hisour.com/fr/church-architecture-28897/>.

Kenniscentrum Vlaamse Steden, *Projectbureau Herbestemming Kerken*.

URL : <http://www.herbestemmingkerken.be/pages/default.aspx>

LE SCHEUTBOS, *Histoire*.

URL : <https://www.scheutbos.be/pages/histoire/>

MOMENTUM, *Eglise du Sacré-Cœur à Audincourt* [en ligne], 2022.

URL : <https://monumentum.fr/eglise-sacre-coeur-pa00101443.html>

MOMENTUM, *Eglise Saint-Maximin à Boust* [en ligne], 2022.

URL : <https://monumentum.fr/eglise-saint-maximin-pa00132650.html>

MUSÉE PROTESTANT, *Les branches du christianisme*.

URL : <https://museeprotestant.org/notice/les-branches-du-christianisme/>

Observatoire du patrimoine religieux. *Edifices transformés et réhabilités*.

URL : patrimoine-religieux.fr/rubriques/gauche/edifice-menace/eglises-transformees-et-rehabilitees

ORGUES, *Eglise Notre-Dame du Blankedelle*.

URL : <http://www.orgues.irisnet.be/fr/Edifice/9/Eglise-Notre-Dame-du-Blankedelle.rvb>

PHYSIQUE ET MATIERE, *Polycarbonate*, 2010.

URL : [http://www.physique-et-](http://www.physique-et-matiere.com/polycarbonate.php#:~:text=Le%20polycarbonate%20est%20un%20polym%C3%A8re,C%20et%20135%20%C2%B0C%20.)

[matiere.com/polycarbonate.php#:~:text=Le%20polycarbonate%20est%20un%20polym%C3%A8re,C%20et%20135%20%C2%B0C%20.](http://www.physique-et-matiere.com/polycarbonate.php#:~:text=Le%20polycarbonate%20est%20un%20polym%C3%A8re,C%20et%20135%20%C2%B0C%20.)

SITE LE CORBUSIER, *Le patrimoine sacré*. Ressources pédagogiques.

URL : <https://sitelecorbusier.com/wp-content/uploads/2019/10/le-patrimoine-sacre.pdf>

MEMOIRES, COURS ET RAPPORTS

BOLLE, C., *La conservation intégrée – La réaffectation du patrimoine religieux*. Cours LTARC 1366, UCLouvain, s.d.

DARDOU, A., HEMY-DUMAS, C., LEMAIRE, G., MONFORT, C., *Homo Detritus*. Travail étudiant dans la cadre du cours LBARC2240, 2022.

DELFOSSÉ, A., *La réaffectation du patrimoine religieux : vers un changement d'atmosphère*. Mémoire en LOCI, 2020.

EDMOND, D. *Les églises paroissiales en Wallonie : une gestion au service du réemploi ? Les limites d'un système aux multiples intervenants*. Mémoire de ULiège, 2021.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, *Rue Paloke 77*. 2016.

NOIRHOMME, F., *L'église conciliaire : un renouveau dans la continuité*. Mémoire en Saint-Luc Bruxelles, 1995.

PERRIN, T. *Quelles sont les dimensions et les caractéristiques à prendre en compte dans l'évaluation du potentiel patrimonial des églises ?* Mémoire en LOCI, 2016.

TRACE, *Sint-Martinus Kerk, Ontwerpend haalbaarheidsonderzoek n.a.l.v. de transformatie van de Sint-Martinuskerk voor nevenbestemming*. Commandité par Stadsbestuur Hasselt, rapport final, 2019.

VANDENBROUCKE, D., *Notes du cours de théorie de la restauration*. Cours LBARC1343, 2019 – 2020.

CHARTES

ICOMOS, *Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques*. Athènes, 1931.

ICOMOS, *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise)*. Venise, 1964.

ICOMOS, *Charte Européenne du Patrimoine Architectural*. Amsterdam, 1975.

VATICAN, *Instruction pour l'exécution de la Constitution sur la liturgie « Inter œcumenici »*. Rome, 1964.

VATICAN, *Sacrosanctum Concilium – Constitution sur la Sainte liturgie*. Rome, 1963.

ICONOGRAPHIE

PARTIE THEORIQUE

Fig. 1: CHANCEREL, J., *Doura Europos, plans maison chrétienne et synagogue*, 2017

URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:DouraMaisonSynagogue.png>

Fig. 2: *Eglise primitive à plan basilical : Basilique Saint-Apollinaire de Classe*, VIème siècle

URL :

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Church_of_S._Apollinaire_in_Classe_Ravenna1.jpg?uselang=fr

Fig. 3: *Plan de la Basilique Saint-Denis*, s.d. de CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, *La splendeur retrouvée de la basilique Saint-Denis*.

Fig. 4: VIOLLET-LE-DUC, E., *Le chœur de la basilique d'après Dom Filibien*, s.d.

URL : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Choeur.abbaye.Saint.Denis.png>

Fig. 5: MUSEE VIRTUEL DU PROTESTANTISME, *Les filiations des confessions chrétiennes*, s.d.

URL : <https://museeprotestant.org/notice/les-branches-du-christianisme/>

Fig. 6: ROMESITE, *Basilique St. Pierre*, s.d.

URL : <https://romesite.fr/basilique-saint-pierre.html>

Fig. 7: RAFAEL, *Plan de la basilique St. Pierre*, 1513

URL : <https://smarthistory.org/st-peters-basilica/>

Fig. 8: LA SOURIS GLOBE-TROTTEUSE, *Intérieur de la Cathédrale Saint-Basile le Bienheureux*, 2022

URL : <https://www.lasourisglobe-trotteuse.fr/cathedrale-saint-basile-le-bienheureux-moscou-visite-en-photos-infos-pratiques/>

Fig. 9: KOMECH, ALEXEY, PLUZHNIKOV, *Plan intérieur de la cathédrale*, 1982

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Cath%C3%A9drale_Saint-Basile-le-Bienheureux_de_Moscou#/media/Fichier:Trinity_Cathedral_Moscow_-_first_floor_plan.jpg

Fig. 10: CONRAD, K., *Eglise év. Tanusstein-Wehen*, 2012

URL : https://www.wikiwand.com/de/Evangelische_Kirche_Wehen

Fig. 11: LUTHMER, F., *Plan de l'église*, 1914

URL : https://www.wikiwand.com/de/Evangelische_Kirche_Wehen

Fig. 12: MILLET, J.-F., *L'Angélus*, 1857 - 1859

URL : [https://de.wikipedia.org/wiki/Das_Angelus%C3%A4uten#/media/Datei:JEAN-FRAN%C3%87OIS_MILLET_-_El_%C3%81ngelus_\(Museo_de_Orsay,_1857-1859._%C3%93leo_sobre_lienzo,_55.5_x_66_cm\).jpg](https://de.wikipedia.org/wiki/Das_Angelus%C3%A4uten#/media/Datei:JEAN-FRAN%C3%87OIS_MILLET_-_El_%C3%81ngelus_(Museo_de_Orsay,_1857-1859._%C3%93leo_sobre_lienzo,_55.5_x_66_cm).jpg)

Fig. 13: STATBEL, RAPPORTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, 2018 / 2019 / 2020

Fig. 14: BOLLE, C., *La conservation intégrée – La réaffectation du patrimoine religieux*, Cours LTARC 1366, UCLouvain, p. 75, s.d.

Fig. 15: DARDOU, A., *Les événements du XXème siècle*, 2022

Fig. 16: SPRENG, R., *Gesamtansicht von Süden mit Eingangsfront* de *Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art*, Kirchliche Architektur und Kunst : 41, 1954.

Fig. 17: KIDDER SMITH, G. E., *Der Altar, von Albert Schilling aus einem Steinblock gehauen* de *Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art*, Kirchliche Architektur und Kunst : 41, 1954.

Fig. 18: *Erdgeschoß, r. projektiertes Gemeindehaus* de *Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art*, Kirchliche Architektur und Kunst : 41, 1954.

Fig. 19: RAYMON, *Le Raincy l'église Perret*, s.d.

URL : <https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/france/le-raincy/10dto-93-le-raincy-leglise-perret-tacot-moto-85931073.html>

Fig. 20: INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, *Eglise Sainte-Claire*, 2019

URL : <https://monument.heritage.brussels/fr/buildings/38588>

Fig. 21: DUTHILLEUL, J.-M., *Notre-Dame de Paris* de *Espace et liturgie – aménager les églises*, Paris : Mame – Desclée, 2015, p.37.

Fig. 22: DUTHILLEUL, J.-M., *Notre-Dame de Paris* de *Espace et liturgie – aménager les églises*, Paris : Mame – Desclée, 2015, p.37.

Fig. 23: CAPELLADES, J., *La recherche de nouveaux plans* dans *Guide des églises nouvelles de France*, Belgique : Les Editions du Cerf, 1969, p.47ff.

Fig. 24: DALBERA, J.-P., *L'intérieur de Notre-Dame du Haut*, 2016

URL : <https://www.flickr.com/photos/dalbera/29030425846>

Fig. 25: DARDOU, A., *L'autel principal*, 2022

Fig. 26: DARDOU, A., *L'ambon*, 2022

Fig. 27: DARDOU, A., *Les sièges du célébrant et des ministres*, 2022

Fig. 28: DARDOU, A., *La réserve eucharistique*, 2022

Fig. 29: DARDOU, A., *Les fonts baptismaux*, 2022

Fig. 30: DARDOU, A., *Synthèse de la partie 1*, 2022

Fig. 31: Aloïs Riegl, env. 1890

URL : <https://de-academic.com/dic.nsf/dewiki/60279>

Fig. 32: LABONTÉ, E., *Jean Simard*, 2017, dans BOUCHARD, R., *Jean Simard, le philosophe ethnologue*, Rabaska, 16, pp. 135 – 183, 2018, p.135.

URL : <https://id.erudit.org/iderudit/1051329ar>

Fig. 33: Xavier Greffe dans MORISSET, L., NOPPEN, L., COOMANS, T. (dir.) *Quel avenir pour quelles églises ? What future for which Churches ?* Québec : Presses de l'Université du Québec, 2006, p.600.

Fig. 34: DARDOU, A., *La valeur de position*, 2022

Fig. 35: DARDOU, A., *La valeur communautaire*, 2022

Fig. 36: DARDOU, A., *La valeur symbolique*, 2022

Fig. 37: DARDOU, A., *La valeur architecturale*, 2022

Fig. 38: DARDOU, A., *La valeur d'art*, 2022

Fig. 39: DARDOU, A., *La valeur de matérialité*, 2022

Fig. 40: DARDOU, A., *La valeur d'authenticité*, 2022

Fig. 41: DARDOU, A., *La valeur d'état physique*, 2022

Fig. 42: DARDOU, A., *La valeur technique*, 2022

Fig. 43: DARDOU, A., *Les valeurs patrimoniales conciliaires*, 2022

Fig. 44: DARDOU, A., *Outil d'évaluation selon les valeurs conciliaires*, 2022

Fig. 45: *Notre-Dame de Royan*, s.d.

URL : <https://hiddenarchitecture.net/notre-dame-a-royan/>

Fig. 46: DARDOU, A., *Évaluation de l'église Notre-Dame de Royan*, 2022

Fig. 47: ANDRE, J.-B., DEHANT, R., MANONVILLERS, L., MURGIA, C., *Maquette de l'Église Saint-Maximin*, ENSA Nancy, 1997

URL : <https://www.itinerairedarchitecture.fr/ficheop.php?id=383>

Fig. 48: FLEURY, B., *Intérieur de l'église Saint-Maximin*, s.d.

URL : <https://desmursalire.fr/leglise-saint-maximin-paroisse-dusselkirch/>

Fig. 49: PIERRON, L., *Vitrail en pavés de verre réalisé par Henri-Martin Granel*, s.d.

URL : <https://www.itinerairedarchitecture.fr/ficheop.php?id=383>

Fig. 50: DARDOU, A., *Évaluation de l'église Saint-Maximin à Boust*, 2022

Fig. 51: MUNTEAN, D., *Eglise Sainte-Agathe d'Ourthe*, s.d.

URL : <https://unit02.underside.be/ipwpublic/#/activity/4140>

Fig. 52: *Coupe et plan de Sainte-Agathe dans Guide architecture moderne et contemporaine 1893 – 2020 Namur & Luxembourg Provinces*, Cellule Architecture de la fédération Wallonie-Bruxelles, 2020.

Fig. 53: DARDOU, A., *Évaluation de l'église Sainte-Agathe à Ourthe*, 2022

Fig. 54: HAYETTE, E., *Église Sainte-Agathe à Ollignies*, s.d.

URL : <http://clochersdewallonie.be/ollignies11.htm>

Fig. 55: *Plan église Sainte-Agathe dans Tournai & Wallonie picarde : guide architecture moderne et contemporaine*, Bruxelles : Mardaga, 2017.

Fig. 56: DARDOU, A., *Évaluation de l'église Sainte-Agathe à Ollignies*, 2022

Fig. 57: BOES, J., *Façade principale depuis le parvis*, 2016

URL : [https://www.archi-wiki.org/Adresse:Eglise_du_Sacr%C3%A9-Coeur_\(Audincourt\)](https://www.archi-wiki.org/Adresse:Eglise_du_Sacr%C3%A9-Coeur_(Audincourt))

Fig. 58: *Baptistère du Sacré Cœur*, s.d.

URL : <https://www.doubs.travel/sites-culturels/eglise-du-sacre-coeur-a-audincourt>

Fig. 59: *Intérieur de l'église*, 2013

URL : https://www.besac.com/tourisme-besancon/eglise_du_sacre_coeur/230.htm

Fig. 60: DARDOU, A., *Évaluation de l'église Sacré-Cœur à Audincourt*, 2022

Fig. 61: DARDOU, A., *Synthèse de la partie 2*, 2022

Fig. 62: DARDOU, A., *La désaffectation partielle*, 2022

Fig. 63: DARDOU, A., *La désaffectation totale*, 2022

Fig. 64: DARDOU, A., *La réversibilité possible*, 2022

Fig. 65: FOTOARCHIEF STAD HASSELT, *Sint-Martinuskerk*

Fig. 66: *Espace liturgique & Chapelle de semaine*

URL : <http://balat.kikirpa.be/intro.php>

Fig. 67: TRACE, *Plan de l'aménagement actuel de Sint-Martinus Kerk, Ontwerpend haalbaarheidsonderzoek n.a.l.v. de transformatie van de Sint-Martinuskerk voor nevenbestemming*, commandité par Stadsbestuur Hasselt, rapport final, 2019, p.33

Fig. 68: DARDOU, A., *Evaluation de l'état actuel*, 2022

Fig. 69: TRACE, *Scénario 1 de Sint-Martinus Kerk, Ontwerpend haalbaarheidsonderzoek n.a.l.v. de transformatie van de Sint-Martinuskerk voor nevenbestemming*, commandité par Stadsbestuur Hasselt, rapport final, 2019, p.44/55ff

Fig. 70: DARDOU, A., *Evaluation Scénario 1*, 2022

Fig. 71: TRACE, *Scénario 2 de Sint-Martinus Kerk, Ontwerpend haalbaarheidsonderzoek n.a.l.v. de transformatie van de Sint-Martinuskerk voor nevenbestemming*, commandité par Stadsbestuur Hasselt, rapport final, 2019, p.58/60/62/64f

Fig. 72: DARDOU, A., *Evaluation Scénario 2*, 2022

Fig. 73: TRACE, *Scénario 3 de Sint-Martinus Kerk, Ontwerpend haalbaarheidsonderzoek n.a.l.v. de transformatie van de Sint-Martinuskerk voor nevenbestemming*, commandité par Stadsbestuur Hasselt, rapport final, 2019, p.72

Fig. 74: PAUSTIAN, S., *KITA Christkönig*, s.d.

URL : <https://flosundk.de/projekte/kita-christkonig/>

Fig. 75: HUTHMACHER, W., *Martinskirche*, s.d.

URL : https://www.baunetz.de/meldungen/Meldungen-Kirchenumbau_von_Klinkenberg_Architektur_in_Mannheim_5068998.html

Fig. 76: DARDOU, A., *Evaluation Scénario 3*, 2022

Fig. 77: TRACE, *Scénario 4 Sint-Martinus Kerk, Ontwerpend haalbaarheidsonderzoek n.a.l.v. de transformatie van de Sint-Martinuskerk voor nevenbestemming*, commandité par Stadsbestuur Hasselt, rapport final, 2019, p.81/84ff

Fig. 78: DARDOU, A., *Evaluation Scénario 3*, 2022

Fig. 79: DARDOU, A., *Subdivision verticale totale*, 2022

Fig. 80: ZSCHARNT, U., *St. Agnes*, 2017

URL : <https://inspiration-detail-de.proxy.bib.ucl.ac.be:2443/art-gallery-in-berlin-113620.html?lang=de>

Fig. 81: DARDOU, A., *Subdivision verticale partielle*, 2022

Fig. 82: ATELIER ALTENKIRCH., *Umbau evangelische Philippuskirche*, s.d.

URL : <https://ruserundpartner.de/projekt/umbau-evangelische-philippuskirche-mannheim-kaefertal>

Fig. 83: DARDOU, A., *Volume dans volume*, 2022

Fig. 84: HUTHMACHER, W., *Martinskirche*, s.d.

URL : <https://www.ekiba.de/kirchenbau-und-kunst/architektur/mannheim-martinskirche/>

Fig. 85: DARDOU, A., *Adjonction*, 2022

Fig. 86: FREI, R., *Ajout de la partie accueil*, s.d.

URL : <https://www.msa-architekten.ch/evangelisch-reformierte-kirche>

Fig. 87: DARDOU, A., *Superposition*, 2022

Fig. 88: DARDOU, A., *Enfouissement*, 2022

Fig. 89: DARDOU, A., *Synthèse de la partie 3*, 2022

CAS D'ETUDE

Fig. 1: DARDOU, A., *Histoire de la communauté*, 2022

Fig. 2: DARDOU, A., *Evolution villa De Clerck*, 2022

Fig. 3: DARDOU, A., *Implantation du centre religieux*, 2022, d'après les plans de Richard Pirlot de 1965

Fig. 4: DARDOU, A., *Eglise de la résurrection*, 2022

Fig. 5: DARDOU, A., *Intérieur de l'église*, 2022

Fig. 6: DARDOU, A., *L'église de la Résurrection et la villa De Clerck*, 2022

Fig. 7: DARDOU, A., *Évaluation de l'église de la Résurrection*, 2022

Fig. 8: DARDOU, A., *Quartiers*, 2022

Fig. 9: DARDOU, A., *Programmation alentours*, 2022

Fig. 10: DARDOU, A., *Organigramme*, 2022

Fig. 11: DARDOU, A., *Emplacement du lieu de culte*, 2022

Fig. 12: DARDOU, A., *Adjonctions et réaffectations*, 2022

Fig. 13: DARDOU, A., *Nouveau parcours*, 2022

Fig. 14: DARDOU, A., *Maison de quartier*, 2022

ANNEXES

Annexe 1 : Référentiel d'églises belges

Tableau synthétique réalisé à partir des ouvrages :

BEN DJAFFAR, L., DE SMET, I. (dir.) *Guide d'architecture moderne et contemporaine 1885 – 2015 Mons et cœur du Hainaut*. Mardaga & Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015.

→Code M + page

CENTRE INTERDIOCISIEN, *Inventaire bruxellois*, s.d.

→Code BX + chiffre chronologique

CHARLIER, S., MOOR, T. (dir.) *Guide Liège : Architecture moderne et contemporaine 1895 – 2014*. Mardaga & Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014.

→Code L + page

LHEUREUX, C., DITS, B. (dir.) *Tournai & Wallonie picarde : guide architecture moderne et contemporaine*. Bruxelles : Mardaga, 2017.

→Code T + page

STRAUVEN, I., LE MAIRE, J., DAILLY, M.-N. (dir.) *Guide architecture moderne et contemporaine 1881 – 2017 Charleroi Métropole*. Mardaga & Cellule Architecture de la fédération Wallonie-Bruxelles, 2017.

→Code C + page

VERLEYEN, J.-P., VANDERNOOT, C. (dir.) *Guide architecture moderne et contemporaine 1893 – 2020 Namur & Luxembourg Provinces*. Cellule Architecture de la fédération Wallonie-Bruxelles, 2020.

→ Code NL + page

Exemple : Eglise Saint-Aybert – T130 = LHEUREUX, C., DITS, B. (dir.) *Tournai & Wallonie picarde : guide architecture moderne et contemporaine*. Bruxelles : Mardaga, 2017, p.130.

Eglise	Branche	Lieu	Année	Architecte	Maître d'ouvrage	Source
Eglise Sacré-Cœur et St. Lambert	Catholique	Bruxelles	1902 – 1906	Charles De Maeght		BX1
Eglise St. Joseph	Catholique	Evere	1904 – 1906	B. Smet de Tamise	Abbé Jean De Paduwa	BX2
Eglise St. Antoine de Padoue ¹	Catholique	Etterbeek	1905 – 1906	Edmind Serneels, Georges Cochaux		BX3
Eglise Sacré-Cœur	Catholique	Koekelberg	1905 – 1970	Pierre Langerock, Albert Van Huffel		BX4
Eglise St. Antoine de Padoue	Catholique	Forest	1907	Henry Vars, Paul Saintenoy, De Bauwer		BX5
Eglise St. Remi	Catholique	Molenbeek-Saint-Jean	1907	Chrétien Veraart	Curé Arthur Vetsuypens	BX6
Eglise St. Henri ²	Catholique	Molenbeek-Saint-Lambert	1908 – 1911	Julien Walckiers		BX7
Eglise St. Job	Catholique	Uccle	1911	Jules Bilmeyer		BX8
Eglise St. François-Xavier ³	Catholique	Anderlecht	1912	Léopold Pepermans	Abbé Joseph De Jonge	BX10
Eglise Ste. Anne	Catholique	Uccle	1912	Léon Depuits		BX9
Eglise Ste. Elisabeth	Catholique	Schaerbeek	1912	Florent Van Roelen, André Jonniaux		BX11
Eglise St. Hubert	Catholique	Watermael-Boitsfort	1913 – 1931	Pierre Langerock		BX12
Eglise St. Gérard Majella	Catholique	Anderlecht	1917	Léopold Pepermans		BX13

¹ Classement : 4.03.2004

² Classement : 4.03.2004

³ Classement : 26.06.2008

Eglise Saint-Aybert	Catholique	Bléharies	1919 – 1926	Henry Lacoste	Commune de Bléharies	T130
Eglise du Sacré-Cœur du Try-Charly	Catholique	Charleroi	1922		Privé	C212
Eglise régionale du Sacré Cœur et Notre-Dame-de-Lourdes ⁴	Catholique	Liège	1923 – 1937	Joseph Smolderen	Monument régional du Sacré-Cœur asbl.	L260
Eglise Notre-Dame du Sacré-Cœur	Catholique	Etterbeek	1925	Edmond Serneels		BX14
Eglise Ste. Suzanne ⁵	Catholique	Schaerbeek	1925 – 1928	Jean Combaz		BX15
Eglise du XII	Catholique	Charleroi	1927 – 1928	Joseph André	Evêché de Tournai	C256
Eglise St. Albert	Catholique	Schaerbeek	1928 – 1929	Edmond Serneels		BX16
Eglise St. Vincent	Catholique	Liège	1928 – 1930	Robert Toussaint	Ville de Liège	L187
Eglise de la rédemption	Protestant	Liège	1929 – 1930	Herbert Havill Stanley	Maison méthodiste évangélique (Bx)	L110
Eglise Ste. Thérèse de l'Enfant Jésus	Catholique	Grand-Manil	1930 – 1931	Victor Marrès	Ville de Gembloux	NL203
Eglise St. Jean-Baptiste ⁶	Catholique	Molenbeek-Saint-Jean	1930 – 1932	Joseph Diongre		BX17
Eglise St. Antoine de la Troque	Catholique	Seraing	1930 – 1933	Stan Leurs	G. Clerckx	L365
Eglise protestante de Liège	Protestant	Liège	1931 – 1932	Georges Appia	Consistoire de l'église protestante de Liège	L132
Eglise Notre-Dame du Travail	Catholique	Bray	1932	Henri Balthazar	Fabrique d'église Notre-Dame du Travail	M229

⁴ Restauration : Georges Deldoyard (±1960), régie des bâtiments du service public fédéral (2007 – 2012) : tour

⁵ Classement : 27.03.2003

⁶ Classement : 29.02.1984

Eglise Ste. Thérèse d'Avila	Catholique	Schaerbeek	1932	J. Coomans			BX18
Eglise Notre-Dame Immaculée	Catholique	Evere	1932 – 1933				BX19
Eglise Notre-Dame de Bon Secours	Catholique	Herstal	1932 – 1934	Robert Toussaint			L304
Eglise Notre-Dame de l'Annonciation	Catholique	Ixelles	1932 – 1934	Camille Damman			BX20
Eglise paroissiale du Sacré-Cœur	Catholique	Saint-Servais	1932 – 1934	Albert Ghequière	Abbé Hiernaux, évêché de Namur		NL164
Eglise St. Augustin ⁷	Catholique	Forest	1932 – 1935	Léon Guinnotte, André Watteyne	Société Anonyme des Villas de Forest		BX21
Eglise St. Joseph	Catholique	Uccle	1934	Edmond Serneels			BX22
Eglise Notre-Dame des Grâces	Catholique	Woluwe-Saint-Pierre	1934 – 1949	Camille Damman			BX23
Eglise Divin Sauveur	Catholique	Schaerbeek	1935	Léonard Homez, Jean Dehasse	AR 13.12.1933		BX26
Eglise Notre-Dame du Sacré-Cœur	Orthodoxe	Anderlecht	1935		Eglise orthodoxe roumaine d'Europe occidentale et méridionale		BX24
Eglise paroissiale Saint-Quentin	Catholique	Quaregnon	1935	Maurice Haeck	Fabrique d'église de la paroisse Saint-Quentin		M188
Eglise St. Pierre et Paul	Catholique	Neder-Over-Heembeek	1935	Julien De Ridder	Commune de Neder-Over-Heembeek		BX25
Eglise Ste. Bernadette	Catholique	Charleroi	1936	M. Letroye	Evêché de Tournai		C196
Eglise paroissiale du Christ-Roi	Catholique	Herseaux	1936 – 1937	Marcel Hocepiéd	Paroisse du Christ-Roi		T167

Eglise St. Vincent de Paul ⁸	Catholique	Anderlecht	1936 – 1937	Joseph Smolderen		BX27
Eglise Notre-Dame du Rosaire	Catholique	Uccle	1936 – 1938	Franz Van den Daele		BX28
Eglise du Divin Enfant Jésus	Catholique	Laeken	1936 – 1941	Armand Demey	Cardinal Van Roey	BX29
Eglise Ste. Famille	Catholique	Schaerbeek	1937	F. Vandendael	Communauté de la Sainte-Famille	BX30
Eglise Ste. Agathe	Catholique	Berchem-Sainte-Agathe	1938			BX31
Eglise Ste. Croix	Catholique	Watermael-Boitsfort	1938			BX32
Eglise Ste. Famille ⁹	Catholique	Woluwe-Saint-Lambert	1938	S. Van Craen		BX33
Eglise St. Joseph	Catholique	Anderlecht	1938 – 1939	Van Hove		BX34
Eglise St. Adrien	Catholique	Ixelles	1938 – 1941	Auguste Van Nieuwenborg		BX35
Eglise St. Charles Borromée	Catholique	Molenbeek-Saint-Jean	1938 – 1948			BX36
Eglise Ste. Alène	Catholique	Saint-Gilles	1938 – 1972	Roger Bastin, Jacques Dupuis		BX37
Eglise paroissiale du Sacré-Coeur	Catholique	Charleroi	1940	Maurice Hosdain		C284
Eglise St. Paul	Catholique	Woluwe-Saint-Pierre	1941			BX38
Eglise St. Paul	Catholique/ orthodoxe	Uccle	1942	Gaudin		BX39

⁸ Désacralisée depuis 2016

⁹ Classement : 2.07.1992

Eglise paroissiale St. Léger	Catholique	Saint-Léger	1944 – 1954	Joseph Lamy	Commune de Saint-Léger	NL448
Eglise St. Lambert	Catholique	Boninne	1946 – 1953	Georges Nihoul	Diocèse de Namur	NL237
Eglise St. Etienne	Catholique	Waha	1947 – 1972	Roger Bastin, Jacques Dupuis	Diocèse de Namur	NL345
Eglise Notre-Dame de Lourdes	Catholique	Jette	1948	Chrétien Veraart		BX41
Eglise Ste. Marie Mère de Dieu	Catholique	Forest	1948	Jo de Bouver		BX40
Eglise Ste. Alix	Catholique	Woluwe-Saint-Pierre	1949	Léonard Homez		BX42
Eglise Précieux Sang	Catholique	Uccle	1950	Chrétien Veraart		BX43
Eglise Ste. Alice	Catholique	Schaerbeek	1952 – 1954	Willy Van Hove		BX44
Eglise St. Ouen	Catholique	Tillet	1953	Victor Sarlet	Privé	NL382
Eglise Notre-Dame de l'Assomption	Catholique	Woluwe-Saint-Lambert	1954	Henri Taelman, J. Vloebergh		BX46
Eglise Sacré Cœur	Catholique	Uccle	1954	De Bouver		BX45
Eglise Sacré Cœur	Catholique	Bruxelles	1954 – 1956	De Bouver		BX47
Eglise St. Georges	Catholique	Marloie	1954 – 1956	Victor Sarlet, Raymond Lamarche	Fabrique d'église	NL350
Eglise Notre-Dame de Beauraing	Catholique	Tenneville	1955 – 1957	Paul Dislaire, Raymond Lamarche, Jules Ghobert	Commune de Tenneville	NL378
Eglise abbatiale (transformation)	Catholique	Denée	1955 – 1958	Roger Bastin, coll. Guy Van Oost	Chanoine André Lanotte	NL277
Eglise Notre Dame de l'Assomption	Catholique	Anderlecht	1956	Ernest Hendrickx, Robert Mallet Stevens		BX49

Eglise Reine des Cieux	Catholique	Watermael-Boitsfort	1956	Jan Windels			BX48
Eglise des Saints-Ghislain-et-Martin	Catholique	Saint-Ghislain	1956 – 1961	Alphonse Dufour, Maurice Lhoir, Robert Perniaux	Fabrique d'église de Saint-Ghislain		M209
Eglise St. Esprit	Catholique	Anderlecht	1956 – 1966	Marc Dessauvage			BX50
Eglise St. Maximim	Catholique	Jehonville	1957	Roger Bastin, Jacques Dupuis			NL414
Eglise paroissiale St. Pierre et Paul	Catholique	Liège	1957 – 1973	Jules Monzin (Groupe EGAU), coll. Theo Massart, Fernand Peeters, Jo Pollenus, Pierre Corric	Ville de Liège		L206
Basilique St. Christophe	Catholique	Charleroi	1958	Joseph André, coll. Robert Puttemans, Charles Malcause	Fabrique d'église, ville de Charleroi		C68
Eglise du Grand Séminaire de Namur	Catholique	Salzinnes	1958 – 1967	Roger Bastin (Guy Van Oost, Charles Warnier)	Evêché de Namur		NL152
Eglise Notre-Dame de l'Assomption	Catholique	Bouge	1958 – 1969	Albert Mairy, Jean Thibault	Commune de Bouge		NL189
Eglise Ste. Bernadette	Catholique	Anderlecht	1959				BX51
Eglise St. Hubert	Catholique	Liège	1959 – 1962	Robert Toussaint, Jean-Marie Toussaint	Fabrique d'église de la paroisse St. Hubert à Liège		L242
Eglise Ste. Vierge Marie	Catholique	Vaux-sous-Chèvremont	1959 – 1968	Charles-Marie Poncelet, J-P Leenders	Fabrique d'église de la paroisse Notre-Dame à Chaudfontaine		L324
Eglise Ste. Julienne	Catholique	Liège	1959 – 1969	Joseph Sommer, coll. Albert Michel, Joseph Renaud, Othmar Meisch	Fabrique d'église de la paroisse Ste. Julienne à Liège		L239
Eglise St. Curé d'Ars	Catholique	Forest	1960				BX52
Eglise St. Luc	Catholique	Anderlecht	1961	René Burgaeve, Léon De Keyser			BX53
Eglise St. Lambert	Catholique	Villers-sur-Lesse	1961 – 1963	Roger Bastin, coll. Guy Van Oost, Emmanuel Meurisse	Séminaire de Floreffe		NL324
Eglise Notre-Dame de Stockel	Catholique	Woluwe-Saint-Pierre	1962	Aerts et Ramon			BX54

Eglise Notre-Dame Reine de la Paix de la Coquinié	Catholique	Mouscron	1962	Christian Vastesaege, Gilbert Devolder	Fabrique d'église (curé Liétaer)	T176
Eglise St. Martin	Catholique	Mageret	1962	Albert Miest		NL372
Eglise St. Julien	Catholique	Auderghem	1963 – 1965	Simon Brigode	Sénateur Nestor Plissart	BX56
Eglise Ste. Cécile	Catholique	Ganshoren	1963 – 1965	Moens de Hase		BX55
Eglise Saint-Paul	Catholique	Tournai	1964	J. Platteau	Asbl des Œuvres de la Ville et du Canton de Tournai	T99
Eglise St. Joseph de Dieleghem	Catholique	Jette	1964	Marc Dessauvage		BX57
Eglise paroissiale Ste. Julienne	Catholique	Salzinnes	1965	Roger Bastin, A. Vermeiren	Evêché de Namur	NL154
Eglise St. Pie X	Catholique	Forest	1965	Paul et Marcel Mignot		BX58
Eglise de la Résurrection	Catholique	Molenbeek-Saint-Jean	1965 – 1966	Richard Pirlot		BX59
Eglise Notre-Dame de Sart-en-Fagnes	Catholique	Sart-en-Fagne	1965 – 1967	Roger Bastin, coll. Emmanuel Meurisse, Guy Van Oost	Fabrique d'église de Sart-en-Fagne	NL298
Eglise Sainte-Agathe	Catholique	Ollignies	1965 – 1972	Simon Brigode	Fabrique d'église d'Ollignies	T283
Eglise Ste. Claire ¹⁰	Catholique	Jette	1966 – 1967	J. Desmedt, M. Lateir		BX60
Eglise St. Roch	Catholique	Bois-de-Villers	1966 – 1972	Roger Bastin, coll. M. Genot, E. Meurisse, J. Thibault	Diocèse de Namur	NL218
Eglise St. Maurice	Catholique	Lignières	1967	Raymond Lamarche		NL352
Eglise Notre-Dame du Perpétuel Secours -Floréal	Catholique	Watermael-Boitsfort	1967 – 1969	Marc Dessauvage		BX61
Eglise St. Agathe	Catholique	Ourthe	1968	Roger Bastin, Guy Van Oost	Privé	NL375

¹⁰ Fermée depuis 2018

Eglise Notre-Dame du Blankedelle	Catholique	Auderghem	1968 – 1970	Albert Debaecke, Pierre Pinsard		BX62
Eglise St. Pierre	Catholique	Biesmerée	1968 – 1972	Lucien Kroll, coll. Villageois		NL290
Eglise du Sacré-Cœur	Catholique	Libramont- Chevigny	1968 – 1975	Marcel et Paul Mignot	Commune de Libramont	NL421
Eglise Jésus Travailleur	Catholique	Saint-Gilles	1969			BX63
Eglise du Sacré-Cœur	Catholique	Jambes	1969 – 1971	Georges Lambeau	Commune de Jambes	NL141
Eglise Notre-Dame de la Joie	Catholique	Anderlecht	1970			BX65
Eglise St. Marc de Groeselenberg	Catholique	Uccle	1970	André Milis		BX66
Eglise St. Martin	Catholique	Ganshoren	1970	Jean Gilson		BX64
Eglise de l'exaltation de la Ste. Croix	Catholique	Nothomb	1970 – 1971	Jean-Félix Guillaume	Fabrique d'église	NL430
Eglise paroissiale de la Vierge des Pauvres	Catholique	Neuville-en- Condroz	1971	Jean Cosse	Fabrique d'église	L349
Eglise St. Charles Borromée	Catholique	Mont- Godinne	1972 – 1978	Jean Cosse	Fabrique d'église de Dinant	NL283
Eglise paroissiale St. Remy	Catholique	Charleroi	1973	Michel Rons, Jacques Gailly	Fabrique d'église de Dampremy	C141
Eglise St. Martin	Catholique	Ougrée	1973 – 1977	Fernand Crahay	Fabrique d'église de la paroisse St. Martin à Seraing (Ougrée)	L357
Eglise de l'Epiphanie	Catholique	Schaerbeek	1974 – 1984	Marcel Reyem		BX67
Eglise Notre-Dame de la Consolation	Catholique	Uccle	1975			BX68
Centre Mutien-Marie	Catholique	Malonne	1980	Michel Dussart, coll. Jean-Louis Dumortier	Cause du frère Mutien-Marie asbl.	NL168

Eglise St. Martin	Catholique	Vezin	1980	Jean Cosse		Fabrique d'église	NL239
Eglise St. Roch	Catholique	Bruxelles	1980 – 1995	Vincent Dupont			BX69
Eglise Christ-Roi de Mutsaert	Catholique	Bruxelles	1982	Daan Dehing			BX70
Eglise St. Angès de Laeken	Catholique	Bruxelles	1985				BX71
Eglise St. Anne	Catholique	Koekelberg	1990	Jean Cosse			BX72
Eglise St. Jacques ¹¹	Catholique	Namur	2015	Atelier d'architecture Thierry Lanotte (Thierry Lanotte, Denis Goderniaux, Aurélie Cavion, Laurent Burnez)		Privé	NL87

¹¹ Classement : 25.11.1963

Annexe 2 : La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques

La charte d'Athènes¹⁵⁴, organisée en 1931 par l'Office international des musées, dicte sept points qui concernent la restauration des monuments historiques. Ces résolutions, appelées « *Carta del Restauro* », sont définis comme suit :

1. « des organisations internationales prodiguant des conseils et agissant à un niveau opérationnel dans le domaine de la restauration des monuments historiques doivent être créés.
2. Les projets de restauration doivent être soumis à une critique éclairée pour éviter les erreurs entraînant la perte du caractère et des valeurs historiques des monuments.
3. Dans chaque Etat, les problèmes relatifs à la conservation des sites historiques doivent être résolus par une législation nationale.
4. Les sites archéologiques excavés ne faisant pas l'objet d'une restauration immédiate devraient être enfouis de nouveau pour assurer leur protection.
5. Les techniques et matériaux modernes peuvent être utilisés pour les travaux de restauration.
6. Les sites historiques doivent être protégés par un système de gardiennage strict.
7. La protection du voisinage des sites historiques devrait faire l'objet d'une attention particulière. »¹⁵⁵

Annexe 3 : La Charte de Venise

La Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites¹⁵⁶, formulée en 1964 lors du Congrès international de la restauration, donne un cadre afin d'intervenir sur des édifices existants.

En ce qui concerne la conservation, la Charte impose différents principes, à savoir, les lieux doivent être perpétuellement entretenus (Art. 4) et l'affectation des édifices doit être utile à la société. Plus particulièrement, l'affectation qui est en lien avec les usages et les coutumes actuelles, ne doit pas appauvrir l'ordonnance ainsi que l'ornementation des édifices (Art. 5). La conservation doit respecter l'échelle de l'édifice existant et les nouvelles

¹⁵⁴ ICOMOS, *Op. cit.*, 1931.

¹⁵⁵ *Ibidem*

¹⁵⁶ ICOMOS, *Op. cit.*, 1964.

constructions ou aménagement doit respecter cela (Art. 6). L'édifice, ainsi que les éléments décoratifs intérieurs, sont des témoins historiques et locaux. Ils ne peuvent être déplacés en totalité ou en partie que si la conservation est ainsi garantie (Art. 7 et Art. 8).

Quant à la restauration, celle-ci doit « garder un caractère exceptionnel »¹⁵⁷ (Art. 9). De plus, si cela est nécessaire, l'édifice peut être consolidé grâce à l'utilisation de techniques modernes (Art. 10). Il n'est pas nécessaire d'atteindre une unité de style, « les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés »¹⁵⁸ (Art. 11). Si des éléments doivent être ajoutés, ceux-ci doivent s'intégrer de manière harmonieuse à la composition totale en se distinguant des éléments originaux (Art. 12). Des ajouts sont admis que s'ils respectent « toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant » (Art. 13).

Annexe 4 : Les huit directives énoncées par Camillo Boito dans *Conserver ou restaurer*¹⁵⁹

1. « la différence de style entre le nouveau et l'ancien,
2. La différence des matériaux de fabrication,
3. La suppression de figures ou d'ornements,
4. L'exposition des parties supprimées, ouvertes au public dans un lieu attenant au monument,
5. L'inscription sur chaque partie rénovée de la date de restauration ou d'un signe conventionnel,
6. L'épigraphie descriptive gravée sur le monument,
7. La description écrite et photographique des phases successives des travaux, conservée soit dans l'édifice même, soit dans un lieu attenant, soit sous forme imprimée,
8. La notoriété. »¹⁶⁰

¹⁵⁷ *Ibidem*

¹⁵⁸ *Ibidem*

¹⁵⁹ BOITO, C., *Op.cit.*

¹⁶⁰ BOITO, C., *Op. cit.*, p.45.

